--- ATTENTION : CONSERVEZ CETTE LICENCE SI VOUS REDISTRIBUEZ CE FICHIER ---
License ABU
-=-=-=-=-=-
Version 1.1, Aout 1999

Copyright (C) 1999 Association de Bibliophiles Universels
http://abu.cnam.fr/
abu@cnam.fr

La base de textes de l'Association des Bibliophiles Universels (ABU)
est une oeuvre de compilation, elle peut être copiée, diffusée et
modifiée dans les conditions suivantes :

1. Toute copie à des fins privées, à des fins d'illustration de l'enseignement
ou de recherche scientifique est autorisée.

2. Toute diffusion ou inclusion dans une autre oeuvre doit

a) soit inclure la presente licence s'appliquant a l'ensemble de la
diffusion ou de l'oeuvre dérivee.

b) soit permettre aux bénéficiaires de cette diffusion ou de cette
oeuvre dérivée d'en extraire facilement et gratuitement une version
numérisée de chaque texte inclu, muni de la présente licence. Cette
possibilité doit être mentionnée explicitement et de façon claire,
ainsi que le fait que la présente notice s'applique aux documents
extraits.

c) permettre aux bénéficiaires de cette diffusion ou de cette
oeuvre dérivée d'en extraire facilement et gratuitement la version
numérisée originale, munie le cas échéant des améliorations visées au
paragraphe 6, si elles sont présentent dans la diffusion ou la nouvelle
oeuvre. Cette possibilité doit être mentionnée explicitement et de
façon claire, ainsi que le fait que la présente notice s'applique aux
documents extraits.

Dans tous les autres cas, la présente licence sera réputée s'appliquer
à l'ensemble de la diffusion ou de l'oeuvre dérivée.

3. L'en-tête qui accompagne chaque fichier doit être intégralement
conservée au sein de la copie.

4. La mention du producteur original doit être conservée, ainsi
que celle des contributeurs ultérieurs.

5. Toute modification ultérieure, par correction d'erreurs,
additions de variantes, mise en forme dans un autre format, ou autre,
doit être indiquée. L'indication des diverses contributions devra être
aussi précise que possible, et datée.

6. Ce copyright s'applique obligatoirement à toute amélioration
par simple correction d'erreurs ou d'oublis mineurs (orthographe,
phrase manquante, ...), c'est-à-dire ne correspondant pas à
l'adjonction d'une autre variante connue du texte, qui devra donc
comporter la présente notice.

---------- FIN DE LA LICENCE ABU ----------

--- ATTENTION : CONSERVEZ CET EN-TETE SI VOUS REDISTRIBUEZ CE FICHIER ---
<IDENT lettresjuives678>
<IDENT_AUTEURS argens>
<IDENT_COPISTES swaelensg>
<ARCHIVE http://www.abu.org/>
<VERSION 1>
<DROITS 0>
<TITRE Lettres Juives (Tome 6, 7 et 8)>
<GENRE prose>

Livros Grátis

http://www.livrosgratis.com.br

Milhares de livros grátis para download.

<AUTEUR J.B. Marquis d'Argens (1704-1771) Lettres juives (Tome 1)>
<COPISTE G. J. Swaelens (100112.3376@compuserve.com)>
<NOTESPROD>
De ses nombreux voyages et missions diplomatiques, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens (1704-1771) a tiré la substance de ses «Lettres juives» sous-titrées «Correspondance Philosophique, historique & critique, entre un Juif Voyageur en différens Etats de l'Europe, & ses Correspondans en divers endroits.» L'Eglise a mis par deux fois les «Lettres Juives» à l'Index, sans doute en raison de leurs commentaires fortement anticléricaux. L'Encyclopédie Universalis en décrit l'auteur comme «un parfait représentant du siècle des Lumières et l'un des premiers écrivains de l'Occident à traiter le peuple juif avec respect». Les «Lettres Juives» offrent un vaste panorama sur les conceptions philosophiques, religieuses, scientifiques et politiques de l'époque. Les volumes dont a été tirée la présente numérisation ont été confiés au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, à Paris.(e-mèl:centredoc@mahj.org)

From his many trips and diplomatic missions, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens (1704-1771) drew his "Lettres Juives", a "Philosophical, historical & critical correspondence, between a Jew travelling in different states of Europe, and his Correspondents in many places". The Roman Catholic Church put the "Lettres Juives" twice on the Index of banned books, probably because of their strong anticlerical stance. The French-language Encyclopédie Universalis describes the marquis d'Argens as "a perfect representative of the Siècle des Lumières (the Age of Enlightenment, in France) and one of the first writers in the West to treat the jewish people with respect." The "Lettres Juives" offer a wide panorama on the philosophical, religious, political, scientific scene of the time. The volumes from which this digitalisation has been produced have been entrusted to the «Musée d'art et d'histoire du Judaïsme», Paris, France.(e-mail:centredoc@mahj.org)
</NOTESPROD>
---------- FIN DE L'EN-TETE ----------

---------- DEBUT DU FICHIER lettresjuives6781 ----------

Lettres Juives, ou Correspondance Philosophique, Historique & Critique, entre un Juif Voyageur en différents Etats de l'Europe, & ses Correspondans en divers endroits.

NOUVELLE EDITION, augmentée de Nouvelles Lettres & de quantité de remarques.

TOME SIXIEME (f)

***

A LA HAYE, CHEZ PIERRE PAUPIE.

M.DCC.LXIV.

***

EPITRE

A MAISTRE NICOLAS, BARBIER DE L'ILLUSTRE DOM QUICHOTTE DE LA MANCHE.

Je ne sçaurois vous exprimer, MAISTRE NICOLAS, combien je suis sensible au plaisir de pouvoir vous dédier un volume des Lettres Juives. _Vous tenez un rang si distingué dans l'inimitable roman de Michel de Cervantes, qu'après avoir assuré de mon attachement & de mon respect vos illustres amis les seigneurs dom Quichotte & Sancho Pança, je ne pouvois guère me dispenser de vous donner les mêmes marques de mon estime & de mon amitié. Il y avoit déja si long-tems que j'en cherchois une occasion favorable, que je désespérois presque de jamais la rencontrer: mais certain médecin empyrique est venu me l'offrir depuis peu, le plus heureusement du monde: & j'ai d'abord remarqué entre vous & lui une si merveilleuse ressemblance que je me suis fait un vrai plaisir de ne vous la point laisser ignorer.

En effet, vous n'étiez qu'un pauvre barbier de village assez raisonnablement maladroit: & il n'étoit d'abord qu'un de ces infortunés charlatans, que leurs petits paquets de poudre & leurs petites bouteilles d'essence, ne font que fort maigrement subsister.

Vous vous élévâtes ensuite à la condition de *frater,* à la vérité suffisamment ignorant: & il se mit au nombre de ces assassins ambulans, que les Parques irritées laissent vivre pour le malheur du genre humain, & qui à la faveur de quelques misérables certificats & lettres-patentes, en imposent à la crédulité des sots, & tuent impunément la plûpart de ceux qui ont la bêtise de se remettre entre leurs mains.

Votre baume de Fierabras faisoit mortellement rendre gorge à votre ami Sancho: & les médicamens de votre digne imitateur ne manquent guère de faire rendre l'ame à la plûpart des patiens qu'il extorque, ou qui se livrent imprudemment à lui.

Las de raser des villageois, & de leur appliquer de tems en tems quelques emplâtres, vous vous livrâtes sans réserve à la noble fureur d'aller courir les champs, & ayant courageusement entrepris de juger les griefs, & de redresser les torts: il vous en coûta si cher, que vous fûtes rudement culbutés par terre, dès votre premier combat: & votre fidéle copiste, le Saltimbanque-médecin, ennuyé de tuer les gens, ou plutôt désolé de n'en plus trouver qui le voulussent être de sa façon, s'est avisé de se revêtir de la qualité d'auteur, & pour ses péchés y réussit tout aussi mal, que vous dans votre chevalerie errante. Il essuye tous les jours maints oreillons & maints camouflets: & selon toutes les apparences, le pauvre garçon achevera bien-tôt de vous imiter entiérement. Las de se voir étrillé & berné, il abandonnera les belles-lettres, pour remonter sur ses tréteaux: si cela ne suffit point pour le tirer d'affaire, il se fera parasite, & se rencognera dans le fond de quelque bonne cuisine, d'où il sera pour le moins aussi difficile de le déloger, qu'il l'auroit autrefois été de dénicher *Sancho Pança* de celle du riche Gamache.

Je suis, MAISTRE NICOLAS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Le traducteur des_ LETTRES JUIVES.

***

PREFACE DU TRADUCTEUR.

J'avois bien prédit à la fin de la préface de mon V. volume, que *je verrois éclore au premier jour quelques mauvaises copies de mon ouvrage*. Il vient en effet d'en paroître deux tout a la fois; & pour ne point fatiguer inutilement mes lecteurs, je ne dirai que deux mots de chacune d'elles.

I. La premiére est intitulée: *Anecdotes historiques, galantes & littéraires*, & n'a proprement que ce titre d'intéressant & de curieux. Ce n'est autre chose, qu'un assez mauvais recueil de contes usés & rebattus d'aventures ridicules & imaginaires, & de personnalités souvent aussi fausses qu'injurieuses; le tout si pitoyablement écrit, qu'entr'autres expressions ridicules, on y fait *décrotter* les gens pour *se présenter à la cour* (1): & je me serois bien gardé de faire ici la moindre mention d'un si méprisable ouvrage, si des lecteurs de très-peu de discernement, mais de très-mauvais goût, ne m'avoient fait le deshonneur de me l'attribuer; & si l'on y voyoit malheureusement un éloge de mes *Lettres*, incomparablement plus propre à m'avilir, qu'à me recommander.

[(1)Anecdotes, tom. I, p.154.]

II. La seconde est intitulée: *Correspondance historique, philosophique critique, entre Ariste, Lisandre, & quelques autres amis, pour servir de réponse aux Lettres Juives*; & composée, dit-on, par une cabale d'écrivains affamés & mercénaires, que certain libraire de la Haye entretient pour cet effet à ses gages. Quoiqu'il en soit, c'est un ouvrage périodique de la nature du mien: & comme si ces auteurs ne sçavoient où prendre de la matière pour le remplir, ils s'emparent chaque ordinaire de deux ou trois textes de quelqu'une de mes *Lettres*, & les paraphrasent à peu près aussi sensément que les interprêtes d'Aristote, ou que les commentateurs de l'Apocalypse. C'est ce que je me contenterai de faire voir par deux ou trois exemples remarquables, sans me donner la peine de suivre plus au long ces messieurs dans leurs égaremens critiques, & sans fatiguer ainsi les lecteurs par des répétitions inutiles.

1° Ils paroissent si novices dans les matières établies, qu'ils me font un crime effectif d'une simple plaisanterie, généralement reçue de quiconque sçait parler; & qu'ils se récrient fort sur ce que j'ai tâché *de deshonorer en vain les jurisconsultes par le titre de maris débonnaires.* (1).

[(1) Correspondance I.]

Peut-on faire un aussi pitoyable raisonnement! est-ce vouloir deshonorer Cujas, Barthole & Dumoulin, que de soutenir que les priviléges & droits qu'on a attachés aux femmes qui se séparent de leurs époux, sont trop vastes & trop étendus? Si j'ai deshonoré les jurisconsultes en les appellant *maris débonnaires*, l'illustre Despréaux a donc flétri la réputation de tous les Parisiens; car je trouve dans sa X.

satyre la même pensée exprimée en termes incomparablement plus forts que les miens. Les voici:

As-tu donc oublié, qu'il faut qu'elle y consente?
Et crois-tu qu'aisément elle puisse quitter
Le savoureux plaisir de t'y persécuter?
Bien-tôt son Procureur, pour elle usant sa plume?
De ses prétentions va t'offrir un volume.
Car, *grace au droit reçu chez les Parisiens,*
Gens de douce nature, *& maris bons chrétiens*,
Dans ses prétentions une femme est sans bornes.

Voilà donc Despréaux plus coupable que moi. C'est dommage, en verité, que les Cotins & les Pradons, dans les critiques qu'ils ont faites des ouvrages de ce grand homme, n'ayent pas prévenu à cet égard Maître Nicolas & ses collègues, & ne leur ayent point fourni une remarque aussi judicieuse & aussi sensée.

2° La seconde chose que ces judicieux censeurs me reprochent, est d'avoir nommés les chrétiens NAZARÉENS. *C'est le titre,* disent-ils, *qu'il nous donne, croyant vivement nous offenser. Mais J. C. l'ayant porté, nous ne pouvons que nous en faire gloire.* (1)

[(1) Correspondance I.]

Le beau raisonnement! En vérité, je serois tenté de croire, que ces gens-là n'ont jamais lû que le *Pédagogue chrétien*, ou le *Paradis ouvert à Philagie*. S'ils avoient la moindre connoissance des livres, ils sçauroient que dans tous les ouvrages écrits, ou supposés écrits, par des auteurs Levantins, on donne presque toujours aux chrétiens le nom de *Nazaréens*. Entre dix mille exemples que j'en pourrois citer, je me contenterai de celui que me fournit actuellement l'*Espion dans les cours des princes chrétiens*. Il pourra servir de bonne leçon à Maître Nicolas & à ses confrères. *Je ne suis pas pour les libelles,* dit le fin musulman (1), *& je n'aime pas à parler avec irrévérence des têtes couronnées; mais les NAZARÉENS sont si stupides, qu'ils m'obligent de dire ce que je dis: je n'ai jamais vû de gens si fous.*

[(1) Tome II. lettre XC,.pag. 300.]

Que les critiques réfléchissent sur ce passage, afin que s'ils lisent jamais quelque livre où le terme de *Nazaréens* se rencontre, ils évitent le ridicule d'étaler si mal-à-propos des réflexions monacales & pédantesques. Je veux bien encore leur apprendre, que loin qu'on regarde dans le Levant le nom de *Nazaréen* comme une injure, il y est au contraire considéré comme plus noble que celui de *chrétien*; &, que dans les traités que la Porte fait avec la France, il n'en est aucun où le roi ne soit titré de *premier roi des souverains de la croyance de NAZARETH*. Maître Nicolas & ses collègues diront-ils que la Porte Ottomane *croit offenser vivement* la France, en s'exprimant ainsi? S'ils tenoient un discours aussi impertinent, je ne doute pas qu'il ne se trouvât bientôt quelque imbécille capucin, qui croiroit

répondre bien spirituellement, en disant que *Jesus-Christ ayant porté le nom de* Nazaréen, *les François ne peuvent que s'en faire gloire*.

3° Je ne sçais si quelque conformité de fanatisme avec *Marie-Alacoque* porteroit mes censeurs à s'intéresser pour elle; mais voici la manière également fausse & ridicule, dont ils prennent la défense de l'auteur de son histoire. *L'auteur de la* Vie mystique de Marie-Alacoque *a fait une faute indigne de lui & de son caractère. Il l'a reconnue. C'est beaucoup de trouver tant d'humilité dans un prélat. Il n'obtiendra pas le chapeau de cardinal. N'en sera-t-il pas assez puni? Il auroit tort de se vanter d'être l'auteur d'un tel livre. S'il pensoit ainsi, quel besoin d'en enlever tous les exemplaires, comme on a fait, de crainte qu'il n'en restât dans le public.* En lisant ce passage, il n'y a personne qui ne crût bonnement que M. de Sens a tâché lui-même de supprimer les exemplaires de son livre. Mais c'est-là une fausseté qui ne mérite point d'autre réfutation que le *mentiris impudentissimè* du bon pere Valerien; & qui n'est pas mieux appuyée que la critique qu'on me fait cinq ou six lignes après, de *juger les procès sur l'étiquette du sac, & de faire valoir la sottise d'un prélat, pour condamner les autres.* Ce second mensonge est encore plus impudent que le premier; vû que dans tout cet endroit, il n'est non plus fait mention des prélats que des imans de la Mecque. Le lecteur peut aisément s'éclaircir de cette vérité: & j'ose a cet égard lui faire un serment bien terrible; c'est que si je lui en impose, je consens de passer dans son esprit pour aussi imbécille & aussi menteur que mes critiques.

4° Ils se récrient sur ce que j'ai dit que *les grands sujets sont défendus aux François, qu'il faut qu'un métaphysicien accommode sa philosophie à la politique de l'état, aux rêveries des moines.* «Un philosophe, répondent mes censeurs, ne peut accommoder sa philosophie aux maximes de l'état, qu'il ne l'ait auparavant accordée à la raison. En suivant ses principes, nous n'écrirons jamais rien, qui nous attire l'excommunication ou les peines inflictives du magistrat.*» Je vais dans l'instant convaincre mes prétendus critiques d'être, non-seulement les plus ignorans des hommes, mais encore les plus impudens. Je leur demande si Galilée étoit un grand-homme en suivant les principes de la raison? Ils n'oseroient le nier. Cependant que ne lui arriva-t-il point? Personne n'ignore, si ce n'est peut-être mes censeurs, qu'il fut mis extrêmement âgé dans les prisons de l'inquisition, où il gémit pendant très-long-tems; & cela pour avoir démontré une vérité, dont tout le monde est aujourd'hui convaincu. En l'année 1624, le parlement de Paris ne bannit-il pas à perpétuité de son ressort trois sçavans, pour avoir osé soutenir des thèses contraires aux opinions d'Aristote? Et même sous le regne de Louis XIV. ce regne si éclairé, & dont on vante si excessivement les grandes lumieres, ce même parlement ne donna-t-il pas sur les remontrances de la Sorbonne, un arrêt portant,* qu'on ne pouvoit choquer les principes de la philosophie d'Aristote, sans choquer ceux de la doctrine de l'église? *N'est-ce pas là* attirer *sur les gens* l'excommunication & les peines inflictives du magistrat? *Si mes censeurs veulent prendre la peine de lire ces faits dans une lettre de mon sixième volume (1), ils verront qu'ils auroient pû se dispenser d'avancer cette insipide & ridicule maxime, qu'en* suivant les principes de la vraie métaphysique, on n'écrit jamais rien qui attire l'excommunication ou les peines inflictives_.

[(1) Lettre CLXXII.]

Mais, sans aller chercher des exemples si éloignés, ils en avoient un sous leurs yeux, dans cette même *Lettre Juive* qu'ils ont prétendu critiquer. Je ne doute pas même qu'ils n'en aient senti tout le poids, que ce ne soit à dessein qu'ils l'ont passé sous silence; & qu'ils ne se soient rendus par-là aussi coupables de mauvaise-foi que d'ignorance. Voici cet exemple: il est décisif dans la question dont il s'agit. «Ce fameux Descartes, dont tu as lû la philosophie avec tant de plaisir, fut obligé de se retirer dans le fond du Nord. L'ignorance & la haine monacale l'y poursuivirent. Tout mort qu'il est, elles l'attaquent journellement.» D'où vient mes censeurs n'ont-ils fait aucune mention de ce trait? A cet exemple de Descartes, joignons celui de tous les grands philosophes que la France a produits. Quelle persécution n'a point essuyée Gassendi? Il n'a pas tenu aux ecclésiastiques, qu'on ne l'ait fait brûler vingt fois; & ses *Dissertations contre Aristote*, souleverent contre lui toute la nation théologique. Bernier, disciple de ce grand homme,,fut traité comme un hérétique; & ce ne fut qu'après bien des soins, qu'il vint à bout de se justifier des accusations qu'on avoit formées contre lui. Locke n'a pas été persécuté personnellement en France. La raison en est naturelle: il demeuroit à Londres. Mais, presque tous ses ouvrages n'ont-ils pas été sévèrement défendus dans tout le royaume, & ne le sont-ils pas encore? Un libraire oseroit-il présenter à l'examen, son *Essai sur l'entendement humain*, livre admirable, & dont mes critiques ne connoissent probablement que le titre & la couverture? Tel étant le sort de la philosophie en France, j'ai donc eu raison de soutenir que *les grands sujets sont défendus aux François; & qu'il faut qu'un métaphysicien accommode sa philosophie à la politique de l'état, & aux rêveries des moines.*

Je ne pousserai pas plus loin mes remarques. Elles suffisent, non-seulement pour faire voir l'injustice & la mauvaise-foi de mes prétendus critiques, mais même pour me justifier dans l'esprit des personnes éclairées & équitables; & c'est tout ce que je me suis proposé, dans cette préface.

***

Lettres Juives, ou Correspondance Philosophique, historique & critique, entre un Juif Voyageur en différents Etats de l'Europe, & ses Correspondants en divers endroits.

***

[Page f21]

LETTRE CLIV.

Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople*, à Aaron Monceca.

J'ai examiné avec attention, mon cher Monceca, la lettre dans laquelle tu me proposes les difficultés que tu trouves dans le sentiment qui n'admet point que la

pensée actuelle soit l'essence de l'ame. Après avoir comparé tes objections avec celles de Locke, je suis resté persuadé que c'étoit avec beaucoup de fondement, que ce sage philosophe soutenoit qu'il y avoit apparence que l'ame étoit quelquefois d'assez longs intervalles sans penser.

[Pages f22 & f23]

La comparaison que tu fais de l'*étendue*, essence de la matière, avec la *pensée actuelle*, essence de l'ame, ne me paroît ni juste ni convaincante. Je puis te nier d'abord que l'étendue soit l'essence de la matière; & de te dire, que loin que tu puisses connoître ce qui constitue une chose spirituelle, tu ignores même ce qui fait le premier principe des êtres matériels. *Descartes,* dit un philosophe moderne (1), *fait consister l'essence du corps dans l'extension, & conclut ensuite, que par-tout il y a de l'étendue où il y a de la matière... Je demande d'abord, quelle est la raison pourquoi l'extension doit constituer la nature & l'essence du corps plutôt que la solidité ou quelqu'autre qualité essentielle à la matière?*

[(1)) Le marquis d'Argens; Philosophie du bon sens, ou réflexions philosophiques à l'usage des cavaliers & du beau sexe. pag. 278.]

Car de cette attention qu'on fait à un seul & unique attribut, par l'abstraction qu'on fait de tous les autres, il ne suffit point du tout que ces autres ne puissent subsister sans lui, & qu'il ne puisse subsister sans les autres. Je puis trouver un attribut particulier auquel je m'arrêterai, & que je supposerai constituer l'essence du corps. Si je tiens sur ma main une sphère pesante, par abstraction je puis concevoir que la pesanteur est toute dans son centre, & ne faire attention qu'à l'idée de ce centre. Il seroit pourtant absurde que je conclusse de-là, que la nature & l'essence du corps consiste dans la gravité. D'ailleurs, tout ce qui est dans le corps ne nous est pas connu, ou du moins ne pouvons nous démontrer qu'il nous le soit. Ainsi nous ne sçavons point présentement ce qui le constitue: & parce que nous n'appercevons que sept ou huit attributs dans le corps, nous ne devons pas assurer qu'il n'en puisse y avoir d'autres, sans lesquels son existence soit aussi impossible que sans les sept ou huit qui nous sont connus. Si la nature d'une chose consiste en trente attributs nécessaires & inséparables les uns des autres, & qu'on en prenne dix, il seroit ridicule de conclure qu'on eût cette chose qui en exige trente absolument. On en auroit au contraire une autre qui n'en demande que dix pour former son existence. Il en est de même du corps, dont nous ne pouvons démontrer que nous connoissons les attributs. Ainsi nous ne sçavons précisément ce qui constitue son essence.

[Pages f24 & f25]

Voilà, mon cher Monceca, des raisons bien fortes contre la prétendue certitude des Cartésiens sur l'essence de la matière. Or s'il est vrai que les hommes soient incertains sur ce qui constitue la nature du corps, comment peuvent-ils se flatter de connoître la nature de l'ame? Locke n'est-il pas en droit de dire aux Cartésiens: *Avant d'assurer que vous devez définir l'essence de la matière par l'étendue, &*

celle de l'ame par la pensée actuelle, parce que vous ne pouvez imaginer aucune chose corporelle qui n'ait de l'extension, & que vous ne pouvez concevoir aucun être spirituel qui n'ait la faculté de penser, attendez d'être parfaitement instruits de tous les attributs qui sont absolument nécessaires à ses différentes substances; ensorte que vous n'accordiez plus à un seul attribut le pouvoir de former une chose, qui peut-être en demande absolument trente autres, que vous ignorez & qui lui sont essentiellement nécessaires, sans lesquels elles ne sçauroient exister. Vous croyez, ou du moins vous voulez persuader les autres, que vous croyez être certains de l'essence des êtres spirituels & matériels. On pourroit avec raison vous dire, que loin de connoître la nature de ces substances, vous ignorez même ce qui les rend différentes.

Je ne sçais, mon cher Monceca, si tu as fait attention à ce que Locke objecte si à propos aux Cartésiens, au sujet de l'ignorance des hommes sur l'essence de l'ame. «Nous avons, dit-il (1), des idées de la matière & de la pensée; mais peut-être ne serons-nous jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir par la contemplation de nos propres idées, sans révélation, si Dieu n'a point donné à quelques amas de matiere disposés comme il le trouve à propos, la puissance d'appercevoir & de penser, ou s'il a joint & uni à la matiere ainsi disposée, une substance matérielle.»

[(1)Essai philosophique sur l'entendement humain, 4. chap. 3. pag. 440.]

[Pages f26 & f27]

«Car par rapport à notre idée, il ne nous est pas plus mal aisé de concevoir que Dieu peut ajoûter, s'il lui plaît, à notre idée de la matiere la faculté de penser, que de comprendre qu'il y joigne une autre substance avec la faculté de penser... Puisque nous sommes contraints de reconnoître que Dieu a communiqué au mouvement des effets, que nous ne pouvons jamais comprendre que le mouvement soit capable de produire, quelle raison avons-nous de conclure qu'il ne pourroit pas ordonner que ces effets soient produits dans un sujet que nous ne sçaurions concevoir capable de les produire, aussi bien que dans un sujet sur lequel nous ne sçaurions comprendre que le mouvement de la matiere puisse opérer en aucune maniere.»

Avant de définir que l'ame pense toujours, & qu'il est contre son essence qu'elle reste quelquefois dans un entier assoupissement pendant le sommeil du corps, il faut que les Cartésiens répondent aux objections de Locke, & qu'ils montrent évidemment qu'ils n'ont aucune incertitude sur la nature de l'ame. S'ils ne peuvent pas prouver démonstrativement qu'elle n'est point matérielle, s'ils ignorent quelle est sa nature, comment osent-ils en définir l'essence, & fonder tous leurs raisonnemens sur une définition hasardée? Le docteur Stillingflet voulut convaincre Locke que la nécessité de la spiritualité de l'ame pouvoit être démontrée, & que Dieu n'avoit point le pouvoir d'accorder la pensée à la matiere. Aux anciennes raisons des Cartésiens, il en joignit quelques nouvelles. Mais Locke détruisit

bientôt toutes ses foibles objections. Tu pourras voir un détail de la dispute de ces deux sçavans dans les notes, que le traducteur de l'*Essai Philosophique sur l'entendement humain* a mises dans la derniere édition de cet ouvrage. Le philosophe Anglois disoit à son adversaire: *l'idée que nous avons de la matiere étant une substance solide, & celle du corps une substance étendue, solide & figurée, vous prétendez que c'est confondre l'idée de la matiere avec l'esprit, que de dire, que la matiere est capable de penser.*

[Pages f28 & f29]

Je vous réponds que je ne confonds pas plus ces deux idées différentes, que celle de la matiere avec celle d'un cheval, lorsque j'assure que la matiere en général est une substance solide & étendue, & qu'un cheval est un animal ou une substance étendue, solide, avec sentiment & motion spontanée. Quoique Dieu joigne quelque nouvelle qualité à une chose solide & étendue, elle ne laisse pas d'être toujours matérielle. Supposons qu'il plaise à Dieu de créer un corps, qui n'ait uniquement que l'étendue & la solidité; ce corps sera sans doute matériel. Il accorde ensuite le mouvement à ce corps, & la faculté de se mouvoir. Ce corps reste toujours matériel. Il le rend ensuite végétatif, lui donne la vie & le pouvoir de grandir & de s'augmenter. Il reste encore matériel. Il lui donne enfin le sentiment, il le rend sensible à la douleur, à la faim, à la soif, il en fait un animal, il demeure toujours matériel. Et pourquoi Dieu, après avoir élevé ce corps par degrés jusqu'à la faculté de sentir, ne pourra-t-il pas lui accorder la perception? A ces objections, mon cher Monceca, dont je ne rapporte qu'un précis, le bon docteur Stilingfleet n'opposoit rien de raisonable. Il avoit recours à des généralités, si souvent rebattues, & tant de fois invinciblement refutées. Avouons de bonne foi que nous ne connoissons point la nature de l'ame. Nous sçavons qu'elle pense toujours dans un homme éveillé; mais de sçavoir si elle a des perceptions continuelles pendant le sommeil, c'est une chose que nous n'éclaircirons jamais.

Quant à ce que tu dis des oublis subits qu'on apperçoit tous les jours dans l'esprit des hommes éveillés, ils ne peuvent point être comparés avec ceux dans lesquels tomberoit l'ame, s'il étoit vrai qu'elle pensât toujours pendant le sommeil. Car un homme, qui lorsqu'il veille, oublie quelque chose dont il étoit occupé un moment auparavant, se souvient qu'il a pensé; il ne se rappelle pas à quoi, parce qu'il a été distrait par d'autres idées; mais il lui reste une conviction certaine & un souvenir parfait, que son esprit a reçu des perceptions: au lieu qu'un homme qui aura dormi toute la nuit & qui s'éveillera le matin, n'aura aucune connoissance qu'il ait eu la moindre idée. On doit regarder les oublis dans un homme éveillé comme la suite de la continuelle circulation des idées.

[Pages f30 & f31]

Il n'est pas raisonnable de vouloir expliquer par le même moyen l'ignorance où l'ame paroît être au reveil du corps, de toutes ses belles pensées dont on dit qu'elle a été occupée. Locke n'a-t-il pas raison de dire, *réveillez un homme d'un profond sommeil, & demandez-lui à quoi il pensoit dans ce moment. S'il ne sent*

pas lui-même qu'il ait pensé dans ce tems-là, il faut être grand devin pour pouvoir l'assûrer qu'il n'a pas laissé de penser effectivement. Ne pourroit-on pas lui soutenir avec plus de raison qu'il n'a point dormi? C'est-là sans doute une affaire qui passe la philosophie: & il n'y a qu'une révélation expresse qui puisse découvrir à un autre qu'il y a dans mon ame des pensées, lorsque je ne puis point en découvrir moi-même. Il faut que ces gens-là ayent la vûe bien perçante, pour voir certainement que je pense, lorsque je ne le sçaurois voir moi-même, & que je déclare expressément que je ne le vois pas: & ce qu'il y a de plus remarquable, des mêmes yeux, qu'ils pénétrent en moi ce que je ne sçaurois voir moi-même, ils voyent que les chiens & les élephans ne pensent point, quoique ces animaux en donnent toutes les démonstrations imaginables, excepté qu'ils ne nous le disent pas eux-mêmes.

Quant aux songes, mon cher Monceca, que tu veux faire servir à autoriser ton sentiment, prends garde qu'ils en démontrent la fausseté: car ils sont des preuves évidentes que lorsque l'ame a des pensées pendant le sommeil, elle les communique au corps, & qu'elle ne pense jamais que toute la machine humaine n'y prenne part. Je conviens avec toi de l'inutilité des songes; mais ils ne sont occasionnés que par des causes secondes. C'est aux mouvemens qui se font dans le cerveau durant le sommeil, qu'ils doivent leur existence. Ainsi leur inutilité ne peut excuser celle de ces prétendues pensées secretes de l'ame, qu'elle n'auroit le pouvoir de former que par le pouvoir immédiat de la divinité; puisqu'elles ne pourroient être produites par les passions du corps, qui en prend connoissance dès qu'il les fait naître, comme les songes le démontrent. Locke a donc raison de dire que la nature & la divinité ne faisant rien envain, il n'est pas vraisemblable que l'ame ait la faculté de former pendant le sommeil du corps des pensées qui sont aussi inutiles. Relis avec attention, mon cher Monceca, tout ce que Locke dit pour appuyer son sentiment; & je suis assuré que tu ne l'accuseras plus d'avoir été trop décisif.

[Pages f32 & f33]

Porte-toi bien, mon cher Monceca,,& vis content & heureux.

Du Caire, ce...

***

LETTRE CLV.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople*.

Les Anglois, mon cher Isaac, sont rigides observateurs de leurs loix; ils en suivent exactement le texte, ne cherchant point à l'éluder par des explications; & sous le prétexte d'entrer dans l'idée du législateur, ils ne rendent point la science des loix une jurisprudence arbitraire. Les tribunaux chargés de l'exécution de la justice, ne sont point embarrassés de sçavoir s'ils puniront un tel crime d'une telle peine. Ils ne sont occupés que de s'instruire si la personne qu'ils jugent est réellement

coupable. Dès qu'ils ont décidé qu'elle l'est, les loix prononcent sa peine. En Angleterre, le juge est le rapporteur du procès, le législateur est le véritable juge.

On ne sçauroit trop approuver, mon cher Isaac, un usage aussi judicieux & aussi prudent. De quelque probité que soient doués ceux qui sont préposés pour rendre la justice aux peuples, il est cependant nécessaire de fixer leurs décisions, & de ne les pas laisser les maîtres de punir ou d'innocenter selon leur fantaisie, ceux dont ils doivent prononcer le jugement. Le coeur de l'homme est rempli de tant de passions, & son esprit est si souvent la dupe de ses préjugés, qu'il lui est bien difficile de ne s'égarer jamais lorsqu'il est le maître d'agir sans contrainte. Si les juges n'avoient pas eu besoin d'être conduits, on n'eût point compilé les loix écrites: ils eussent eux-mêmes été des législateurs vivans. Mais on a compris qu'il étoit impossible qu'ils ne se ressentissent de l'humanité, & qu'ils ne vissent très-souvent les choses au travers du voile de leurs passions, qui les défigure & les fait changer de forme.

[Pages f34 & f35]

Je sçais, mon cher Isaac, que la rigide observation des loix cause quelquefois des maux auxquels on auroit pû remédier. Je n'ignore pas qu'il est des cas où il seroit à souhaiter qu'on pût interprêter la volonté du législateur, & lui donner un sens plus ou moins étendu. Mais je sçais aussi que si cette liberté est favorable à quelques particuliers, elle devient nuisible & même pernicieuse au bien public. Elle accoutume les juges à une jurisprudence arbitraire, & ouvre la barrière à tous les inconvéniens qu'elle entraîne après elle. Lorsqu'on établit une règle, on ne doit point songer qu'elle soit commode à une ou deux personnes seulement: on doit tâcher, au contraire qu'elle soit utile à la plûpart des gens. (1)

[(1) *Nulla lex satis commodo omnibus est: id modo quaeritur si majori parti & in summam prodest.* Tit. Livius, lib. 34. cap. 3. num.1.]

Séneque parlant des loix sur les débiteurs insolvables, dans lesquelles on ne distingue point ceux qui le sont devenus par quelque accident où il n'y a pas de leur faute, d'avec ceux qui ont tout dépensé au jeu ou par leur débauche, ne balance point d'assûrer qu'il vaut beaucoup mieux qu'un petit nombre de gens courre le risque de n'être pas reçu à alléguer une excuse légitime, que si tout le monde pouvoit chercher quelque prétexte spécieux pour se disculper. (1)

[(1) *Quid tu tam imprudentes judicas majores nostros fuisse, ut non intelligerent iniquissimum esse eodem loco haberi eum qui pecuniam, quam à creditore acceperat, libidine aut alea absumsit, & eum qui incendio, aut latrocinio, aut aliquo casu tristiore aliena cum suis perdidit? Nullam excusationem receperunt, ut homines scierent fidem utique praestandam. Satius enim erat à paucis etiam justam excusationem non accipi, quam ab omnibus aliquam tentari.* Seneca de beneficiis, lib. 7. cap. 16.]

Il suffit, mon cher Isaac, pour approuver la sage coutume d'être entiérement soumis & attaché aux décisions communes des loix, de montrer que cette coutume

est plus utile au bien public, que celle de laisser aux juges un pouvoir arbitraire. Or comme il n'est personne qui ne convienne que les hommes ont besoin d'un appui qui les garantisse contre les attaques de leurs passions, les juges n'étant point des divinités, ils ont par conséquent besoin de cet appui, & ils le trouvent dans l'observance exacte de la loi qui ne leur laisse pas le moyen d'être la dupe de leur coeur & de leur esprit.

[Pages f36 & f37]

De la nécessité de suivre exactement les ordres des législateurs, découle le besoin de n'avoir que des loix sages & raisonnables. Dès qu'on s'apperçoit dans un état, que certaines régles, qui avoient pû être nécessaires pendant un tems, deviennent inutiles ou pernicieuses, il faut les abroger & les détruire. C'est une erreur des plus dangereuses à la tranquillité publique, que le servile respect qu'on a dans bien des pays pour certaines loix bizarres, ridicules, & pour la mémoire de ceux qui les ont établies. Il semble que ce ne soient pas des hommes qui ayent institué ces coutumes: l'on diroit que la divinité les ayant révélées comme celles qui sont contenues dans nos livres sacrés, elles ayent appris aux peuples qu'on ne pouvoit les rejetter sans encourir son indignation. Triste suite des préjugés qu'on reçoit dans l'enfance, & qui rendent un état entier la victime d'une impertinence insérée dans le droit écrit, ou dans le droit coutumier!

On auroit bien moins de respect pour les législateurs, si l'on réfléchissoit qu'il n'en est aucun, même parmi les plus illustres & les plus renommés, qui n'ait ordonné quelque chose, ou d'extravagant, ou de ridicule, ou de contraire aux bonnes moeurs ou à l'humanité. Lycurgue ordonna par les loix qu'il établit à Sparte, que les filles lutteroient toutes nues devant les garçons, & qu'elles danseroient ainsi en leur présence en chantant certaines chansons. Ce législateur, en instituant une coutume aussi extravagante, avoit dessein d'endurcir le corps des jeunes filles, pour qu'elles formassent des enfans plus vigoureux, & qu'elles résistassent avec plus de force aux douleurs de l'enfantement. Un pareil moyen de rendre les femmes robustes ne s'accorde-t-il pas bien avec la pudeur & la bienséance? Et ne faut-il pas avoir oublié jusqu'au moindres régles de l'honnêteté naturelle, pour introduire une coutume qui les détruit entierement? Les Payens an milieu des impiétés & des ténébres de leur religion, ont senti combien une loi aussi infâme étoit contraire aux bonnes moeurs.

[Pages f38 & f39]

Dans l'*Andromaque* d'Euripide, Pélée n'attribue les débauches d'Hélène qu'à l'éducation qu'elle avoit reçue à Sparte. *Il n'est pas,* dit-il, *au pouvoir des Spartiates d'être sages, quand elles le voudroient: car elles sortent de la maison de leur pere avec des jupes entr'ouvertes qui laissent voir leurs cuisses. Elles vont avec les jeunes hommes & luttent avec eux: ce que je ne sçaurois souffrir. Après cela faut-il s'étonner que vous n'ayez que des femmes débauchées?* (1)

[(1) ..... *Neque, si velit aliqua Puella Spartana, possit esse casta: Quae, relinquentes domos, cum juvenibus Nudis femoribus, & tunicis laxatis, Cursus, & palestras, non tolerandas mihi Communes habent. Deinde an mirari oportet, Si non educatis mulieres castas?* Euripides, Andromachae versu 598. p. 529.]

Ce passage d'un Poëte Payen, qui condamne si justement la débauche que Lycurgue avoit établie sous des prétextes aussi faux que ridicules, est une preuve évidente que la probité & la pudeur ont trouvé des défenseurs parmi les gens qui professoient les religions les plus impies & les plus favorables aux déréglemens du coeur. *La vertu,* dit un ancien docteur nazaréen, *a même été respectée dans des temps où la débauche régnoit le plus.* (1)

[(1) *Tanta vis est probitatis & castitatis, ut omnis, vel penè omnis, ejus laude moveatur humana natura; nec usque adeo sit turpitudine viciosa, ut totum amittat sensum honestatis.* August. de civit. Dei, lib. 2, cap. 26, pag. 255.]

Ne doit-on donc pas s'étonner avec raison, que ceux qui étoient chargés de la conduite des autres hommes, qui leur prescrivoient les loix qu'ils devoient suivre, n'ayent pas compris des bienséances & des vérités qui ont été si sensibles à des simples particuliers?

Les erreurs des législateurs anciens doivent servir d'instruction à ceux qui ont aujourd'hui le pouvoir de corriger & d'annuller les loix; ils doivent se garantir d'une prévention trop grande pour les régles de ceux qui les ont précédés, & les supprimer entiérement si elles sont inutiles ou nuisibles. N'est-il pas ridicule d'avoir plus de respect pour un homme, ou pour une coutume, parce que l'un est mort & l'autre est établie depuis cinq ou six cens ans, que l'on n'en avoit dans le tems même que cet homme vivoit, & que cette coutume fut instituée? Si l'on convient de ce principe, il sera aisé de montrer que tous ceux qui ont été chargés par quelques peuples de leur prescrire des loix, ont trouvé des gens qui en ont condamné plusieurs, & qui ont écrit pour en faire connoître le faux & le vicieux.

[Pages f40 & f41]

Lycurgue avoit établi dans Sparte un sénat composé de vingt-huit personnes, qui balançoient & tempéroient l'autorité des rois. Aristote condamnoit dans l'institution de ce sénat, que les sénateurs jouissent pendant toute leur vie de leurs charges. *L'esprit,* dit ce philosophe, *ne vieillissant pas moins que le corps, il est injuste de commettre la fortune & la vie des citoyens à des hommes qui ne sont plus en état d'en juger.*

Platon n'approuvoit pas que Lycurgue eût ordonné qu'on jettât dans la fondriere des Apotêtes près du mont Tagere, les enfans qui, en naissant, paroissoient malfaits, délicats & foibles.

Aristote, au contraire, loue une cruauté si dénaturée, & plus digne d'être exercée par des bêtes féroces que par des hommes. *Quant aux enfans,* dit ce philosophe, *qu'on doit nourrir ou exposer, il faut faire une loi qui défende d'en nourrir aucun qui soit imparfait, ou mutilé de ses membres: & dans les lieux où cette loi seroit contraire aux loix du pays, il faut faire blesser les femmes, avant que les enfans ayent sentiment de vie.*

Après un raisonnement aussi absurde, aussi cruel & aussi contraire à l'humanité, doit-on adopter aveuglément les loix qu'ont prescrites des hommes qu'on a regardés comme au-dessus des autres par l'étendue de leurs lumieres? Heureux le peuple, mon cher Isaac, qui soumis aveuglément à ses loix, n'en reçoit d'autres que celles qui sont fondées sur la vertu, sur la prudence & sur la probité! Ce qui fait que dans bien des pays, les juges ont pris la licence de s'élever au-dessus des loix, de s'attribuer un pouvoir despotique, & de ne suivre ordinairement, sur-tout dans les matieres criminelles, qu'une jurisprudence arbitraire, ce sont les défauts qu'ils ont apperçus dans certaines loix. Comme ils n'étoient pas les maîtres de les annuller, ils ont pris le parti de les expliquer à leur fantaisie, & l'ont fait de cent façons différentes, suivant qu'ils ont cru que la nécessité du cas l'exigeoit. Dans toutes ces diverses explications, ils ont souvent pris les mouvemens de leurs passions pour les impressions de la justice; s'ils ont sauvé par-là plusieurs innocens, peut-être aussi n'ont-ils pas puni bien des coupables?

[Pages f42 & f43]

Je reviens, mon cher Isaac, à la maniere dont les Anglois administrent la justice: elle est sage, prudente, digne d'être imitée par toutes les nations. Dès qu'ils s'apperçoivent qu'une loi est utile au bien public, ils l'ordonnent: & tandis qu'elle n'est point abrogée, ils la suivent exactement. S'ils voient dans les suites qu'elle devient nuisible, ils ne cherchent point à l'éluder par de vaines explications, ils l'anéantissent. Dans la crainte d'introduire la pernicieuse coutume de laisser les juges maîtres de suivre leurs caprices dans ce qui regarde la vie & les biens des citoyens, loin d'accorder un pouvoir arbitraire à de simples magistrats, les Anglois veulent que les rois soient les protecteurs des loix, & n'en soient point les tyrans.

Porte-toi bien, mon cher Isaac; vis content & heureux; & que le Dieu de nos peres te comble de prospérités.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLVI.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople.*

Les égaremens, mon cher Isaac, dans lesquels j'ai vû les nations que j'ai parcourues, les erreurs & préjugés qui aveuglent généralement les hommes, m'ont fait réfléchir sur le triste état où se trouve la morale, chez les Européens. Ils sont

prévenus qu'ils suivent des maximes bien plus conformes à la raison & à la droiture que les Africains & les Asiatiques. Cependant, lorsqu'on vient à examiner plusieurs de leurs sentimens, & sur tout ceux qui ne sont fondés que sur l'autorité de certains théologiens, on les trouve presqu'aussi éloignés de la justice & de l'équité, que ceux des Caraïbes & des Cannibales.'

[Pages f44 & f45]

On ne doit pas s'étonner que les peuples ne s'apperçoivent point des erreurs qu'on leur a persuadées, & qu'on fomente tous les jours parmi eux. On les leur couvre du voile de la religion & de la piété, on les leur rend ainsi respectables. Ils croyent servir la divinité, en s'éloignant des règles de la bonne morale. Comment penseroient-ils à les suivre?

Les premiers docteurs nazaréens (1) ont prêché une doctrine si conforme à l'équité, & si utile à la société, que leurs plus grands adversaires conviennent aujourd'hui que leurs préceptes moraux sont infiniment au-dessus de tous ceux des plus sages philosophes de l'antiquité.

[(1) Les Apôtres.]

Nos rabbins avouent eux mêmes que si les Nazaréens suivoient exactement les principes fondamentaux de leur morale, ils seroient forcés de les estimer & de les regarder comme des gens à qui Socrate ne pourroit être comparé. Mais malheureusement pour eux, & encore plus pour nous qui en souffrons infiniment, ils ont entierement abandonné les sentimens de leurs premiers docteurs, & leur morale n'est plus qu'une politique plâtrée & fardée, qui tâche de conserver encore quelque ressemblance avec l'ancienne morale.

Il semble, mon cher Isaac, que le sort des hommes soit d'être les dupes de tous ceux qui veulent s'en servir pour les faire agir selon les vues d'intérêt qu'ils ont. Deux cens ans après ces premiers docteurs nazaréens, qui avoient ouvert les yeux à leurs disciples, & qui leur avoient fait connoître les régles de l'exacte équité, il commença à s'élever plusieurs théologiens qui entreprirent de détruire ce que les autres avoient fait. (1)

[(I) Voyez la seconde partie, ou lettre des mémoires secrets de la République des lettres, dans laquelle il est parlé amplement des peres de l'église.]

Un d'entr'eux, nommé Origene, homme d'un tempérament sombre & mélancolique, voulut pousser les choses à l'extrême. Aussi porta-t-il le premier la peine de la bizarrerie de ses idées; car dans la violence d'un de ses enthousiasmes, il se mutila lui-même, afin de pouvoir apprendre la religion aux femmes, sans courir le risque de succomber à quelque tentation.

[Pages f46 & f47]

Tertulien s'éloigna encore plus des régles de la saine morale. Il publia & soutint des opinions, qui renversoient absolument l'ordre & la regle dans les Etats; il prétendit qu'un nazaréen ne pouvoit exercer en conscience l'office de juge, damnant tous les Magistrats, & insinuant qu'on ne pouvoit être empereur & nazaréen.

Ces premieres erreurs si contraires à la saine morale, furent bien-tôt augmentées par de nouvelles qu'inventerent & publierent d'autres docteurs. Chaque siécle produisoit quelque écrivain, qui sappoit quelque point essentiel des principes équitables qu'avoient établis les premiers docteurs nazaréens. Quoique ces écrivains eussent du génie, de la science, & même du mérite, cependant ils se laissoient emporter à leurs mouvemens impétueux, & devenoient les premiers les dupes de leurs passions. Dans le tems que les Ariens avoient l'empereur de leur côté, Grégoire de Nazianze déclamoit contre toutes les persécutions; il prêchoit vivement la tolérance; & il soutenoit qu'on ne devoit persuader les esprits que par la douceur. Mais dès que cet empereur fut mort, son successeur n'étant point du parti des Ariens, le même Grégoire écrivit à Nectaire, pour l'exhorter à représenter à l'empereur que la piété & la religion demandoient qu'on ne permît point à ces hérétiques de s'assembler, & qu'on ne devoit avoir aucun égard aux priviléges qu'on leur avoit accordés. Ainsi loin que ce docteur nazaréen enseignât une morale qui se ressentît de la pureté de celle des premiers fondateurs de sa religion, elle étoit infiniment au-dessous de celle des philosophes payens, qui reconnoissoient que la fidélité qui consiste à être sincere, & à tenir sa parole, est le fondement de la justice. (1)

[(1) *Fundamentum est autem justitiae fides; id est dictorum conventorumque constantia & veritas.* Cicero, de officiis. lib. 1. cap, 7.]

Ce Grégoire n'est pas le seul parmi ceux que les nazaréens appellent les peres, qui ait soutenu des erreurs directement contraires à la tranquillité publique & à la raison. Augustin, homme véritablement illustre & d'un esprit vif & élevé, mais vain, fier & emporté, écrivit d'abord avec assez de modération & de sagesse contre ses adversaires, qu'on appelloit les donatistes. Mais enfin son génie ardent l'emporta.

[Pages f48 & f49]

Le philosophe s'évanouit; il ne resta plus que le controversiste; alors il soutint si hautement qu'il falloit persécuter, détruire, anéantir & exterminer ceux qu'on nommoit hérétiques, qu'il en a justement mérité le titre de patriarche des persécuteurs. Il osa avancer qu'on n'étoit point obligé de garder la foi qu'on avoit promise aux hérétiques; parce que par le droit divin, tout est aux véritables fideles, & que les hérétiques ne possédent rien légitimement. Ainsi, selon ce bouillant Africain, les contrats que les nazaréens font avec des hommes d'une différente religion, ne doivent durer qu'autant qu'ils n'ont pas la puissance de les violer. Combien la morale de Cicéron est-elle plus pure? *La fraude,* dit ce philosophe romain, *bien loin d'empêcher qu'on ne viole le serment, ne fait que rendre le parjure plus criminel.* (1)

[(1) *Fraus enim adstringis, non dissolvis perjurium.* Cicero de officiis, lib. 3. cap. 32.]

Ce n'est pas dans leurs seules disputes de religion que les peres ou théologiens nazaréens ont renversé les vrais principes moraux. Ils ont abusé quelquefois de certains passages de nos livres saints, pour autoriser leurs opinions erronées. Ambroise, en expliquant le pseaume où David reconnoît qu'il a péché contre Dieu seul (1), se sert de cette occasion, pour établir le principe le plus absurde & le plus contraire à l'humanité. Il dit en termes formels, que *David ne pécha point envers Urie, lorsqu'il le fit mourir; parce que les rois étant maîtres de la vie & des biens de leurs sujets, ils peuvent les leur ôter, lorsqu'ils le jugent à propos, sans qu'ils soient coupables auprès des hommes de leurs cruautés & de leurs caprices.* (2)

[(1) *Tibi soli peccavi, & malum coram te feci, &c.* Psalm. 50. v. 6. (2) *Rex utique erat, nullis legibus tenebatur, quia liberi sunt reges à vinculis delictorum. Neque enim ullis ad poenam vocantur legibus, tuti imperii potestate. Homini ergo non peccavit, cui non tenebatur obnoxius. Sed quamvis tutus imperio, devotione tamen ac fide erat Deo subditus.* Ambrosii apologia Davidis, cap. 10.]

Accorde si tu peux un pareil principe avec le procédé impérieux & altier que ce même docteur tint envers l'empereur Théodose, & que les Nazaréens ont si démesurément loué depuis, ou bien avec les injures atroces dont il ne fit aucune difficulté d'accabler Magnence. Cela étoit bien éloigné de ce pouvoir excessif, qu'il accorde si libéralement aux Rois.

[Pages f50 & f51]

N'est-il pas affreux, extravagant & digne de punition, de soutenir qu'un prince, qui a enlevé la femme de son sujet, & qui le fait mourir tout innocent qu'il est, ne péche que contre Dieu, & qu'il ne commet pas une véritable injustice envers celui sur qui tombe sa cruauté! Pour sentir tout ce qu'il y a de pernicieux dans une semblable opinion, on n'a qu'à réfléchir aux désordres qu'elle entraîne nécessairement après elle. *Il y a un commerce,* dit le sage la Bruyere (1), *ou un retour des devoirs du Souverain à ses sujets, & de ceux-ci au Souverain. Quels sont les plus assujettissans & les plus pénibles; je ne le déciderai pas. Il s'agit de juger d'un côté, entre les étroits engagemens du respect, des secours, des services, de l'obéissance, de la dépendance, & d'un autre, les obligations indispensables de bonté & de justice, dont le prince est dépositaire. Ajoûter qu'il est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égard, sans compte, sans discussions, c'est l'opinion d'un favori, qui se dédira à l'agonie.*

[(1) Caractères ou moeurs du Siécle, tome 1. pag.. 479.]

Voilà, mon cher Isaac, une morale bien différente de celle d'Ambroise. Il est d'autant plus surprenant qu'elle ne lui ait pas été connue, qu'elle l'a été des payens les plus dévoués au despotisme. Bien loin qu'ils ayent crû que les Rois étoient les maîtres de prendre injustement les biens de leurs sujets, & de leur ôter la vie, Hérodote nous apprend (1), que les Perses, si soumis à leurs souverains, avoient

chez eux une loi, par laquelle il n'étoit pas permis aux rois de faire mourir un homme qui n'avoit commis qu'un seul crime.

[(1) Herodot. lib. 1. pag. 67.]

La même loi défendoit à tous les grands seigneurs de traiter rigoureusement leurs esclaves pour une seule faute. Il leur étoit ordonné de considérer si les fautes que leurs domestiques avoient commises, étoient plus grandes que les services qu'ils en avoient reçus; alors il leur étoit permis de contenter leur colère & de punir les coupables.

Quelle différence, mon cher Isaac, n'y a-t-il pas entre des loix aussi sages, & les opinions de certains docteurs Nazaréens! N'est-il pas surprenant que des gens, qui n'étoient éclairés que d'une foible raison, d'une clarté obscurcie par les ténébres du paganisme, ayent eu des idées d'une morale beaucoup plus sage & plus équitable que celle qu'ont enseignée des sçavans & des Prêtres, qui reconnoissoient la spiritualité & l'unité de la Divinité?

[Pages f52 & f53]

Quelques-uns d'entr'eux ont même paru ignorer les bienséances les plus simples, & n'ont point été retenus par les liens les plus sacrés de la société. Ils ont violé les devoirs de l'amitié. Leur passion & leurs emportemens les ont si fort aveuglés, qu'ils ont déchiré par les médisances & les calomnies les plus atroces, des personnes qui leur avoient été très-cheres, & avec lesquelles ils n'avoient eu d'autre sujet de dispute, que la diversité & l'opposition de sentimens sur quelques points de doctrine. Jérôme, génie hardi & auteur véhément, dont le style approche assez de la pureté de celui de Cicéron, écrivit de la maniere la plus vive & la plus forte contre son ami Ruffin, parce qu'il avoit embrassé les opinions d'Origene. L'union qui avoit regné pendant très-long tems entre eux deux, ne put arrêter sa fureur, il fallut qu'il exhalât sa bile par un libelle. Heureux, s'il eût pû profiter des leçon qu'un auteur payen avoit données à l'univers, & qu'il eut pratiqué les sages maximes du *traité de l'amitié* de Cicéron! Sans doute alors bien loin de songer à décrier Ruffin, il eût tâché de le convaincre par la douceur & par de bonnes manieres.

La véritable tendresse ne goûte de plaisir, de satisfaction & de gloire, qu'autant que les personnes pour qui elle s'intéresse y prennent part (1).

[(1) *Nec fas esse ulla me voluptate frui*
Decrevi tantisper, dum ille abest meus
Particeps.
Terent. Heaut. Act. 2. Scen. 2]

[Pages f54 & f55]

Ce sentiment délicat est ignoré depuis long-tems des théologiens & sur-tout des controversistes. Il n'est rien qu'ils ne sacrifient à leurs passions: & dès qu'un de

leurs amis cesse d'être le partisan de leurs opinions, leur tendresse cesse de même. Leur amitié se change en haine. Ils oublient jusqu'aux moindres régles de la bienséance & de l'équité. Il ne tient pas à eux qu'on extermine par le fer & par le feu ceux qui n'ont fait d'autre crime, que de ne point continuer d'être leurs esclaves. (1)

[(1) Dans tous les tems les Ecclésiastiques ont couvert d'un beau nom les persécutions affreuses qu'ils ont faites à leurs ennemis, ou pour mieux dire, aux gens qu'ils n'aimoient pas. Je passe sous silence, dit un évêque du siécle, persécuté pour le nestorianisme, les chaînes, les confiscations de biens, les notes d'infamie, les massacres dignes de compassion, & dont l'énormité est telle, que ceux-mêmes qui ont le malheur d'en être les témoins, ont peine à les croire véritables. Toutes ces tragédies sont jouées par des Evêques... Parmi eux l'effronterie passe pour une marque de courage; ils appellent zèle leur cruauté, & leur fourberie est honorée du nom de sagesse.]

Triste suite de la foiblesse des principes d'une morale également fausse & pernicieuse, qui colore du nom de vertu les défauts les plus contraires au bien public & à la tranquillité de la société civile.

Si la véritable & saine morale est connue chez les Nazaréens, c'est aux laïques à qui ils en sont redevables. Grotius & Puffendorf ont plus fait de bien au genre humain, que tous les écrits des théologiens anciens & modernes. Ces sages jurisconsultes ont remonté à la source. Ils ont examiné avec soin les mouvemens qu'inspiroit la Loi naturelle. Ils se sont appuyés des autorités des premiers législateurs Nazaréens dont je t'ai déja fait l'éloge. En corrigeant les abus, & détruisant les erreurs qu'avoient introduits ceux qui avoient fait des points de morale de leurs caprices, de leur haine & de leur ambition, ils ont montré aux hommes la vérité toute nue, qu'on leur cachoit avec tant de soin. Cependant quelques efforts qu'ils ayent faits pour être utiles à l'univers, ils n'ont pû faire jusques ici qu'une partie du bien qu'ils s'étoient proposé; plusieurs théologiens, ardens à soutenir leurs erreurs & celles de leurs prédecesseurs, ayant fait ce qu'ils ont pu, & agissant encore de toutes leurs forces pour décrier tous les ouvrages qui enseignent une morale pure, simple, humaine, & qui désapprouve toutes les violences qu'on veut consacrer sous le prétexte de la Religion.

[Pages f56 & f57]

Lorsque l'admirable traité du droit de la guerre & de la paix *eut paru,* dit Puffendorff (1), *les Ecclésiastiques, au lieu d'en remercier l'Auteur, se souleverent contre lui; & il fut, non-seulement mis dans* l'indice expurgatoire *des Inquisiteurs Catholiques Romains; (je n'en suis pas surpris) mais encore plusieurs théologiens protestans tâcherent de le décrier. La même chose est arrivée au livre du* droit de la nature & des gens. *Les jésuites de Vienne le firent défendre.*

[(1) Traité du Droit des Gens, *Préface de Barrebrac, pag. xxij.*]

Crois-moi, mon cher Isaac. La haine des théologiens outrés contre ceux qui veulent soutenir les droits de l'humanité, & en faire connoître les devoirs à leurs concitoyens, est l'obstacle le plus fort que trouve la bonne morale. Aussi peut-on dire qu'on doit bien plutôt en étudier les préceptes dans les ouvrages des payens, que dans ceux de certains docteurs qui passent cependant pour les arbitres du sort & de la destinée des hommes. Malheur aux nations chez lesquelles on ne connoît d'autres principes de morale que ceux qu'on trouve dans les livres approuvés par les Inquisiteurs Espagnols, Italiens & Portugais!

Porte-toi bien, mon cher Isaac, & fais des voeux pour qu'il plaise à la Divinité d'éclairer les yeux de tous les hommes. Quoique nous soyons Juifs, nous devons cependant souhaiter que les Nazaréens suivent les principes d'une morale équitable. Si les Espagnols & les Portugais pensoient comme Grotius & Pufendorff, ils n'égorgeroient point nos freres aussi iniquement qu'ils font. Que le dieu de nos peres te comble de prospérités.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLVII.

Isaac Onis, *caraïte, ancien rabbin de Constantinople*, à Aaron Monceca.

Tu auras sans doute été surpris, mon cher Monceca, de mon silence, & tu m'auras accusé de paresse & de négligence; mais tu changeras de pensée, en apprenant que j'ai été faire un voyage de quelques jours à Jérusalem. La proximité de la sainte cité de David, le desir de voir cette illustre capitale du royaume de nos ancêtres, la facilité de satisfaire ma curiosité, m'ont fait profiter de l'occasion d'un vaisseau qui partoit d'Alexandrie pour se rendre à S. Jean d'Acre.

Je ne puis, mon cher Monceca, t'exprimer les mouvemens dont j'ai été agité, en entrant dans la Palestine. La joie, la douleur, la piété, la fureur, le respect, le dépit, toutes ces passions se succédoient dans mon coeur, & sembloient y agir toutes ensemble.

[Pages f58 & f59]

Heureux séjour, disois-je, *où le Dieu d'Israël fut autrefois servi par son peuple, avec la splendeur que demande son culte, se peut-il que mes yeux ayent la douceur de te contempler? Mais hélas! dans quel état leur offres-tu les villes & les palais, dont tu étois rempli? Je ne vois que des ruines, restes infortunés, échappés à la cruauté, à la rage, & à la fureur de nos ennemis. Dieu juste! Dieu vengeur! Souviens-toi de ton peuple!*

A ces mots, mon cher Monceca, mes yeux se sont remplis de pleurs; & quoique je desapprouve la vengeance que nos freres desirent, une sainte fureur, dont je n'étois point le maître, l'a emporté sur mes réflexions philosophiques. Je me suis

prosterné à terre; & me tournant du côté des ruines du temple, dont je n'étois éloigné que de quinze lieues, j'ai fait la priere que nos freres font plusieurs fois l'année dans leurs synagogues. *Regarde, Seigneur, les maux que nous ont faits nos ennemis. Rappelle-toi les cruautés de Nabuchodonosor & celles de Titus; mais souviens-toi sur-tout d'Adrien, le plus cruel des destructeurs de notre nation, qui éleva sur ton autel des statues infâmes, qui souilla ta ville par l'idolatrie, qui rasa & saccagea neuf cens quatre-vingt bourgs, & brûla quatre-vingt synagogues.* (1)

(1) Il y a dans le rituel des Juifs une hymne pour le neuviéme jour du mois *Ab*, dans laquelle on lit ces mots: *Recordare, Domine, qualis fuerit Adrianus. Crudelitatis consilia amplexus, consuluit Idola se pervertentia, & sustulit combussitque quadraginta & octoginta Synagogas.* Tractatus Talmudicus, *Giffin* dictus, *apud* Joan. à Lent. de Judaeorum Pseudo-Messiis, pag. 18.]

Ma douleur, mon cher Monceca, a pris de nouvelles forces en arrivant à Jérusalem. J'ai senti mon coeur percé de mille coups mortels, lorsque j'ai examiné les ruines du temple. Les Turcs ont bâti une mosquée dans l'ancien parvis. Il est encore pavé de marbre blanc & noir. Au milieu, & dans le même endroit où se trouvoit autrefois le Saint des Saints, est aujourd'hui le temple mahométan couvert d'un grand dôme soutenu par deux rangs de colonnes de marbre. Au milieu de ce dôme, on voit une grosse pierre, sur laquelle les Turcs assûrent que Mahomet se plaça lorsqu'il monta dans le Ciel.

[Pages f60 & f61]

Juge, mon cher Monceca, du désespoir d'un Israélite à la vûe de cet infâme édifice construit sur les fondemens du temple élevé par Salomon. La douleur, dont j'en ai été pénétré, ne m'a pas permis de faire un long séjour à Jérusalem. Content d'avoir baisé cette terre chérie, & dans laquelle nos descendans purifieront un jour toutes les impiétés & les abominations que nos ennemis y ont commises, je suis retourné au Caire, où j'ai emporté dans une boëte de la précieuse terre sur laquelle le temple avoit été bâti. Ce n'est pas qu'imitant la superstition des Nazaréens, qui ont pour certains lieux de Jérusalem un respect infini, je pense qu'il y ait une vertu plus efficace dans cette terre que dans aucune autre. Mais j'ai été bien-aise d'en avoir avec moi, pour me rappeller plus fortement les maux où nos crimes ont plongé notre patrie, & m'exciter par-là à devenir plus vertueux.

Lorsque je pense, mon cher Monceca, aux maux que nos peres ont soufferts, je suis tenté de croire qu'ils s'étoient rendus coupables de quelques grands crimes, dont la connoissance n'est pas venue jusques à nous: & il faut que je t'avoue que si je n'étois point aussi assûré que je le suis de la vérité de ma religion, quand j'examine les maux qui nous ont accablés depuis la naissance du Nazaréisme, je croirois volontiers que les prophéties ont été accomplies; & que le Dieu d'Israël ayant abandonné son Peuple, en auroit choisi un autre.

Sans m'arrêter à la premiere destruction de Jérusalem par Titus, je parcours avec étonnement & avec frayeur, les malheurs dont les Juifs ont été accablés par

Adrien. Après que ce cruel empereur eut fait mourir Barcokebas, pris la ville de Bitter, derniere ressource d'Israël, il ordonna qu'on plaçât un pourceau de marbre sur la porte de Jérusalem, par laquelle on alloit à Bethléhem. Il fit servir à la construction d'un théâtre & de plusieurs temples de ses faux Dieu, les pierres du temple de Salomon: il fit élever la statue de Jupiter dans le lieu où se trouvoit autrefois le sanctuaire. Il défendit, sous peine de la vie, à tous les Juifs, de pouvoir entrer dans Jérusalem. Il ordonna qu'on coupât les oreilles à un grand nombre d'entr'eux qu'il fit transporter en divers pays.

[Pages f62 & f63]

Si les maux que nous avons soufferts en Espagne & en Portugal, ne nous montroient évidemment jusqu'où peut aller la dureté des hommes, ce seroit avec peine que nous ajouterions foi aux cruautés que nos auteurs assûrent avoir été exercées sur nous par Adrien & par ses soldats. Ils disent, *qu'après la prise de Bitter, le carnage fut si grand, & que le sang couloit avec tant de force, qu'il entraînoit avec lui des pierres de la pésanteur de quatre livres, & qu'il entra bien avant dans la mer.* (1) Ils ajoutent que *lorsque les Romains furent maîtres de la ville, ils assemblerent tous les écoliers, & les brûlerent avec leurs livres; parce que ces jeunes gens, dans les commencemens du siége, voulant se rendre utiles à leur Patrie, s'étoient servis de leurs poinçons ou de leurs canifs, pour tuer les ennemis.*(2)

[(1) *Quinimo, sanguis rapiebat secum petras magnitudinis quadraginta modiorum, donec ad quadraginta milliaria usque in oceanum fluxerit.* Lent. pag. 28. (2) *Ista pubes principio hostes impetum facientes graphiis suis confodiebat. Cum vero hi praevalerent, urbemque cepissent, & involverunt puerulos illos cum libris suis, eosque igne sic cremarunt.* Joan à Lent, pag. 13.]

On leur fit un crime énorme d'avoir osé se défendre lorsqu'on les attaquoit. La perte de Bitter fut suivie de l'entiere dispersion de notre nation. Les maux que nous avions essuyés sous Titus, n'étoient que de légeres playes, eu égard au coup que nous porta Adrien. Il fit vendre un nombre infini de Juifs, dans les foires, au même prix que les chevaux; & il en fit conduire beaucoup en Egypte qui moururent de faim, de soif & de fatigue.

Est-il possible, mon cher Monceca, que la Divinité expose un peuple à des maux aussi grands, s'il ne les a mérités par des crimes qui demandent des châtimens aussi rudes? Je crois être fondé à soutenir que nos auteurs ne nous ont point dit les véritables causes qui peuvent avoir obligé le Seigneur d'abandonner ainsi son peuple à la cruauté de ses ennemis. Sans doute il falloit que les Juifs eussent commis quelques offenses contre les Romains, dont la Divinité étoit justement irritée. Sous le prétexte de la religion, peut-être avoient-ils fait plusieurs meurtres, & s'étoient-ils souillés du sang des innocens. On doit même penser que les soupçons sont bien fondés, si l'on veut ajouter foi aux écrits d'un ancien docteur Nazaréen, qui vivoit environ deux siécles après Adrien.

[Pages f64 & f65]

Il a laissé par écrit, que le fameux Barcokebas, auteur de la guerre des juifs contre les Romains, étoit un célébre imposteur, qui plongea la nation dans un abîme de maux, dont elle n'a pu sortir. Ce malheureux qui se disoit le Messie, se servoit d'une ruse par laquelle il paroissoit vomir des flammes, & jetter des étincelles de feu par la bouche. (1)

[(1) *Ut ille Barcokebas auctor seditionis Judaicae, stipulam in ore succensam anhelitu ventilabat, ut flammas evomere videretur.* Hieronymi apologia II. adversus Ruffinum.]

Il excita les Juifs à la révolte; & par un excès d'un fanatisme qui tenoit de la rage & du désespoir, il exigea de tous les Juifs qui entrerent au nombre de ses soldats, & qui se montoient à deux cens mille, qu'ils se coupassent un doigt pour donner une preuve de leur courage. Ce monstre né pour la destruction de ses freres, vint à bout de séduire presque toute la nation. Elle entra dans ses vues: elle secoua pour un tems le joug des Romains, en égorgea plusieurs, & prit pour le sujet de sa révolte, & des meurtres qu'elle commit, le prétexte le plus frivole. Nos auteurs en conviennent: & par les raisons qu'ils apportent de la prise d'armes des Juifs, ils semblent justifier tous les maux que leur firent les Romains.

Si nous croyons ce que raconte le *Talmud*, la guerre contre Adrien fut occasionné par la mort de plusieurs Romains, qu'on égorgea très-injustement. Ce livre nous dit, (1) que les Juifs avoient la coutume de planter un cédre lorsqu'il leur naissoit un fils, & un pin lorsqu'il leur naissoit une fille. Ils se servoient du bois de ces arbres, pour faire le lit nuptial, lorsqu'ils venoient à établir les enfans à la naissance desquels ils les avoient plantés. La fille de l'empereur Adrien, traversant la Judée, son char vint à se briser. Pour le racommoder, les Romains, qui accompagnoient cette princesse, ignorant l'usage & la destination de ces arbres, en couperent un.

[(1) *In more fuit ut cum nasceretur infans, plantarent cedrum, cum infantula, pinum: cumque nati contraherent matrimonium, ex iis conficerent thalamum. Die quadam transiliit filia Caesaris, & confractum est ei crus: carpenti cedrum istiusmodi exciderunt, atque eam attulerunt. Insurrexerunt in eos judaei, atque eos ceciderunt. Relatum est Caesari rebellare judaeos. Profectus ille, in eos iracundus, excidit totum corpus Israelis.* Tractatus Talmudico-Babyl. *Giffin* dictus, folio 17- *apud* Joli. à Lent. de Judaeorum Pseudo-Messiis, Pag. 7.]

[Pages f66 & f67]

Les Juifs se souleverent dans l'instant, & tuerent ces Romains, qui avoient osé détruire une chose qu'ils regardoient comme sacrée.

Il n'est rien de si ridicule & de si faux que cette Histoire; car il est très-certain que l'empereur Adrien n'eut jamais de fille. Mais en supposant la réalité de ce conte fabuleux, nos Peres ne méritoient-ils pas d'être punis rigoureusement de s'être révoltés pour un pareil sujet? Et n'étoit-ce pas une barbarie affreuse, que d'avoir

égorgé les gardes d'une princesse, pour avoir commis une faute dont ils ne connoissoient point les conséquences?

Sans recourir à toutes les chimériques visions du *Talmud*, convenons, mon cher Monceca, que l'imposteur Barcokebas, & l'esprit remuant de nos peres, toujours prêts à la révolte, leur attirerent les maux dont ils furent accablés. Au lieu de se souvenir de ceux qu'ils avoient essuyés sous Titus, pour éviter d'en essuyer de nouveau de semblables, ils irriterent les Romains par leur désobéissance; & par leurs cruautés & leurs meurtres, ils offenserent griévement la divinité, dans laquelle seule ils devoient avoir leur recours. Il faut avouer de bonne-foi, que s'il n'est point de peuple au monde qui ait été traité aussi durement que nous, il n'en est point non plus, dont l'orgueil, l'obstination & la cruauté aient plus mérité le total abandon de Dieu. Et ce qu'il y a de plus douloureux pour nous, c'est que la plupart des crimes de notre nation ont été occasionnés par des gens qui l'ont abusée sous le prétexte de défendre la religion.

Nos malheurs passés doivent être éternellement présens à nos yeux, & nous empêcher d'être de nouveau la dupe de quelque imposteur. Lorsque le Messie viendra finir notre esclavage, & rompre nos fers, il n'aura pas besoin de nous ordonner de tremper nos mains dans le sang. Sa seule puissance domptera les coeurs les plus rebelles; & pour en venir à bout, il n'aura qu'à le vouloir. Rien ne lui sera impossible. Il n'y a que les faux prophétes & les imposteurs qui veulent fonder la doctrine qu'ils annoncent sur la destruction d'une partie du genre humain. N'y a-t-il pas de la folie & de l'extravagance à soutenir que Dieu ne nous enverra un libérateur que pour nous autoriser à commettre toutes sortes de cruautés?

[Pages f68 & f69]

Ceux qui se forment cette idée du Messie, se figurent apparemment qu'il y aura peu de différence entre lui & un Inquisiteur Espagnol. Rejettons, mon cher Monceca, ces fausses notions; & soyons certains que notre libérateur loin de mettre en feu l'univers, ramenera le calme & la paix dans les quatre parties du monde.

Porte-toi bien, mon cher Monceca, & ne conçois que des espérances aussi sages que salutaires de notre Libérateur à venir.

Du Caire, ce...

***

LETTRE CLVIII.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople*.

Les Nazaréens, mon cher Isaac, me paroissent fondés dans les reproches qu'ils font à la plus grande partie des écrivains de notre nation. Ils les accusent d'avoir inventé mille contes odieux, pour flétrir leur Législateur, & d'avoir falsifié l'ancienne

histoire avec autant d'ignorance que de malice. On ne sçauroit nier que les Auteurs Juifs n'ayent donné à nos ennemis un juste sujet de se plaindre. Car sans parler des fables grossières qu'on a insérées dans le *Talmud*, pour rendre ridicule la mémoire de Jesus de Nazareth, dont la morale fut si pure, & qu'un Israélite véritablement Philosophe ne peut s'empêcher d'admirer, quels écrits calomnieux n'ont pas débités les Rabbins, dans tous les tems, depuis la naissance du Nazaréisme? Je ne sçais, mon cher Isaac, si tu connois un livre dont l'auteur vivoit il y a environ quatre ou cinq cens ans, quoiqu'il ait tâché de se déguiser le plus qu'il lui a été possible, dans le dessein que son ouvrage passât pour avoir été composé peu de tems après la mort du Législateur des Nazaréens. Cependant on découvre aisément la supposition de ce prétendu manuscrit; & les Nazaréens, loin d'en craindre les suites, ont pris eux-mêmes le soin de le publier.

[Pages f70 & f71]

Ils l'ont fait imprimer, & ont accompagné le texte de sçavantes notes, qui couvrent de confusion, non-seulement l'auteur de cet écrit fabuleux, mais encore, toute notre nation, avide des faits qui peuvent nuire aux Nazaréens, & incapable de vouloir distinguer le vrai du faux. (1)

[(1) *Voici le titre de cet ouvrage traduit en Latin*: Historia Jeschuae Nazareni, à Judaeis blaspheme corrupta, ex manuscripto hactenus inedito nunc demum edita, ac versione & notis (quibus Judaeorum nequitiae propius dereguntur, & authoris asserta ineptiae ac impietatis convincuntur, illustrata, à Joh. Jac. Huldrico Tigurino. *Lugduni Batavorum*, 1705, in-8.]

Ceux qui adoptent sans examen toutes les calomnies qu'on publie contre nos adversaires, ne prennent pas garde qu'ils leur fournissent des armes pour les combattre. Les gens qui font usage de leur raison, & qui ne sont point aveuglés par les préjugés, sont indignés de voir qu'on suppose des faits notoirement faux, & n'ajoutent plus aucune croyance à tous ceux qu'ils trouvent dans les ouvrages d'un écrivain, qui ne rougit point d'avancer un mensonge, dont il connoît lui-même toute la noirceur. Cela fait que la vérité ne peut se faire jour, & qu'elle est entièrement obscurcie & avilie par les faussetés dont elle est accompagnée.

Il n'est rien de si affreux, mon cher Isaac, que les impostures qui sont insérées dans l'ouvrage dont je viens de te parler. Que nos Rabbins soutiennent avec force que le Législateur des Nazaréens ne fut point le Messie, je trouve qu'ils agissent conformément aux principes de leur Religion, mais qu'ils inventent les faussetés les plus atroces, rien ne sçauroit les excuser. Il est de notoriété publique que Jesus de Nazareth nâquit d'une femme, dont les moeurs furent très-pures. Ces sectateurs disent que cette femme conçut Jesus par l'opération de l'esprit de Dieu. Les juifs, qui ne sont point outrés dans leurs écrits, assûrent qu'il nâquit du mariage de Marie & de Joseph. Mais l'auteur du manuscrit débite sur cette naissance la fable la plus absurde.

[Pages f72 & f73]

Selon lui (1), sous le regne d'Hérode, un nommé Papus, fils de Jeh, épousa une femme appellée Miriam, fille de Kalphus, soeur du rabbin Siméon Hakalph. Cette Miriam étoit fort belle, & Papus son mari fort jaloux. Aussi avoit-il soin de la tenir renfermée. Cependant ses précautions furent inutiles. Un jour de fête, où cet époux soupçonneux ne se trouvoit point au logis, un certain Joseph Pandira, nazaréen, passa sous les fenêtres de Miriam, & lui tint ce discours séducteur: *Miriam, Miriam, jusques à quand demeurerez-vous enfermée?* A ces douces paroles, Miriam se mit à la fenêtre, & répondit: *Joseph, Joseph, délivre-moi de ma prison, & je deviendrai ta compagne.* Joseph alla chercher une échelle, & Miriam descendit par la fenêtre. Ces deux amans s'en allerent à Béthléhem; & de leur concubinage nâquit au bout d'un an Jesus de Nazareth, & dans la suite plusieurs enfans, tant fils que filles.

[(1) *Ecce, tempore regni Herodis proseliti, erat vir quispiam cui nomen Papus F. Jeh. Huic uxor erat nomine Miriam, filia Kalphus, soror R. Simeonis Hakalph. Erat autem illa Miriam (celebris illa) antequam in matrimonium duceretur, comtrix capillorum muliebrium. Nupta illa erat Papo, juxta legem Moisis & Israelis, formaeque speciositate supra alias eminebat. Oriunda ex tribu Benjamin. Nec maritus ejus Papus ei permittebat ex aedibus egredi in publicum, sed fores eum in finem clausas habebat; suspicabatur enim lescivos homines (formae prestantia illectos) rem forte cum illa habituros. Factum vero est, ut die uno, quo jejunium expiationum agitabatur, fenestras ejus transiret improbus ille Joseph Pandira, Nazarenus, qui formae etiam pulchritudine insignis erat. Is, cum animadverteret virum in aedibus tunc nullum esse, elatâ voce inclamat*: Miriam, Miriam, quo usque sedebis seclusa! *Prospectat illa de fenestra, eique respondet*: Joseph, Joseph, liberam me fac, fodes! *It ergo Josephus, adducit secum scalam, Mariam è fenestra descendit, & fugiunt ambo Hierosolymâ Bethlehemam, ipso expiationis die jejunio, ibique degunt diebus multis nemini cogniti. Concubuit autem Josephus cum Miriam ipsa exp. die, feria esuriali. Concepit illa, eique parit anno vertente Jeschuam Nazarenum. Concepit rursus, & peperit filios filiasque.* (1) Hist. Jeschuae, pag. 4. & 5.
(1) [*Filios Filiasque.*] Secundum litteram Nebulo intelligere petulanter voluit quae in Evangelio memorantur de Christi fratribus & sororibus. *Math. XII. 46. XIII. 55. 56. &c.* Cum tamen nosse facile potuisset recuritùs, Phrasi Hebr. *fratres* denotare quosvis *propinqua cognatione conjunctos, &c.* Huldrici notae in hist. Jeschuae, pag. 10.]

Est-il rien de plus absurde, mon cher Isaac, que ce conte odieux, démenti par la plus grande partie de nos propres auteurs? C'est ce que l'habile écrivain, qui a fait des notes sur ce texte fabuleux, a fait sentir avec beaucoup de force. Il a encore démontré d'une maniere évidente, que l'auteur juif, pour donner un air de vérité aux fables qu'il racontoit, avoit puisé dans les écritures des Nazaréens plusieurs choses qu'il avoit entiérement défigurées. Telle est la fin du passage que je viens de te citer, où il donne à Jesus de Nazareth, *plusieurs freres & plusieurs soeurs*; prenant au pied de la lettre quelques expressions, qui signifioient plutôt une fraternité d'amitié, qu'une véritable parenté formée par les liens du sang.

[Pages f74 & f75]

La haine de l'écrivain juif n'a point été assouvie en donnant au législateur des nazaréens la naissance la plus infâme. Il a voulu encore le faire passer pour un parricide, afin que ses crimes surpassassent ceux des plus grands criminels; & il a débité une seconde fable encore plus grossiére & plus ridicule que la premiere. (1)

Jesus, dit-il, *ayant connu qu'il étoit né d'un adultere, & se voyant méprisé par les sages, s'en alla à Nazareth. Lorsqu'il fut arrivé chez sa mere, il feignit d'être très-incommodé d'un mal aux dents.* J'ai appris, *lui dit-il,* quand je faisois mes études, un reméde certain contre la douleur qui me tourmente; & si vous voulez mettre vos mammelles dans ma bouche, je serai guéri dans peu de tems. *Miriam consentit à ce que souhaitoit son fils. Mais celui-ci, lui ayant serré les mammelles, l'assura qu'il ne lâcheroit point prise qu'elle ne lui avouât de qui il étoit fils, & qu'elle ne lui fît un récit de ses aventures.* Je vous avouerai tout, *répondit Miriam.* Papus fut mon légitime mari. Mais, vous & tous mes autres enfans, êtes nés du commerce criminel que j'ai eu avec Joseph. *Ces paroles enflammerent Jesus de colere. Il assassina son pere Joseph, & se sauva ensuite en Galilée.*

[(1) *Accidit autem ut Jeschua, his visis, cognitoque spurium se esse, ad id circa nota (Calvitii) à sapientibus dehonestatum, abierit Nazaretham, conveneritque matrem suam, ibique* Odontalgia* *se graviter affligi simulans, matri asseruerit sese cùm academicis studiis incumberet, probatum contra dentium dolores remedium audivisse; illudque hoc esse, si mater afflictimammas immittat inter januam cardinesque medias, dentibusque laborans, eas exugat, eum revaliturum. Respondit mater (indulgentissime, malique nihil suspicata).* Agedum, filii mi, ponam ego mammas meas inter cardines medias: tu eas exfuge. *Mater itaque mammarum alteram interponit; sed Jeschua fores claudens, mammas maternas gravissime affligit, matremque ita alloquitur*: Non te prius dimitto, quam mihi dixeris qua ratione in lucem editus ego sim, & quae studia olim tua fuerint. *Respondit ergo mater,* Spuritus tu es Maritus enim alter etiam mihi est, cui nomen Papus. Progenitor autem tuus Joseph in matrimonium me accepit, non accepto à legitimo marito divortii libello. Omnes itidem liberi mei reliqui spurii sunt. *Haec cum percepisset Jeschua excandescit irâ, & abiens patrem Josephum occidit, postea vero in Gallilaeam Judae aufugit.*
Hist. Jeschuae, pag. 31 & 33.]

[*(Voir note en tête de la table des matières au sujet de la translittération du texte grec de l'ouvrage original)]

[Pages f76 & f77]

Est-il possible, mon cher Isaac, que nos freres les Juifs n'ayent pas supprimé pour leur honneur, un livre rempli de faussetés aussi évidentes? Et comment n'ont-ils pas compris, qu'elles autorisoient les reproches que nous font les nazaréens de n'avoir respecté, ni les bienséances, ni même la vraisemblance, dès qu'il a été question de pouvoir leur nuire? Lorsqu'un philosophe lit des absurdités pareilles à

celles que je viens de te rapporter, & qu'il réfléchit qu'elles sont, non-seulement approuvées des Juifs, mais encore soutenues comme des vérités incontestables; n'est-il pas en droit de conclure qu'il y a apparence que tous les écrivains Juifs, depuis près de seize siécles, ont été des fourbes; & que ceux qui ont ajouté quelque confiance à leurs ouvrages n'avoient pas le sens commun? Peut-on voir un conte plus pitoyable que ce mal aux dents, dont Jesus feint d'être tourmenté, & que l'expédient dont il se sert pour apprendre de qui il est né? Je ne dis rien du prétendu assassinat de son pere Joseph. C'est-là un fait démenti, non-seulement par tous les auteurs nazaréens, mais encore par les écrits de plusieurs rabbins, qui, quoiqu'ils aient publié tout ce qu'ils ont crû de plus propre à rendre odieux le législateur des nazaréens, ne l'ont cependant jamais accusé de ce parricide.

Je ne m'étonne point, mon cher Isaac, de la haine des nazaréens envers tous ceux qui professent le judaïsme. Les excès où se sont portés plusieurs de nos écrivains, semblent la mériter justement: & je ne sçais comment ils ont encore autant d'égards pour nous, vû la maniere indigne dont nous agissons à leur égard. Je croirois volontiers que le mépris qu'ils font des contes odieux que nous débitons, les vengent assez des fades plaisanteries de nos auteurs.

Avant que je finisse ma lettre, permets que je t'apprenne celle que l'auteur de ce mauvais ouvrage a faite sur un miracle que les nazaréens assûrent avoir été fait par leur législateur. (1)

[(1) *Venerunt itaque inde in divorsorium. Quaerit ibi Jesus ex hospite*: Est ne tibi unde hi edant? *Respondit hospes*: Non mihi suppetit, nisi anserculus unus assatus. *Sumit ergo Jesus anserem, illisque apponit, aiens?* Anser hic exiguus nimis est, quam ut à tribus comedi debeat. Dormitum eamus, & ille qui somniarit somnium optimum, comedet anserem solus. *Decumbunt igitur. Tempestâ vero nocte surgit Jehuda, & anserem devorat. Mane itaque illis surgentibus, Petrus ait*: Somnio mihi visus sui assidere solio filii Dei Schaddai: *Jesus ait,* Ego sum filius ille Dei Schaddai, & somniavi te prope me sedere. Ecce ergo me prestantius quid somniasse te; quare meum erit anserem comedere. *Jehuda tandem aiebat*: Ego quidem ipsemet in somnio comedi anserem. *Quaerit ergo anserem Jesus, sed frustra; Jehuda enim devorabat illum.* Hist. Jeschuae, pag. 51.]

[Pages f78 & f79]

Jesus, avec deux de ses disciples, dit-il, *arriva dans une habitation. Il demanda à son hôte s'il n'avoit rien à lui donner à manger?* Il ne me reste, *lui répondit cet hôte,* qu'un oison. *Jesus le prit; & l'ayant mis dans un plat,* cet oison, *dit-il,* est trop petit pour être partagé en trois portions. Allons-nous-en dormir; & celui qui fera le plus beau songe le mangera à son réveil. *Les disciples obéirent. Mais pendant la nuit, Jehuda se leva, & mangea lui seul l'oison. Lorsque le jour fut venu, Pierre dit qu'il avoit songé qu'il étoit assis à la droite du fils de Dieu. Jesus répondit*: C'est moi qui suis le fils de Dieu, & j'ai aussi songé que tu étois assis à mon côté. Je dois donc manger l'oison; car mon rêve est beaucoup plus beau que le tien. *Mais Jehuda leur*

dit: Moi, j'ai rêvé que je mangeois l'oison. *Jesus, entendant cela, le chercha vainement, puisque Jehuda l'avoit réellement mangé.*

Une nourrice fait-elle à son enfant des contes aussi pitoyables; & les nazaréens n'ont-ils pas raison d'avoir plus de pitié & de mépris pour les ouvrages que nous écrivons contr'eux, que de colere & de dépit! Prions l'être souverain, mon cher Isaac, qu'il éclaire les Israélites, & qu'il les empêche d'affoiblir leurs bonnes raisons par des fables & des impostures.

Porte-toi bien, mon cher Isaac, & vis content & heureux.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLIX.

Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople*, à Aaron Monceca.

Je connois parfaitement, mon cher Monceca, le livre dont tu m'as parlé dans ta derniere lettre.

[Pages f80 & f81]

C'est un de ces misérables ouvrages enfantés par les rabbins, & qui deshororent autant le judaïsme, que le ramas de visions que contient le *Talmud*. En embrassant les sentimens des sages Caraïtes, j'ai acquis le droit de rejetter tous ces écrits imposteurs, dictés par la haine, & que la passion & les préjugés ont consacrés sous le voile de la religion.

Les endroits que tu m'as cités de la prétendue *histoire de Jesus de Nazareth*, ne sont pas les plus ridicules de ceux qu'on y trouve en grand nombre. En voici un qui me paroît surpasser tout ce qu'on a écrit de plus absurde (1). *Jehuda,* dit cet auteur, *alla trouver le roi, & lui apprit que Jesus étoit arrivé. Ce prince envoya les jeunes prêtres vers lui, & ils dirent à Jesus*: Nous ne sommes point des trompeurs ni des méchans. Nous ajoutons foi à vos discours. Nous vous demandons seulement que vous fassiez devant nous quelque miracle. *Jesus consentit à leur demande; & par la vertu du nom tout-puissant, il opéra plusieurs prodiges. Or, Jesus, ainsi que ses disciples, n'observerent point les jeûnes établis les jours d'expiation. Ils bûrent du vin dans lequel on avoit mêlé de l'eau d'oubli.*

[(1) *Jehuda vero clanculum se ad regem confert, eique nunciat Jesum cum suis esse in aedibus Purae. Mittit ergo rex juvenes sacerdotes in aedes Purae, a qui cum illuc venissent, ad Jesum aiunt*: Homines nauci non sumus, & in te ac verba tua credimus. Tantum nobis da ut coram facie nostra miracula patres. *Patravit itaque Jesus coram iis mira, per nomen immensum. Ederunt autem Jesus & discipuli ejus ipsa die expiationum feria esuriali, nec jejunarunt. Biberunt etiam de vino quod miscuum erat aquis oblivionis, cubitumque postea iverunt. Circa*

tempestam vero noctem satellites regis ad ejus mandatum aedes Purae corona circumdant. Aperit Pura januam: ingrediuntur satellites conclave Jesu & affectarum ejus, eoasque compedibus constringunt. Jesus itaque intendebat animum in nomen immensum, sed non valebat illud assequi, omnium enim ejus connexiorum oblitus erat. Tunc dixit Jesus: De me dictum est, *vinum & mustum, &c. (Hos IV. II.) Satellites autem Jesum & affectas abducunt in carcerem, dictum* domus blasphemantis, *quia probris & blasphemiis affecit Deum. Mane itaque regi nunciabatur Jesum & sequaces ejus captos esse & carceri inclusos. Praecepit vero rex custodire eos usque ad festum tabernaculorum coram Domino in festo, juxta id quod praeceperat Moses. Jussit ergo rex lapidare Jesu discipulos extra Hyerosolinam, & viderunt omnes Israelitae, & lapidibus obruerunt sequaces Jesu. Universus autem Israel cantica & laudes deferebat Deo Israeli, quod viros hosce Belial in manus eorum tradiderit.*
Hist. Jeschuae, pag. 67, 68, & 69.]

[Pages f82 & f83]

Ensuite, ils allerent se coucher. Mais pendant la nuit, des soldats entourerent la maison dans laquelle ils étoient, & les garotterent. Jesus faisoit tout ce qu'il pouvoit pour se ressouvenir du nom tout-puissant, sans que cela lui fut fût possible, parce qu'il l'avoit oublié..... Les soldats le conduisirent donc, lui & tous ses satellites, dans une prison appellée la maison de blasphême, *parce qu'il avoit blasphêmé contre Dieu. Cependant le matin on apprit au roi que Jesus & ses disciples avoient été arrêtés. Le roi ordonna de les garder en prison jusqu'à la fête des tabernacles, durant laquelle les peuples accouroient de toutes les parts pour se prosterner devant le Seigneur, ainsi que Moïse l'avoit ordonné. Le roi ordonna donc qu'on conduisît les disciples de Jesus hors de Jérusalem, & qu'on les lapidât; ce qui fut exécuté aux yeux de tous les Israélites, qui chantoient des cantiques, & rendoient grace à Dieu de leur avoir donné le moyen de punir ces méchans hommes.*

En ne faisant point attention, mon cher Monceca, aux faussetés & aux mensonges qui sont dans ce récit, & qu'on voit si évidemment démentis & détruits par toutes les histoires les plus autentiques, il s'ensuit une absurdité qui saute aux yeux des lecteurs les plus ignorans. Si tous les disciples de Jesus périrent à la fête des tabernacles, & si Jesus lui-même fut crucifié quelque tems après, & ne sortit plus de sa prison depuis le jour qu'il fut arrêté, comment est-ce que le nazaréïsme a pû s'établir, & devenir si puissant? Qui furent ceux qui allérent le prêcher dans les climats les plus éloignés? Comment, après avoir été éteint dès sa naissance, pût-il renaître de ses cendres? L'historien rabbiniste a prévû une partie de ces difficultés; & il les a sauvées, ou du moins il a tâché de les sauver; mais d'une manière si pitoyable, que ce qu'il dit ensuite est cent fois plus fou & plus insensé, que cette eau d'oubli qu'il fait mêler si à propos avec du vin, pour faire perdre la mémoire à Jesus, & l'empêcher de pouvoir se ressouvenir du nom tout-puissant. N'est-ce pas fonder un fait sur des preuves bien incontestables, que de l'établir sur un conte puisé dans les écrits des poëtes payens, & dans ceux des cabalistes, les plus incurables de tous les foux? Ce sont-là, mon cher Monceca, les sources de cette eau d'oubli qui n'exista jamais davantage que le fleuve Lethé, & de cette puissance

surprenante du nom tout-puissant, dont les *connexions cachées* n'eurent jamais d'autre pouvoir que de déranger le bon-sens, & de renverser la cervelle d'un grand nombre de rabbins.

[Pages f84 & f85]

Celui dont tu méprises si fort l'ouvrage mérite de tenir un rang distingué parmi ces insensés; & je ne pense pas qu'aucun de ses confreres ait jamais rien écrit d'aussi fou que ce qu'il raconte de l'établissement du nazaréïsme, après la mort de Jesus. (1)

[(1) *Factum vero est, cum inaudirent Aitae suspensum esse Jeschu ut litem indicerent acerbam Israeli. Quando ergo offenderunt Aitae Israelitam, eum neci dederunt; & occisa ita sunt Israelitarum bina millia virorum. Nec poterant Israelitae adscendere in festum, propter viros Aï: bellum igitur gerebat rex cum Aïtis, sed eosdem subigere non valebat. Nam ipsis etiam hierosolymis increscebat numerus hominum improbissimorum coram rege. Quidam autem illorum hominum propudia Ai ibant, mendaciaque Aïtis referebant, scilicet triduo postquam suspensus fuisset Jeschu, ignem de caelo cecidisse, Jeschu circumcinxisse, indeque illum è vestigio revixisse, posteaque in caelum ascendisse. Fidem vero adhibehant Aitae verbis scelestorum illorum, & jurisjurandi fide interposita conspirabant se crimen ulturos in Israelitis, cujus reatum sibi consciverunt Jeschu suspendendo. Jehuda autem cùm videret horrenda Aitas facinora moliri, ad eos literas in hunc sensum dedit.* Non est pax ait Dominus, impiis. Quare conspirant gentes, & nationes meditantur vanitatem? Venite, quaeso, Hierosolymam, & conspicite Pseudo-prophetam vestrum. Ecce enim ille est cadaver protritum, canis mortuus & faetidus, quem deposui ego in reconditorio stercorum. *Inutiles ergo illi homines, cum haec perciperent, Hierosolymam pergunt, ibique vident Jesum depositum in loco sordibus & stercoribus inquinatissimo. Recipientes autem se in Aï, divulgant ibi pura mendacia esse, quae transcripserit Jehuda.* Nam ecce (*aiebant*) venimus nos hierosolymam, & plures ibi sunt qui contra regem insurrexerunt, eumque expulerunt, & quod noluerit credere in Jesum: multi quoque sapientium occisi sunt ob ipsam etiam infidelitatem in Jesum. *Aïtae itaque credebant verbis mendacibus hominum nauci, bellumque indicebant Israel.* Hist. Jeschuae, pag. 95.96.97.]

«Il arriva, dit-il, que les habitans d'Aï, ayant appris que Jesus avoit été crucifié, eurent une vive dispute avec les Israëlites. Ils tuoient tous ceux qu'ils rencontroient. Ils en massacrerent deux mille; & les Israëlites n'osoient plus venir à Jérusalem les jours de fête. Le roi avoit bien déclaré la guerre aux Aïtains. Mais il lui étoit impossible de les soumettre.»

[Pages f86 & f87]

«Il y avoit d'ailleurs dans la ville plusieurs esprits séditieux, & amateurs de nouveautés. Quelques-uns d'entr'eux alloient trouver les gens d'Aï, & leur racontoient mille fables. Ils disoient que trois jours après la mort de Jesus, il étoit

tombé un feu du ciel qui avoit entouré son corps; & qu'il étoit revenu à la vie, & monté ensuite dans les Cieux. Les habitans d'Aï ajoutoient foi à ces discours séducteurs, & formoient toujours davantage la résolution de venger sur les Israëlites la mort de Jesus de Nazareth, qu'ils croyoient avoir été mis à mort injustement. Jehuda ayant connu les crimes que méditoient les Aïtains leur écrivit dans ces termes: *La paix du Seigneur n'est point avec les impies. Pourquoi donc les peuples se laissent-ils séduire par les mensonges? Venez à Jérusalem, & vous y verrez votre prétendu prophète. Il est enterré dans les latrines. Je l'ai moi-même inhumé. Il est à demi-pourri, & répand une odeur aussi puante qu'un chien mort.* Les habitans d'Aï, ayant reçu cette lettre, envoyerent quelques-uns d'entr'eux à Jérusalem, qui virent Jesus dans les latrines où il étoit enterré. Mais, lorsqu'ils furent de retour chez leurs concitoyens, loin de rendre gloire à la vérité, ils dirent que la lettre de Jehuda étoit remplie de mensonges; & que beaucoup de gens, dans Jérusalem même, avoient pris le parti de Jesus, & s'étoient révoltés contre le Roi. A ces nouvelles, les gens d'Aï égorgerent plusieurs sages personnages, qui s'étoient déclarés contre Jesus, & continuerent à faire la guerre aux Israëlites.»

Voilà, mon cher Monceca, des faits dont aucun historien, soit payen, soit nazaréen, n'a jamais fait aucune mention. Il est surprenant qu'un homme, quelque accoutumé qu'il soit au mensonge, n'ait pas honte de donner un roman odieux comme une histoire véritable. Du moins le rabbin devoit-il donner un air de vraisemblance à ses impostures. Est-il rien de plus contraire, & qui se détruise davantage, que de dire que tous les disciples de Jesus furent lapidés, que le peuple entier applaudit à leur mort; que les Aïtains vinrent être témoins de la corruption du corps de Jesus; & d'assûrer en même-tems, que ces mêmes Aïtains sont les premiers à soutenir les intérêts & la mémoire de ce même Jesus?

[Pages f88 & f89]

Les nazaréens n'ont-ils pas raison de traiter en général tous les rabbins comme des imposteurs, & de décrier le judaïsme, puisqu'il s'autorise de leurs écrits, & qu'il fonde sa défense sur un tissu d'injures & de mensonges?

Si tous les Israëlites suivoient les sages opinions des Caraïtes, ils ne craindroient point ces reproches. Nous n'établissons notre croyance que sur les livres divins. Les oracles qui nous instruisent sont infaillibles; & nous ne sçaurions nous tromper. Pour défendre nos sentimens contre les Nazaréens, nous n'avons point recours à des ruses indignes d'un honnête-homme. Ils nous attaquent par les écritures. C'est par ces mêmes écritures que nous nous défendons. S'ils pouvoient nous montrer qu'elles ont été accomplies, sans hésiter un seul moment, nous nous soumettrions à recevoir leur croyance. Mais, c'est ce qui n'arrivera jamais; puisqu'il est visible que cette lampe promise à Israël, n'a point encore lui. Dès que sa clarté paroîtra, tous les coeurs seront éclairés. C'est vainement qu'on voudroit fermer les yeux. Ses rayons pénétrans perceroient les voiles les plus épais; & puisque le Messie viendra pour rendre parfaitement heureux tous les Juifs, il seroit ridicule de prétendre qu'il les laissera presque tous dans l'aveuglement.

C'est-là, mon cher Monceca, un des grands argumens contre les nazaréens. Ils disent que le Messie est arrivé. Quel bien a-t-il donc fait aux Juifs? Car c'est à eux, & pour eux, qu'il est dit dans l'écriture, qu'il doit venir sur la terre. Cependant, tous les maux semblent vouloir accabler notre nation. Elle est chassée & bannie de Jérusalem. Le temple du Dieu vivant est détruit. Elle ne peut plus offrir des sacrifices. Elle est en proye à l'avarice, à la haine & à la cruauté de tous les peuples. Sont-ce-là les bonheurs qui nous sont promis par la venue du Messie? Est-ce-là cette étoile brillante qui devoit luire sur Israël, & la combler de toutes les prospérités? Nos infortunes, mon cher Monceca, sont des preuves évidentes que notre libérateur n'est point encore arrivé. Lorsqu'il paroîtra, les nazaréens pourront aisément le reconnoître aux biens dont il nous comblera. Il nous tirera de leur esclavage: & notre liberté, notre gloire, notre bonheur, seront des marques auxquelles les plus entêtés de nos ennemis seront forcés de se rendre.

[Pages e90, e91, e92, e93, e94 & e95]

Porte-toi bien, mon cher Monceca: vis content & heureux; & compte que dans ma premiere lettre je te parlerai plus au long de l'impertinent ouvrage du rabbin imposteur.

Du Caire, ce...

***

LETTRE CLX.

Isaac Onis, *caraïte, ancien rabbin de Constantinople*, à Aaron Monceca.

Je t'ai promis, mon cher Monceca, de te parler encore des absurdités & des mensonges que les rabbins ont insérés dans la vie du législateur des nazaréens. Je commencerai par l'endroit qui suit celui où je me suis arrêté dans ma derniere lettre, & où le prétendu & ridicule historien continue en ces termes. (1)

[(1) *Rex ergo & sapientes, perspicientes Aïtas Israelitis superiores evadere & adaugeri etiam agmen hominum impiissimorum [erant hi fratres & cognati Jesu] consilia invicem ineunt, Jehudamque rogant quid optimum facta in re difficili sibi videretur? Respondit Jehuda* : Ecce avunculus Jesu est Simeon Hakkalpasi, qui itidem est senex venerabilis admodum. Tradite, sultis, ei nomen immensum, & ablegate illum Aï, ibi ut patret miracula civibusque edicat, omnia illa se facere; Aïtae vero opinabuntur, dicere illum velle, in nomine Jesu; cum explicatio tamen vocularum ambigua sit atque adeo apta nata ad decipiendos illa Aïtas: nam [quod notare etiam potest *ex mente Jesu in nomine Jesu*] stylo rabbinico est, phrasis quae exprimit actum, quem coactus quis & invitus ob urgentem necessitatem suscipit. Viti vero Aïtae credent verbis Simeonis, avunculus Jesu cum sit. Oportet autem persuadeat Simeon illis in mandatis ei dedisse Jesum edicere iis ne belligerarent cum Israelitis, cum Jesus ipsemet vindictam de illis fumturus esset. *Approbabat se hoc consilium regi & sapientibus. Accersunt itaque Simeonem, illique rem totam enarrant. Respondit Simeon*: Jurate mihi sancte haeredem me

futurum saeculi venturi. Tunc ibo ego lubens, illisque proponam statuta non bona, atque cessare faciam bellum ab Israel. *Jurant proinde sapientes & seniores Simeonis, eique committunt nominis immensi arcanum sacratissimum.*

Abiit ergo Simeon, & cùm prope jam Aï esset, effinxit nubeculam aliquam minorem, tonitrubusque & fulgetris inde emissis, ipse nubeculae insedit, mugituque tonitru, quo Aïtas percelleret, edito, in haec verba fari caepit: Audite, viri Aïtae. Convenite ad turrim Aïticam, & ibi praescribam vobis statuta Jeschu. *Aïtae, voce hac audita, perterrefacti, undique ad turrim istam concurrunt. Et ecce Simeon fertur supra nubem. Descendit vero postea de nube in turrim, & viri Aïtae se coram eo prosternunt. Dicit autem Simeon*: Ego sum Simeon Hakkalph, avunculus Jeschu. Jesus vero convenit, me, neque ad vos amandavit, ut edocerem vos statuta ejus; nam Jesus filius Dei est. Ego porro Simeon edocebo vos legem Jesu, statuta nova. *Edidit vero Simeon in conspectu eorum signa & portenta magna. Aïtae proin verbis Simeonis fidem adhibuerunt, eique dixerunt*: Faciemus, & obsequemur omni quod praecepturus es nobis. *Simeon ait*; recipite vos in aedes vestras. *Omnes ergo Aïtae aedes suas repetunt. Simeon autem in turri Aïtica residebat, & conscribebat statuta illa, prout ei edixerant rex & sapientes. Immutabat etiam alphabetum, aliisque litteras nominibus insigniebat, ad dandum tacite indicium, omnia quae praecepturus erat mendacia fore. Hoc vero alphabetum est quod ille cudit*: a; be, ce, de, e, ef, cha, i, ke, el, em, en, o, pe, KU, er, es, te, w, iex, etzet, zet. *Et haec est explicatio ejus.* Pater meus est Esaü; venator, & lassus ille erat: & ecce filii ejus credunt in Jesum qui vivet ut Deus. *Suffocetur anima illorum, quia Deo non est* mater, Jesu vero habebat matrem: sed epicureus, seductor. &c.

Conscripsit insuper, in usum illorum libros mendacissimos, eosque vocavit iniquitatem consumptionis. *Putaverunt vero illi, eum dicere q. d.* pater, & filius, & manifestatus spiritus S. *Et conscripsit illis etiam libros nomine discipulorum Jesu, & speciatim* Joannis: *dixit vero Jesum omnia illa sibi tradidisse. Nec absque intentione singulari concinnavit librum* Joannis. *Illi proin putabant mysteria ea esse, cum tamen omnia illa non sint nisi vanitas, & figmentum cordis: uti quae [v. g.] scripsit in illo libro* Joannis Cap. XIII. Joannem vidisse bestiam aliquam, cui fuerunt septem capita & decem cornua, cum decem etiam coronis; nomenque bestiae est nomen blasphemiae, & numerum nominis bestiae esse 666. *Hic verborum sensus est*: bestia haec est Jeschu nazarenus: *ei sunt septem capita, tot nimirum litterae sunt in binis vocabulis hisce, &c.*
Hist. Jeschuae, pag. 100. 115.]

«Le roi & les sages, voyant que les Aïtans devenoient tous les jours plus puissans, & que le nombre des impies & des novateurs augmentoit, parmi lesquels les freres & les parens de Jesus tenoient un rang distingué, délibererent sur le parti qu'ils devoient prendre, & prierent Jéhuda de vouloir leur apprendre comment ils devoient se conduire dans une situation aussi épineuse.» Jéhuda leur répondit: «*Voici Siméon Hakkalph, oncle de Jesus. C'est un vieillard respectable. Découvrez-lui les mystères & les décrets du nom tout-puissant. Envoyez-le ensuite chez les Aïtans, afin qu'il fasse plusieurs miracles à leurs yeux, & qu'il dise que c'est par la vertu d'un autre. Les Aïtans croiront sans doute que c'est par celle de*

Jesus; cette façon de parler étant très obscure & fort propre à les tromper, car ces termes, par la vertu d'un autre, *peuvent être facilement attribués à Jesus, & sont une phrase, qui, dans le style rabbinique, signifie qu'on est contraint par la puissance d'un autre, & déterminé par son pouvoir. Les Aïtains croiront donc aux discours de Siméon, oncle de Jesus, & il faut qu'il leur persuade que Jesus leur ordonne de cesser de faire la guerre aux Israëlites, s'étant réservé à lui-même la vengeance.* Le roi & les sages, approuverent fort l'avis de Jéhuda. Ils envoyérent chercher Siméon, & lui déclarerent ce qu'ils avoient résolu: *Jurez-moi,* leur répondit-il, *que je ne serai point réprouvé dans tous les siécles à venir; & pour lors je vous obéirai avec plaisir. J'établirai des opinions criminelles parmi vos ennemis, & leur ordonnerai de cesser de vous faire la guerre.* Les sages jurerent ainsi que le demandoit Siméon, & ils lui découvrirent les mystères du nom tout-puissant.»

«Il partit ensuite, & lorsqu'il fut près des Aïtains, il fit former une nuée, de laquelle sortoient des éclairs. Il monta dessus, & leur parla de la sorte: *Ecoutez-moi, habitans d'Aï; assemblez-vous au pied de la tour, & là je vous apprendrai les ordres de Jesus.* Les Aïtains, saisis de frayeur, s'y rendirent en foule. Siméon s'y transporta assis sur son nuage, & descendit ensuite sur la tour. Les Aïtains se prosternerent devant lui, & il leur tint ce discours: *Je suis Siméon Hakkalph, oncle de Jesus, qui m'est venu trouver & m'a envoyé vers vous, afin que je vous annonçasse ses ordres; car Jesus est le fils de Dieu: & moi je vous enseignerai sa loi.* Alors Simeon fit plusieurs miracles, dont ceux qui l'écoutoient furent les témoins. Aussi crurent-ils à ses discours, & ils lui dirent: *Nous obéirons à tout ce que vous nous ordonnerez, & nous suivrons exactement les régles que vous nous prescrirez.*

[Pages f96 & f97]

«Simeon leur ordonna de se retirer dans leurs maisons. Quant à lui il resta dans la tour, & il y travailloit à faire des réglemens mauvais & criminels, ainsi qu'il l'avoit promis au roi & aux sages; & il changeoit l'alphabet, & donnoit d'autres noms aux lettres pour servir d'indice secret, que tout ce qu'il prescrivoit n'étoit que des mensonges & des impostures. Voici l'alphabet qu'il inventa: *a, be, ce, de, e, ef, cha, i, ke, el, em, en, o, pe, ku, er, es, te, u, iex, etzet, zet,* dont telle est l'explication: *Mon pere Esaü, chasseur, étoit fort las, & ses enfans croioient en Jesus, qui dit être Dieu. Que leurs ames périssent, par ce que Dieu n'a point de mere, & Jesus en a eu une. C'est un épicurien, un séducteur, un trompeur, &c.*

«Siméon composa ensuite plusieurs livres remplis de mensonges, & il les appella *le comble de l'iniquité*. Mais les Aïtains crurent qu'il vouloit dire, *le pere, le fils, & l'esprit saint*. Il écrivit aussi plusieurs ouvrages au nom des disciples de Jesus, & particuliérement à celui de *Jean*. Il assûra que tout cela lui avoit été révélé par Jesus. Et ce ne fut pas sans un dessein formé qu'il fit le livre qu'il publia sous le nom de *Jean*: car les Aïtains pensoient qu'il contenoit les plus grands mystères, quoiqu'il n'y eût mis que des contes & des visions ridicules, & chimériques. Il dit, par exemple, qu'*il vit une bête, qui avoit sept têtes, dix cornes, & dix couronnes; que le nom de la bête étoit un nom de blasphême, & que le nombre de ce nom*

étoit 666. Voici quel est le sens de ces paroles: *La bête est Jesus de Nazareth*; y ayant dans ces deux mots hébreux *Yeshu natseri* (1) sept lettres, dix cornes & dix couronnes.»

[(1) Note: Translittération depuis l'hébreu.]

Penses-tu, mon cher Monceca, qu'il y ait des contes des fées aussi ridicules que celui de Simeon Hakkalph? Peut-on rien dire d'aussi extravagant que cette loi donnée sur le haut d'une tour, par un homme qui s'y transporte dans une nuée? Le serment qu'il exige des sages, qu'en trompant les Aïtains, il ne nuira point à son salut, & l'assurânce que lui en donnent ces mêmes sages, n'est-elle pas la chose du monde la plus contraire à la bonne morale? Quel est, je ne dis pas l'honnête-homme, mais le scélerat, qui osât soutenir qu'il doit être permis, par un principe de religion, d'abuser de la crédulité de tout un peuple & de l'induire dans les plus grands crimes, sous le prétexte de lui révéler les ordres du Ciel?

[Pages f98 & f99]

Le rabbin historien avoit les sentimens tout aussi éloignés de la droiture & de l'équité, que de la vérité. Il falloit qu'il fût aussi fourbe que menteur; car il paroît qu'il approuvoit fort toutes les ruses qui pouvoient être utiles. En voici la preuve dans ses propres termes. (1) «Le rabbin AK. alla à Nazareth, & s'informa de l'endroit où demeuroit Mezaria, épouse de Karchat. Lorsqu'on le lui eût appris, il s'y transporta, & trouva Miriam toute seule, son mari étant sorti. *Ma fille,* lui dit-il, *c'est par une faveur singuliere du Ciel que je vous rencontre ici sans votre mari. Je vous conjure, par le Dieu du ciel, de m'apprendre quelles furent vos amours: & si vous me dites la vérité, je vous promets un bonheur éternel.* Miriam répondit: *Jurez, je vous prie, par le nom du Seigneur, que ce que vous me promettez est véritable.* Le rabbin AK. jura sur le champ: mais la bouche seule prononça son serment, & le coeur n'y eut point de part. Alors la femme qu'il interrogeoit lui dit: *Je suis Miriam, soeur de Siméon Hakkalph. Papus fût mon époux. Je le quittai pour suivre Joseph qui m'enleva, & dont j'eus plusieurs enfans à Béthléem. Dans le tems qu'Hérode vouloit nous faire lapider, nous nous enfuîmes en Egypte. La famine y étant, nous fûmes obligés d'en sortir. Nous retournâmes ici, après avoir changé nos noms, dans la crainte d'en être reconnus.* Rabbin AK. ayant ouï ce discours, déchira ses habits, &c.»

[(1) *R. AK. igicur nazaretham it, exque incolis urbis inquirit ubinam habitet Mezaria, conjugio juncta cum Karchat. Monstrant indigenae rabbino aedes, quas cum adiisset R. AK. non offendit ibi maritum, sed uxorem solam; illam ita affatur*: Filia mea, singulari Domini providentia effectum est quod maritus tuus domi non sit. Ego itaque te per Dominum Deum caelorum adjuro ut edicas mihi quae studia tua, & sint, & fuerint olim: tibique [fideliter gesta narranti] spondeo seculum futurum. *Respondit ei uxor*: Jura, quaeso, mihi per nomen Domini: *jusjurandum confestim praestat R. AK. ore suo, sed corde illud nullum facit. Tunc uxor ita ad eum loquitur*: Miriam ego sum, soror Simeonis Hakkalph, uxor Papi. Aufugi vero cum Josepho Pandira, & procreavit ille ex me liberos spurios Bethlehemae. Eo autem tempore

quo Herodes illuc venit nos lapidaturus, in Aegyptum fugimus. Ibi cum ingravesceret annona, huc revertimur, nominaque nostra immutamus ne noscerent nos homines. *Haec cum audisset. R. AK. vestes laceravit eique ita edixit*, &c. Hist. Jeschuae, pag. 24. & 25.]

[Pages f100 & f101]

Voilà un homme bien singulier, mon cher Monceca, que ce rabbin AK.! Il ne s'embarrasse pas de faire un faux serment, ni de prendre le nom de Dieu pour garant de ses mensonges; mais il déchire ses habits, & fait plusieurs autres extravagances, au récit d'un adultère: comme si le premier péché étoit moins criminel que le second. Mais un homme aussi peu sensé que cet historien n'examinoit pas de fort près les choses qu'il écrivoit. Et que peut-on attendre de bon & de sage d'un homme aussi fou & aussi ignorant que lui?

Je finirai ma lettre, mon cher Monceca, par l'extravagant & comique récit qu'il fait d'une aventure qu'il dit être arrivée à plusieurs disciples de Jesus. «Siméon Hakkalph, dit-il, alla trouver le roi, & lui demanda qu'il le laissât agir à sa fantaisie, & qu'il détruiroit tous les impies & les sectateurs de Jesus qui se trouvoient dans Jérusalem. Le roi lui répondit: *Je consens à votre demande. Allez, que le Seigneur soit avec vous.* Alors Siméon se rendit en secret auprès des novateurs, & leur dit: *allons à Aï; & là vous verrez les miracles que j'ai opérés au nom de Jesus, & ceux que je dois encore faire.* Plusieurs de ces impies prirent donc le chemin d'Aï, & plusieurs autres monterent avec Siméon, sur un nuage. Mais en chemin, les ayant précipités de ce nuage, ils tomberent sur la terre, & moururent de leur chûte. Siméon retourna alors à Jérusalem, raconta cette aventure au roi, à qui elle causa beaucoup de joie: & depuis ce jour-là, Siméon ne quitta plus la cour de ce prince.» (1)

[(1) *Tum Simeon Hakkalph adit regem, aitque*: Domine, rex concede mihi, & removebo ego nequissimos hos homines ex Hierosolimis. *Respondit rex Simeon*: Vade, Dominus tecum sit! *Simeon ergo clanculum se ad nebulones conferens, iis ait*: Surgite, ascendamus Aï, & ibi videbitis prodigia quae ergo edidi in nomine Jesus, quaeque insuper facturus ibi sum. *Quidam igitur hominum turpissimorum Aï eunt. Quidam etiam nubi juxta Simeonem impositi, hierosolymam linquunt. In itinere vero contigit ut Simeon nube vectus decerneret in terram illos dejicere, & ceciderunt homines illi nullius frugi de nube, ac moriuntur. Simeon vero Hierosolimam repetens, regi negotium enarrat, rexque de eo gavisus est. Ex ea vero die, & postea non recessit Simeon ex aula regis ad mortem suam.* Hist. Jeschuae, pag. 125.126.]

[Pages f102 & f103]

Je te demande, mon cher Monceca, ai-je eu tort d'embrasser les sages sentimens des Caraïtes, & peut-on rester dans une secte dont les principaux docteurs enseignent des impertinences aussi absurdes? Si l'on vouloit inventer une fable, qui pût rendre ridicule un ouvrage, pourroit-on mieux réussir que ne l'a fait ce

rabbin? Je ne crois pas qu'on trouve dans l'Arioste aucune vision aussi comique que celle de faire monter des hommes, dont on veut se débarrasser, sur un nuage, & de les en faire tomber sur la terre. Une personne qui avoit un pouvoir aussi grand, qui sçavoit s'ouvrir des routes nouvelles au travers des airs, avoit-elle besoin d'un expédient aussi extraordinaire pour punir des criminels qui méritoient la mort? Il dépendoit sans doute de lui de les faire périr par une voie ordinaire, puisqu'il avoit le don d'exécuter de si grandes choses. A quoi servoit-il donc de les faire monter sur un nuage, & de risquer d'estropier, en les jettant sur la terre, quelque honnête-homme, qui auroit pu se trouver au-dessous du nuage? En vérité, mon cher Monceca, il n'y a que des rabbins qui soient assez visionnaires pour faire pleuvoir des hommes.

Porte-toi bien: vis content & heureux & que le Ciel te comble de prospérités, te donne une santé parfaite, & te rende vainqueur de tes ennemis.

Du Caire, ce...

***

LETTRE CLXI.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Je suis arrivé, mon cher Monceca, depuis huit jours en Afrique. Mon passage de Lisbonne à Alger a été très-heureux; & les vents, après m'avoir retenu pendant long-tems en Portugal, ont enfin favorisé mon envie.

Cette ville est bâtie en amphithéâtre sur le bas d'une montagne. La vûe en est agréable, lorsqu'on la regarde étant sur la mer; mais dès qu'on a mis pied-à-terre, on revient bien-tôt de l'idée qu'on en avoit conçue.

[Pages f104 & f105]

On ne trouve guères que des maisons basses & mal construites, non plus que des rues étroites & malpropres. Alger, à sa grandeur-près, ressemble parfaitement à ces mauvais villages qu'on trouve sur la route de Turin à Lyon. Je ne sçais sur quel fondement Moreri a écrit, qu'on voit dans cette ville des palais magnifiques. Les plus belles maisons ont moins d'apparence que les plus médiocres bâtimens en Europe. Pour avoir une idée juste du palais du Dei, il faut se représenter quatre ou cinq grands cabarets à demi-ruinés, dont on auroit fait une seule maison. Le mole est l'unique édifice qui mérite quelque attention. On a bâti au bout une tour magnifique qui sert de phare. Elle est d'une hauteur considérable & bien munie de canons. Les Turcs ont travaillé à perfectionner cet ouvrage depuis le dernier bombardement. Ils se flattent, que, par le moyen de cette tour, ils sont aujourd'hui à couvert d'une pareille insulte; les vaisseaux ne pouvant mouiller assez proche de la ville pour pouvoir la bombarder sans courir le risque d'être coulés à fond par les batteries du mole. Les Européens qui sont ici prétendent que les Algériens

comptent sur une vaine sûreté, & que les travaux qu'ils ont faits n'ont servi qu'à rendre l'exécution d'un bombardement un peu plus difficile.

Ce ne sont point les Africains qui commandent dans Alger. Ils sont au contraire très-soumis, & proprement les esclaves des Turcs européens. Les anciens habitans du pays gémissent sous la domination la plus dure & la plus cruelle; & il y a une différence infinie entre les Algériens qu'on nomme les *Maures*, & ceux qu'on appelle simplement les *Turcs*. Peut être ne seras-tu pas fâché que je t'apprenne ce qu'on m'a raconté ici sur la cause de cette distinction parmi des gens nés dans le même pays, & professant la même religion.

Lorsque l'Afrique devint entièrement mahométane, ceux qu'on appelle Maures, & qui en étoient pour lors les seuls habitans, en changeant de religion, resterent les maîtres dans leur patrie; & loin d'être soumis à des étrangers, ils firent de vastes conquêtes dans les pays européens, & envahirent même presque toute l'Espagne. Longues années après ces conquêtes, plusieurs Turcs levantins vinrent s'établir sur les côtes de barbarie; & ils y furent d'autant plus gracieusement reçus, que les Maures qui avoient passé en Espagne, ayant excessivement diminué le nombre des soldats, on étoit bien-aise de suppléer à cette perte par l'arrivée de ces habitans.

[Pages f106 & f107]

Peu-à-peu leur nombre s'accrut beaucoup; & lorsqu'ils virent qu'ils étoient assez puissans pour se rendre les maîtres du gouvernement, ils se revolterent, se saisirent de toute l'autorité, firent un Dei ou un roi de leur nation, & ne laisserent aux anciens Africains qu'une ombre de liberté. Ils joignirent le mépris à la dureté, & publierent une loi, par laquelle il est ordonné qu'un Maure qui osera menacer un Turc, aura la main coupée, & sera puni de mort. Les Levantins croiroient se deshonorer s'ils s'allioient avec des Maures; l'on peut dire qu'ils affectent autant d'éloignement pour eux, que les nazaréens en ont pour notre nation.

Lorsque les Africains furent entièrement chassés de l'Espagne, & contraints de se retirer dans leur ancienne patrie, ils demanderent un asyle aux Turcs qui s'en étoient emparés: ils subirent les mêmes conditions que leurs compatriotes, qui avoient été subjugués; & ils s'estimerent heureux de pouvoir trouver une retraite sûre, en se chargeant des fers qu'on leur présentoit. L'autorité des Turcs n'a point diminué depuis ce changement. Ils ont toujours le même pouvoir: ils possédent toutes les principales charges; ils sont les maîtres absolus du gouvernement. Comme le nombre des Maures est beaucoup plus grand que le leur, ils font très-souvent venir des recrues considérables du Levant, pour remplacer les familles turques qui viennent à s'éteindre: & il ne reste aucun espoir aux anciens habitans du pays de pouvoir rentrer dans leurs anciens droits. Il semble même qu'ils en ont perdu la mémoire, & paroissent accoutumés à leur esclavage. Ils sont d'ailleurs si peu courageux qu'ils n'oseroient entreprendre d'employer la force pour recouvrer leur liberté. Cent Turcs battroient deux mille Maures, & ne balanceroient pas un instant à les attaquer; ensorte que la forte prévention où sont les Turcs du peu de

courage des Maures, & où sont les Maures de la valeur des Turcs, fait le plus ferme soutien de la puissance de ces derniers.

[Pages f108 & f109]

Quoique tous les habitans du royaume d'Alger soient Turcs ou Maures, ils se disent sujets du grand-seigneur; cependant on doit regarder ce pays comme une république libre, & qui se gouverne elle-même. Les Turcs sont les maîtres d'élire leur Dei; quelque protection que lui accorde le grand-seigneur, elle ne les empêche point de le détrôner, & même de le faire étrangler lorsqu'ils en ont la fantaisie, ou qu'ils pensent en avoir quelque sujet. Ce Dei n'est point entiérement souverain: & dans les choses essentielles qui regardent l'état, il est obligé d'agir conformément aux décisions du divan, qui régle les principales affaires. Ce conseil est composé des principaux habitans de la ville.

Le pouvoir des Deis n'est point borné pour ce qui concerne la personne des particuliers. Ils peuvent sans aucune formalité faire couper le cou aux premiers du royaume: il s'en trouve très-souvent qui usent assez cavalièrement de ce privilège; surtout lorsqu'ils craignent quelque sédition, ou qu'ils veulent s'emparer des richesses de quelqu'un. Malgré ces cruelles exécutions, il est peu de Deis à qui tôt ou tard il n'arrive quelque fâcheuse catastrophe. Le gouvernement des états Africains ressemble à celui de l'ancienne Rome: les soldats y sont aussi insolens & inconstans que les légions; & presque tous les souverains y imitent les Caligulas, les Nérons & les Dioclétiens.

Comme c'est le crime qui met ordinairement les Deis sur le trône, c'est aussi le crime qui les en fait descendre. Un prince ne regne en Afrique que jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un, qui, au risque de sa vie, veuille entreprendre de le tuer. On a vû souvent trois ou quatre personnes cabaler contre le souverain, l'assassiner au milieu de son armée, sans qu'elle en fût prévenue, ni qu'elle dût s'attendre à cette conspiration. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on a vû cette même armée reconnoître un des meurtriers pour son souverain; & ce changement arriver avec autant de tranquillité, que si l'on eût ôté la vie au plus misérable particulier.

Amurath, Bei de Tunis, avoit exercé dans son royaume les cruautés les plus inouïes; & par un sort malheureux pour ses sujets, il avoit toujours été assez fortuné pour découvrir les conspirations qu'on faisoit contre lui. Ces découvertes étoient suivies de sanglantes exécutions, dans lesquelles l'innocent se trouvoit souvent enveloppé avec le coupable. Il sacrifioit à ses soupçons tous ceux qu'il croyoit ne lui être pas entiérement dévoués.

[Pages f110 & f111]

Ibrahim, Aga des Spahis, résolut de mettre fin lui seul à une entreprise qui avoit si souvent échoué, & ne communiqua son dessein à personne. Le bei étant parti de Tunis avec son armée, pour aller combattre les Maures des montagnes, après deux journées de marche, Ibrahim choisit le moment où ce prince étoit renfermé dans son carrosse, & arrêté au passage d'une petite riviere. Il tira sur lui un coup

de fusil chargé à plusieurs balles. Mahomet, favori du Bei, qui étoit dans le carrosse, en fut tué, mais lui ne fut blessé qu'à la cuisse. Ayant voulu se jetter précipitamment à terre pour se venger, & sa veste s'étant accrochée à la portière, le fit tomber, & donna moyen à Ibrahim de lui emporter la tête d'un coup de sabre. Pendant cette action, dont la durée fut au moins d'un demi quart-d'heure, la garde du Bei, qui n'étoit point prévenue de ce qui devoit arriver, demeura tranquille spectatrice. Un seul Turc, lorsque tous les autres abandonnoient leur Prince, se mit en devoir de le défendre. Il tira un coup de pistolet à Ibrahim. Mais dès qu'il vit le Bei mort, il prit la fuite, & songea à se garantir du courroux du nouveau Bei, qui ne manque jamais d'accorder sa protection à ceux qui ont tué son prédécesseur, puisque c'est par leur moyen qu'il monte sur le trône.

Il arrive même très-souvent que le meurtrier est celui qui obtient la couronne, ainsi qu'il arriva dans l'occasion dont je viens de parler. Ibrahim fut reconnu Bei, & jouit ainsi du fruit de son crime. Le sort de celui auquel il succédoit, lui fit connoître combien le sien étoit incertain. L'expérience lui apprenoit que le même forfait qui lui donnoit le trône, pouvoit le lui ôter avec autant de facilité. C'est pourquoi il voulut engager les Turcs à prendre des idées différentes, & leur faire connoître que la gloire & la vertu exigent que les sujets s'intéressent à la conservation des jours de leur souverain. On lui amena le Turc qui lui avoit tiré un coup de pistolet, & l'on ne doutoit point qu'il ne le fît punir du supplice le plus cruel.

[Pages f112 & f113]

Mais bien loin d'ordonner qu'on lui donnât la mort, il le reçut avec un visage riant, & lui dit qu'il ne jugeoit pas des choses comme les autres; qu'il l'estimoit infiniment d'avoir défendu son bienfaiteur; qu'il le prioit de vouloir devenir son ami, & qu'il lui donnoit la charge d'Aga du Ques.(1)

[(1) Cette histoire est arrivée peu de jours après que le duc d'Etrées eût été renouveller les traités à Tunis.]

Si nous lisions, mon cher Monceca, use action aussi généreuse chez les auteurs Latins, nous lui donnerions les louanges qu'elle mérite: l'Europe entière en auroit connoissance; on la proposeroit pour modéle dans les livres qu'on écriroit pour l'éducation des princes. Elle est arrivée dans un pays barbare: c'est un roi presque inconnu qui l'a faite; elle demeurera éternellement dans l'oubli, si quelqu'un, vrai sectateur du mérite en quelque endroit qu'il se rencontre, ne la transmet à la postérité. Je conviens, mon cher Monceca, que la grandeur d'ame eût peut-être moins de part au généreux pardon d'Ibrahim, que la politique de s'acquérir le coeur de ses nouveaux sujets, & de préparer une défense contre ceux qui pourroient attenter à ses jours. Mais, quelle que soit la raison qui ait occasionné une action aussi héroïque, on doit toujours avouer qu'il y a en elle quelque chose de grand & d'admirable. Si nous allions fouiller dans les causes secretes des démarches des plus illustres princes, il n'en est presque aucune qu'on ne pût attribuer à la politique. La clémence d'Auguste envers Cinna passe pour le plus beau trait de la vie de cet empereur. L'intérêt personnel ne le conduisit-il pas? Il n'avoit pû mettre

ses jours en sûreté par les plus sanglantes proscriptions: il voulut essayer la voie de la douceur; & elle lui réussit heureusement.

Je ne doute pas, mon cher Monceca, que si les princes Africains imitoient les souverains Européens dans la façon de gouverner leurs sujets, ils ne vinssent enfin à bout de leur inspirer des sentimens d'amour & de vénération pour ceux qui les gouvernent. Mais, comment peuvent-ils se flatter d'avoir quelque place dans leurs coeurs, s'ils sont plutôt leurs bourreaux que leurs peres? Le dei d'Alger est l'ennemi de tous les particuliers: il ne cherche qu'à trouver des prétextes pour les dépouiller de leurs biens & pour les faire mourir. Ceux-ci, en revanche, ne lui obéissent que parce qu'ils y sont forcés, & attendent avec impatience le moment où ils seront délivrés de sa tyrannie.

[Pages f114 & f115]

A quels bouleversemens & à quelles tempêtes ne doit-on pas s'attendre dans un état où les sujets sont les ennemis du prince, & le prince le destructeur des sujets. Je regarde les deis d'Alger comme des sangsues, qui se remplissent de sang, jusqu'à ce qu'elles crevent. Le souverain dans ce pays, pille, vole, tue, massacre pendant quelques années. Dès qu'il commence à s'imaginer qu'il va jouir de ses rapines, il subit la peine de son crime, & il en est puni par quelqu'un qui tombe dans les mêmes défauts, & que l'exemple de ses prédécesseurs ne peut rendre plus vertueux, par conséquent plus heureux & plus stable sur le trône.

Porte-toi bien, mon cher Monceca, vis content, heureux & tranquille.

D'Alger, ce...

***

LETTRE CLXIII.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Les femmes, mon cher Monceca, ont beaucoup plus de liberté dans toute la Barbarie que dans le Levant; celles d'Alger sont encore moins gênées que les autres Africaines. Elles sortent lorsqu'elles veulent, sous le prétexte d'aller au bain. Elles ne sont ordinairement accompagnées que de quelques esclaves chrétiennes, qui leur tiennent lieu de suivantes. Celles dont les maris sont fort riches, se font précéder par un homme qui leur sert de conducteur. Cet homme est toujours un esclave, sur la fidélité duquel le mari compte beaucoup: mais il est souvent trompé par la personne même à qui il accorde sa confiance. Les eunuques étant très-chers dans ce pays, & ne pouvant être employés qu'à la garde des femmes, parce que leur état & leur foiblesse les rendent incapables d'un travail pénible, les Algériens ne s'en chargent point. Ils aiment mieux les esclaves nazaréens, qui leur sont d'une grande utilité, & qu'ils emploient à toutes sortes d'ouvrages. Il est vrai que de la liberté qu'ont les esclaves de voir les femmes, & même de leur parler, il

s'ensuit très-souvent des engagements dangereux pour l'honneur & le repos des maris.

[Pages f116 & f117]

Le beau-sexe est encore plus susceptible de galanterie dans ce pays qu'il ne l'est à Constantinople. Le climat inspire la tendresse; & l'air brûlant communique aux coeurs un feu violent que rien ne peut éteindre. Il n'est point de péril qu'une femme Africaine n'affronte, point de risque qu'elle ne coure, pour contenter sa passion: la crainte de la mort ne peut l'intimider. Il y a ici une loi observée à la rigueur, par laquelle il est ordonné qu'une fille, convaincue d'avoir eu commerce avec un nazaréen, doit être noyée dans la mer, la tête liée dans un sac, si son amant ne se fait point mahométan. Il arrive très-souvent des exemples d'une punition aussi rigoureuse. Malgré cela, les femmes & les filles ont un penchant invincible pour les nazaréens; il y a peut-être autant d'intrigues galantes dans Alger, que dans aucune ville nazaréenne. Le peu d'amour qu'elles ont pour leurs maris, & la contrainte qu'on leur impose, les excitent à devenir infideles. L'oisiveté d'ailleurs dans laquelle elles passent leurs jours, étant renfermées dans des maisons où elles ne sont occupées qu'à trouver l'occasion de tromper leurs tyrans; & les longs voyages que la plûpart des Algériens font ordinairement, favorisent beaucoup les intrigues amoureuses. Ils passent quelquefois des huit ou neuf mois sur la mer; & pendant qu'ils sont occupés à voler & à détruire les nazaréens, ceux qui sont esclaves à Alger vengent une partie des maux qu'on fait à leurs compatriotes.

Lorsque ces pirates font leurs courses, ils tiennent ordinairement leurs femmes dans la ville. Dès qu'ils sont revenus, ils les conduisent dans leurs maisons de campagne, où ils vont se délasser des fatigues qu'ils ont essuyées sur la mer. La liberté qu'ils leur accordent de se promener dans les jardins, leur donne le moyen de continuer les intrigues qu'elles ont formées. Si elles ne peuvent parler à leurs amans qu'à la dérobée, elles entendent par l'arrangement de certains pots de fleurs ce qu'ils veulent dire.

L'industrie & l'amour ont inventé un langage dans ce pays inconnu à toutes les autres nations. Un esclave amoureux & aimé de sa patrone, sçait lui expliquer tous les mouvemens de son coeur par l'assemblage de plusieurs fleurs, & par l'ordre qu'il met dans un parterre. Un bouquet fait d'une certaine maniere, contient autant de choses tendres & passionnées qu'on pourroit en mettre dans une lettre de huit pages.

[Pages f118 & f119]

L'*amarante* auprès de la *violette* signifie qu'on espère qu'après le départ du mari, on se refera des maux que cause sa présence. La *fleur d'orange* marque l'*espérance*. Le *souci* exprime le *désespoir*. L'immortelle témoigne la *confiance*. La *tulippe* reproche l'*infidélité*. La *rose* célébre & loue la *beauté*.

Des attributs particuliers qu'ont toutes ces fleurs, on en forme un langage parfait. Si je veux, par exemple, apprendre à ma maîtresse que les tourmens que je

souffre me jetteroient dans un désespoir mortel, si je n'attendois d'être plus heureux par l'absence de mon rival: je forme un bouquet composé d'un *souci*, d'une *fleur d'orange*, d'une *amarante* & d'une *violette*. Les esclaves ne sont point embarrassés pour donner ces billets doux à leurs maîtresses. Il y a quelqu'endroit caché dans les jardins où elles sçavent qu'on a soin de les placer. Elles répondent de la même manière: & en ramassant quelques fleurs, elles forment leurs lettres sans qu'on puisse s'appercevoir de cette maniere d'écrire, dont quelquefois la signification des principaux caractères n'est connue que de deux personnes qui ont soin de changer plusieurs choses au langage ordinaire, afin de prévenir toute sorte de surprise.

Avoue, mon cher Monceca, que le seul amour a pû être assez industrieux pour inventer une façon aussi ingénieuse de tromper la prévoyance des jaloux. De quoi ne viennent point à bout deux amans, que la nécessité force à recourir aux stratagêmes? On m'a raconté, il y a quelques jours, une histoire aussi intéressante qu'elle paroît surprenante à ceux qui ne connoissent point à quel excès les femmes Africaines portent leur passion.

La fille unique d'un des plus riches Maures du pays devint sensible pour un esclave Portugais. Elle suivit l'usage établi en Afrique, & fit les premières avances. Les grands biens qu'elle espéroit, ni l'état humiliant & servile de son amant, ne purent la détourner du dessein qu'elle conçut d'en faire son époux: quelques oppositions qu'elle prévît de trouver à l'exécution de ses projets, elle ne perdit point l'espérance de les faire réussir. Le Portugais, vivement touché de sa bonne fortune, offrit à sa maîtresse, dès qu'elle lui eût appris ses sentimens, de l'enlever & de la conduire à Lisbonne. La chose auroit été très-facile; & ce Nazaréen eût aisément pû se sauver par les moyens que lui eut fournis Zulima: c'étoit ainsi qu'on appelloit cette belle Africaine.

[Pages f120 & f121]

Elle sentoit que le parti que lui proposoit son amant, étoit le plus raisonnable & le seul qui pût, pour ainsi dire, la rendre heureuse. Mais comme elle étoit mahométane zélée, & fortement persuadée de sa religion, elle ne voulut point consentir à se retirer dans un pays où elle eût été forcée de l'abandonner. *Je vous aime,Sebastiano,* dit-elle à son amant, *beaucoup plus que moi-même: je mourrai de douleur si je ne suis point votre femme. Cependant je ne puis me résoudre d'acheter mon bonheur par le prix de ma croyance. Sans risquer d'être découverts dans notre fuite, il n'est point impossible que nous puissions devenir heureux dans ce pays. Changez de religion, détruisez, en vous faisant Mahométan, le principal obstacle qui nous sépare: & laissez moi le soin de votre sort.* Le nazaréen étoit beaucoup moins ferme dans sa religion que ne l'étoit la musulmane. D'ailleurs la crainte de perdre entiérement sa maîtresse, l'envie d'avoir la liberté, & l'espérance de devenir très-riche, l'ébranlerent entiérement. Il promit de devenir tout ce qu'on voudroit: & sur la parole qu'il donna d'abandonner le nazaréïsme lorsqu'il en seroit requis, la belle Maure lui prodigua ses plus cheres faveurs.

Ces faveurs ne firent qu'augmenter l'amour de Sebastiano; la crainte de perdre sa chere Zulima lui donnoit tous les jours de nouvelles ardeurs; sa belle n'étoit pas dans un état plus tranquille. Elle étoit uniquement occupée de la réussite du dessein qu'elle méditoit: mais elle rencontroit tous les jours de nouvelles difficultés; & son pere lui apprit dans le tems qu'elle s'y attendoit le moins qu'il avoit résolu de la marier à un des premiers du pays. Cette nouvelle fut pour elle un coup de foudre. Elle pensa d'abord se jetter aux pieds de son pere, & lui avouer ce qui se passoit dans son coeur: elle n'osa néanmoins suivre son premier mouvement, dans la crainte d'exposer son cher Sebastiano à la colere d'un patron irrité, & capable de se porter aux plus grandes extrémités.

Dans cet embarras, Zulima résolut d'employer un moyen aussi extraordinaire qu'il étoit infaillible pour faire réussir ce qu'elle méditoit. Elle ordonna à son amant de venir la trouver dans un endroit où elle se rendit sous le prétexte d'aller au bain, & où elle ne fut accompagnée que d'une seule femme.

[Pages f122 & f123]

Sébastiano étant arrivé au rendez-vous, pensa mourir de douleur lorsqu'il apprit que sa maîtresse étoit à la veille de passer au pouvoir d'un époux. Zulima le rassûra, & lui dit qu'elle espéroit que leur fortune changeroit bientôt de face. Elle ordonna ensuite à la femme qui l'avoit suivie, & qui étoit dans sa confidence, d'aller déclarer au Cadis que sa maîtresse étoit dans un tel endroit entre les bras d'un nazaréen. Cette suivante ayant obéi, le juge vint accompagné de ses gardes; & surprit les deux amans au milieu de leurs transports les plus vifs. On les conduisit à l'instant dans la maison où l'on juge les criminels. Le pere de Zulima averti de l'accident arrivé à sa fille, en pensa mourir de désespoir. Il courut à la prison pour la voir: on lui dit qu'il ne pourroit lui parler que lorsque son sort auroit été décidé: qu'on alloit sçavoir si l'esclave nazaréen vouloit se faire mahométan, qu'en ce cas-là, ces deux amans seroient mariés ensemble ainsi que l'ordonnoient les loix; mais que si au contraire il n'acceptoit point cette condition, il seroit empalé, & sa fille noyée dans la mer.

Mustapha, c'étoit ainsi qu'on appelloit le pere de Zulima, sçavoit bien quelle devoit être la punition de sa fille, si le Portugais ne se faisoit pas musulman. Aussi étoit-ce pour lui offrir son bien, & l'engager à changer de religion, qu'il demandoit qu'on lui fît voir ces amans. Il n'eut pas besoin de les exhorter à vouloir vivre: car à la premiere demande qu'on fit à Sébastiano, il déclara qu'il voulait bien embrasser la religion de Zulima & l'épouser; son pere s'estima très-heureux de pouvoir par ce moyen conserver sa fille unique.

Il est peu de femmes en Europe, mon cher Monceca, qui voulussent recourir à des expédiens pareils pour avoir la satisfaction d'obtenir leur amant. Elles aiment en général beaucoup moins que les Africaines; mais aussi sont-elles beaucoup plus constantes dans leurs passions. Les feux les plus vifs, chez les Africaines, viennent quelquefois à s'éteindre tout-à-coup. Elles passent successivement d'une inclination à une autre, & sont aussi légères, aussi volages qu'elles sont

emportées, tendres & passionnées, dans les momens où leur amour est dans toute sa force.

[Pages f124 & f125]

Il est certain, mon cher Monceca, que les inclinations & les tendresses, qui produisent les démarches les plus extraordinaires, ne sont point ordinairement les plus durables. On voit communément en Europe un grand nombre de jeunes gens faire pour leurs maîtresses des folies étonnantes, deux mois après abandonner ces mêmes maîtresses, & devenir fous & insensés pour quelqu'autre, dont le regne n'est pas d'une plus longue durée: au lieu que les personnes d'un certain âge, qui semblent mettre un frein à leurs passions, & les réduire sous le joug, forment des inclinations dont le cours est quelquefois aussi long que celui de leur vie.

L'esclavage dans lequel gémissent les femmes Africaines est encore une des principales causes de leur inconstance. Elles trouvent dans la violation de la contrainte qu'on leur impose, une satisfaction secrete. A force de vouloir les empêcher d'être infidelles, on leur fait naître l'envie de le devenir, & elles cherchent avec avidité un plaisir qu'on leur interdit sévérement. L'exemple de leurs maris, qui leur donnent des preuves journalières que le changement en amour est un bien dans lequel le coeur trouve toujours de nouvelles satisfactions, excite leurs desirs: il est très-naturel qu'elles pensent que l'inconstance fournit des plaisirs bien vifs & bien charmans.

Porte toi bien, mon cher Monceca; & que le Dieu de nos peres te comble de biens & de prospérités, & te donne une femme fidelle, de laquelle tu puisses voir naître une nombreuse postérité.

D'Alger, ce...

***

LETTRE CLXIII.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople.*

Les disputes de religion, mon cher Isaac, sont plus communes dans ce pays que dans aucun autre. La liberté qu'ont les Anglois de pouvoir soutenir leurs opinions publiquement, est la source d'un nombre d'écrits que l'on voit paroître tous les jours. Les Anglicans écrivent contre les papistes, les papistes contre les presbytériens, les presbytériens contre les luthériens, les luthériens contre les sociniens, les sociniens contre les anabaptistes, qui publient aussi des ouvrages de controverse: on est surpris, lorsqu'on examine d'un oeil de philosophe toutes ces différentes disputes, du peu de fondement que l'on doit faire sur les sentimens particuliers de quelques docteurs, qui veulent s'ériger en juges souverains de la croyance des hommes.

[Pages f126 & f127]

Je pense, mon cher Isaac, que si dans toutes les religions, il avoit été défendu de disputer sur les matières qu'on n'entendoit pas, & qu'on eût ordonné que les théologiens ne travailleroient point à éclaircir ce qu'ils ne pouvoient pénétrer, il n'y eût jamais eu cette multitude d'opinions diverses, qui divisent les hommes, qui ont produit un nombre infini de religions différentes, & qui en feront naître a leur tour un grand nombre d'autres: & si l'on ne cesse toutes ces vaines disputes, & sur-tout parmi les nazaréens, il arrivera enfin qu'à force de division & de séparation de communion, chaque personne aura sa croyance particulière.

Considére, mon cher Isaac, combien les écrits des rabbins ont été pernicieux aux juifs. Le *Talmud* est la principale cause de la différence des rabbinistes & des caraïtes. Les ouvrages de quelques-uns de nos auteurs modernes ont divisé les rabbinistes en deux sectes différentes. Les juifs Portugais regardent les juifs Allemands comme des gens éloignés de l'observation des véritables préceptes de la loi: & les Allemands pensent que les Portugais sont des hérétiques, dont les moeurs & les coutumes se ressentent trop du nazaréïsme.

Les mahométans sont encore plus divisés entre-eux que ne le sont les juifs. Outre les sectes d'Omar & d'Ali, on compte dans la seule ville de Constantinople quatre-vingt-sept différentes croyances, qui se haïssent presque autant que les jésuites & les jansénistes.

Les nazaréens sont si désunis, qu'on voit naître presque tous les jours chez eux quelque nouvelle religion. Dès qu'un théologien acquiert quelque réputation, il s'en éleve plusieurs qui prétendent diminuer sa gloire. Ils attaquent ses opinions, & les déclarent hérétiques. Les partisans du docteur condamné ne manquent guéres de se ranger du parti de leur maître, & de former ainsi une nouvelle communion. Alors les écrits paroissent en foule des deux côtés: on s'injurie, on se calomnie, on s'accuse mutuellement d'ignorance & de mauvaise-foi; l'on donne à ses adversaires aussi-bien qu'à leurs sentimens, les noms les plus insultans & les plus odieux. Dans les disputes de religion, ceux qui ne peuvent point apporter de réponses aux objections qu'on leur fait, pensent qu'il suffit, pour soutenir leurs opinions, de traiter avec beaucoup de mépris ceux qui les combattent.

[Pages f128 & f129]

J'ai lû, il y a quelques jours, l'ouvrage d'un Socinien (1). Il affecte de donner le nom odieux de *Trithoisme* à la doctrine de ses adversaires, quoiqu'ils nient formellement qu'ils reconnoissent trois Dieux: il faut avouer, mon cher Isaac, qu'on ne peut, sans une mauvaise foi digne de mépris, imputer aux sectes nazaréennes d'admettre plusieurs divinités. Toute leur religion, au contraire, n'est fondée que sur l'unité d'un seul Etre, créateur de l'univers. Aussi je t'avouerai que je n'ai vû qu'avec indignation l'écrit de ce Socinien.

[(1) *Letter to à Friend, with remarks on two Pamphlets lately published in defense of the Tritheisme*; viz a brief Enquiri by I. T. and the Sociniam Stahin by J. H.]

Il faut de la sincérité & de la candeur dans toutes les actions de la vie, & même dans les différends qu'on peut avoir avec ses plus cruels ennemis. Mais n'est-il pas surprenant qu'on injurie & qu'on accable d'outrages, des gens qu'on proteste de vouloir éclairer & conduire dans le chemin de la vérité? Ne voilà t'il pas un beau moyen pour les prévenir en faveur des sentimens qu'on veut leur persuader? & cette façon de préparer leur esprit à se prêter aux raisons qu'on peut leur donner, n'est-elle pas tout-à-fait particuliere?

J'ai remarqué, mon cher Isaac, que la passion de ceux qui disputent sur des matiéres de religion, est si outrée qu'ils font inconsidérément à leurs adversaires des reproches sanglans, que ceux-ci sont en droit de rétorquer contre eux. Les nazaréens, en général, tombent souvent dans ce défaut, & plusieurs de leurs plus illustres docteurs n'en ont point été exempts. Quelques-uns même de ces peres qui ont écrit contre les payens, ont employé des argumens, qui prêtoient des armes à leurs ennemis. Arnobe a réfuté avec beaucoup de feu la pluralité des divinités du paganisme. (1)

[(1) *Quid si populi rursus duo, hostilibus dissidentes armis, sacrificiis paribus superorum locupletaverint aras, alterque ad alterum postulent vires sibique ad auxilium commendari, nonne iterum necesse est credi, si praemiis sollicitantur, ut prosint, eos partes inter utrasque debere haesitare, defigi, nec reperire quid faciant, cum suas intelligunt gratias sacrorum acceptionibus obligatas? Aut enim auxilia hinc inde praestabunt, id quod fieri non potest; pugnabunt enim contra ipsos se ipsis contra suas gratias, voluntatesque nitentur; aut ambobus populis opem subministrare cessabunt, id quod sceleris magni est post impensam acceptamque mercedem.* Arnobius contra gentes. Lib. VII. page 219 & seq.]

[Pages f130 & f131]

Il a solidement fait voir le ridicule qu'il y avoit de supposer des Dieux directement opposés les uns aux autres, & qui prenoient le parti de certains peuples persécutés par quelques autres Divinités. Pallas haïssoit les Troyens, pendant qu'Apollon & Venus les favorisoient. (1) Quelque malheureux que fût un homme, pourvû qu'il pût faire un petit présent à un Dieu parmi le grand nombre qu'il y en avoit, il étoit assuré d'obtenir la protection de quelqu'un entr'eux.

[(1) *Saepe premente Deo, fert Deus alter opem.*
Mulciber in Trojam, pro Troja stabat Apollo.
Aequa Venus Teucris, Pallas iniqua fuit.
Oderat Aeneam proprior Saturnia Turno:
Ille tamen Veneris Numine tutus erat.
Ovidius, Tristium. Lib. I. Eleg, II.]

Il n'est rien de si absurde qu'une pareille religion; mais les payens n'auroient-ils pas été en droit de répondre aux nazaréens: *ces mêmes difficultés, que vous nous objectez, se rencontrent dans vos sentimens. Quand un de vous autres choisit saint Antoine pour son protecteur, & que son ennemi prend saint Pacôme pour le*

sien, quel embarras ne produit point cette diversité de protecteurs? Il faut alors que ces saints combattent entr'eux dans les cieux, pendant que ceux qu'ils favorisent combattent sur la terre, & qu'ils renouvellent les disputes de Vénus & de Junon. S'ils se tiennent neutre, & qu'ils laissent décider les choses au hasard, ne méritent-ils pas le reproche qu'Arnobe fait aux faux dieux, d'abandonner ceux qui les ont honorés & accablés d'offrandes & de présens? N'est-ce pas à une pareille conduite qu'on peut justement appliquer le passage de cet auteur: Opem administrare cessabunt, id quod sceleris magni est post acceptam mercedem? (1)

[(1) Arnob. contra gentes. Lib. VII. page 219.]

N'y-a-t il pas en effet une espèce de ressemblance entre les offrandes que les nazaréens font à leurs saints, & celles que les Grecs & les Romains donnoient à leurs Dieux? Ne leur présentent-ils pas des vases d'or & d'argent? Ne leur bâtissent-ils pas des édifices? Ne comblent-ils pas de biens les prêtres destinés à chanter leurs louanges?

[Pages f132 & f133]

Pourquoi donc ces saints doivent-ils être moins obligés à la reconnoissance que ne l'étoient les divinités Payennes? La seule chapelle dédiée à saint Ignace, dans l'église des Jésuites à Rome, contient presque autant de richesses qu'il y en avoit dans le temple de Delphes. Ne seroit-ce pas une ingratitude infinie à ce saint d'avoir acquis ces trésors, & d'abandonner ceux qui les lui ont donnés? D'un autre côté les jansénistes sacrifient leurs biens & leurs vies pour la mémoire de saint Augustin: ils défendent ses écrits, & ils soutiennent sa gloire. Est-il moins obligé de les protéger? & peut-il les livrer à la fureur de leurs adversaires, sans pécher contre les régles de la saine morale? Quelle n'est donc pas la division de ces deux bienheureux dans le ciel, si l'on en juge par la haine extrême qui regne ici bas entre leurs partisans? Ne doivent-ils pas troubler le céleste séjour par les cabales qu'ils y forment? Je me figure donc, mon cher Isaac, qu'un payen, qui répondroit à Arnobe, auroit beau jeu pour excuser la division des dieux au siége de Troye, qu'il ne manqueroit pas de représenter tous les saints nazaréens aux prises les uns avec les autres, & embrassant selon leur fantaisie le parti des jansénistes, ou celui des molinistes; il peindroit saint Ignace,

Une Bulle à la main, allant au Vatican
Porter la rage au sein du pontife Clément. (1)

[(1) Aaron Monceca fait allusion à ces vers de Virgile.
Respice ad haec. Adsum dirarum ab sede sororum:
Bella manu letumque gero:.....
Sic effata, facem juveni conjecit, & atro
Lumine fumantes fixit sub pectore taedas.
Olli sommum ingens rumpit pavor; ossaque & artus,
Persidit toto proruptus corpore sudor,

Arma mens fremit, arma toro tectisque requirit. Virgil. Aeneid. Lib. VII.]

Les nazaréens, qui voudront agir de bonne foi, avoueront que les reproches d'Arnobe n'avoient point autant de force qu'il pensoit, & que ses adversaires eussent pû l'attaquer par l'endroit où il prétendoit les insulter. La foiblesse des reproches de ce docteur est donc sensible, dès qu'on admet le culte des saints tel que le pratiquent aujourd'hui plusieurs nazaréens: mais d'un autre côté, sa science, son esprit & son éloquence me feroient croire volontiers que dans le tems qu'il écrivoit, on n'avoit point encore introduit dans le nazaréïsme la coutume d'offrir des voeux aux morts, quelque gloire qu'ils se fussent acquise pendant leur vie, & quelque estime qu'on eût conçue pour eux. Si cela étoit ainsi, comme le prétendent aujourd'hui plusieurs sectes nazaréennes, il est bien certain que l'objection contre les payens avoit un grand poids, & qu'il leur étoit impossible de pouvoir répondre rien de passable au reproche de la division des Dieux, & de leur ingratitude s'ils n'entroient pas dans les querelles de ceux qui les combloient de bienfaits.

[Pages f134 & f135]

Les nazaréens, qui rejettent le culte des morts, appuyent leur sentiment sur les écrits de leurs premiers docteurs, dans lesquels il n'est fait aucune mention des honneurs qu'on doit leur rendre. Il paroît naturel que si ces honneurs avoient été un point fondamental de la religion, ils ne l'eussent point laissé dans un entier oubli; & que ceux, qui leur succéderent dans leurs emplois, & qui travaillerent à l'instruction des peuples, n'eussent point insulté les payens sur une chose qu'ils pratiquoient eux-mêmes. S'ils avoient tenu cette conduite, ils se seroient exposés à être tournés cruellement en ridicule; & ils auroient essuyé le sort de bien des docteurs qui écrivent aujourd'hui, & auxquels on reproche tous les jours les mêmes choses dont ils accusent leurs adversaires. Les molinistes publient sans cesse que les jansénistes font un tyran de la Divinité; qu'ils la rendent cruelle, bizarre, & la font si odieuse, qu'il est impossible qu'elle puisse être chérie des hommes. Ceux ci, à leur tour, accusent leurs adversaires de dispenser la créature de l'amour qu'elle doit avoir pour son créateur, & les combattent avec les mêmes armes dont on croit les blesser.

Ce que je trouve encore, mon cher Isaac, de plus extraordinaire dans les disputes de religion, ce sont les sentimens que les théologiens prêtent à leurs adversaires, & sur lesquels ils les insultent griévement, quoiqu'ils nient formellement de soutenir les opinions dont ils les accusent.

[Pages f136 & f137]

Les Jésuites se plaignent qu'on les calomnie, lorsqu'on leur reproche de soutenir qu'il est permis de ne point aimer la Divinité. Ils condamnent ce dogme dans les termes les plus forts. (1) Cependant leurs ennemis retournent toujours à la charge. Les nazaréens réformés regardent comme des hérétiques exécrables ceux qui font

Dieu auteur du péché. Le premier de leurs docteurs s'exprime là-dessus d'une maniere précise. (2)

[(1) Pour en être convaincu, on n'a qu'à lire les Sermons de Bourdalouë. (2) *Temulenti isti adeo fieri omnia perstrepentes, cum enim mali auctorem continuunt. Deinde quasi immutetur mali natura, cum sub hoc nominis Dei velo tegitur, bonum esse affirmant: in quo atrociore & sceleratiore contumelia Deum afficiunt, quam si potestatem aut justitiam ipsius alio transferrent. Cum enim Deo nihil magis proprium sit quam sua bonitas; ipsum à se abnegari oporteret, & in diabolum transmutari, ut malum efficeret quod ei ab istis tribuitur. Ac certe istorum Deus ideolum est, quod nobis execrabilius esse debet omnibus gentium idolis.* Calvini institutio, adversus libert. Cap. XIV. pag. 447. Voici la fin de ce passage en françois, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin. *Dieu n'ayant aucune qualité qui lui soit plus essentielle que sa bonté, il faudroit qu'il cessât d'être lui-même, & se transformât en diable, s'il étoit l'auteur du mal, comme le disent les libertins, le Dieu qu'ils croient étant une idole plus exécrable qu'aucune de celles des payens.*]

Malgré cela, ses adversaires lui ont cent & cent fois reproché que ses sentimens sont plus pernicieux que ceux des athées. *Il est moins criminel de nier l'existence de Dieu que de le faire auteur du péché. Quel est donc le plus condamnable, d'un athée ou d'un calviniste? Ils sont tous les deux criminels: mais l'athée me paroît moins coupable.* Voilà une décision terriblement outrée. Aussi est-elle d'une jésuite, dont voici les propres termes. *Amplius dico: tolerabilius negare Deum quàm peccati autorem Deum asserere..... Quid ergo suadeo, atheum potiùs quàm calvinistam esse neutrum quidem bonum: hoc tamen deterius apparet.*(1)

[(1) Becanus opuscul. théolog. Tom. I. pag. 178.]

En vérité, mon cher Isaac, si la mauvaise foi régne toujours dans les disputes, on peut dire qu'elle est portée au suprême degré par les controversistes. Ne seroit-il pas tems qu'après avoir bouleversé depuis tant d'années le monde entier, les rabbins, les prêtres & les mouftis voulussent enfin ramener la paix & la tranquillité parmi les hommes?

Porte-toi bien, mon cher Isaac, vis content & heureux, & éloigne de toi tout vain desir de disputer.

De Londres, ce...

***

[Pages f138 & f139]

LETTRE CLXIV.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Les histoires, mon cher Monceca, que les nazaréens racontent sur le sort des esclaves, sont quelquefois très-outrées. Ils assûrent que les Turcs font souffrir aux captifs les tourmens les plus durs. Ils en débitent les choses du monde les plus extraordinaires. Cependant, lorsqu'on vient à les examiner de près, elles paroissent bien différentes.

Il est certain que l'état des captifs en général est dur et pénible: mais les nazaréens ne sont pas traités avec plus de rigueur que les Turcs esclaves des princes Européens. Un Algérien en France est condamné à passer sa vie aux galeres: en Espagne & en Italie il a le même sort. Peut-on lui imposer une peine plus dure? On lui fait souffrir les supplices destinés aux malfaiteurs, qui souvent n'ont évité la mort que par le bonheur d'avoir trouvé un de ces heureux momens où la pitié des juges l'emporte sur l'exactitude de la justice.

Une partie des esclaves nazaréens est destinée aux ouvrages publics. Ceux qui sont de ce nombre travaillent à tirer de la pierre des carrières, & à les transporter où l'on en a besoin. Ils essuyent sans doute par là beaucoup de maux. Ils sont cependant moins malheureux que les forçats des galeres. Ils se retirent le soir dans des bagnes ou cazernes, dans lesquelles on les enferme. Ils ne sont point enchaînés, au lieu que les Turcs ne quittent la chaîne & le banc où ils sont attachés, que lorsqu'ils sont assez heureux pour trouver quelqu'un qui réponde du prix de leur rançon, au cas qu'ils viennent à se sauver.

[Pages f140 & f141]

Les nazaréens qui ne sont pas destinés aux travaux publics & qui appartiennent à des particuliers, sont cent fois moins malheureux que ne le sont les Turcs captifs. On les nourrit assez bien, au lieu que les autres n'ont que les mêmes alimens qu'on donne aux forçats, qui consistent dans une livre de pain excessivement bis, & une demi-livre de fêves. On ajoûte à ces mets délicieux une livre de graisse, à peu près aussi ragoûtante que celle dont on fait les chandelles, & qui sert à faire cuire les fêves de vingt-cinq forçats.

Je ne puis comprendre, mon cher Monceca, sur quel fondement les nazaréens, traitant avec tant de dureté leurs captifs, se récrient si fort sur la maniere dont les Turcs en agissent avec les leurs. Si les Africains avoient des orateurs qui sçussent émouvoir les coeurs par des discours touchans & pathétiques, je suis bien assûré qu'ils feroient sur le sort des esclaves de leur nation, des déclamations aussi pompeuses & aussi touchantes que celles des nazaréens.

Je ne désapprouve cependant pas, mon cher Monceca, que les écrivains, & surtout certains moines, chargés par leur institut du rachat des captifs, empoulent un peu leurs récits, & grossissent les maux qu'on souffre dans l'esclavage. Cela sert à exciter la charité des nazaréens, qui touchés du triste sort de leurs freres, s'empressent à les soulager. Il est peu d'aumône plus louable & plus nécessaire que celle qu'on fait pour délivrer ses freres d'un état douloureux, dans lequel le seul caprice de la fortune les a mis, le crime n'ayant aucune part à leur malheur.

L'intérêt public se joint dans cette occasion à la pitié & à la charité. Si l'on ne favorise pas ceux qui s'exposent pour faire fleurir le commerce, si l'on ne les secoure pas dans leurs disgraces, il est à craindre qu'on ne dégoûte les autres qui seroient tentés de les imiter, mais que la crainte d'un même sort retiendra dans l'inaction. *J'aime beaucoup mieux,* dira un Espagnol, *avoir moins de biens que de risquer de perdre la liberté sans espoir de la recouvrer jamais.*

L'usage de soulager les captifs est aussi ancien chez les nazaréens que l'établissement de leur religion. Leurs premiers docteurs qui étoient des hommes charitables, & dont les soins étoient toujours employés à soulager les malheureux, établirent les collectes. Elles servoient à l'usage de ceux que les payens persécutoient, exiloient, brûloient & massacroient. Dès que ceux qui étoient chargés de distribuer les aumônes, apprenoient qu'un de leurs freres étoit dans les prisons, aussi-tôt ils songeoient à le secourir: ils croyoient qu'il y alloit de la gloire du nom nazaréen d'être sensible à l'oppression de ceux avec qui ce nom leur étoit commun.

[Pages f142 & f143]

Une coutume aussi louable s'est perpétuée parmi plusieurs peuples européens. Les François, les Italiens, les Espagnols & les Portugais ont des moines qui ramassent les aumônes destinées au rachat des captifs, & qui les employent à cet usage. Il leur est très-difficile de pouvoir distraire beaucoup des sommes qu'on leur confie, parce qu'elles sont contrôlées par des laïques qui ne voudroient point entrer dans aucune friponnerie. Il arrive cependant, quelque précaution qu'on prenne, bien de petites fraudes dont les quêteurs profitent, mais elles ne sont point considérables; & ils en réparent les dommages par le fruit qu'opérent leurs prédications, où ils ne parlent que d'esclaves brûlés, coupés en piéces, &c. Ils en font périr beaucoup plus dans une seule période qu'on n'en a tué & qu'on n'en tuera jusqu'à la fin du monde dans tous les états mahométans. Il échappe pourtant quelquefois à ces prédicateurs des traits où la vérité perce au travers des nuages dont ils l'obscurcissent: ceux qui veulent démêler le vrai du faux, & voir jusqu'où vont les cruautés des Turcs, comprennent alors à quel véritable point ils les portent.

Je t'ai dit, mon cher Monceca, que le sort des nazaréens, qui sont esclaves des particuliers, est beaucoup plus doux que celui des Turcs captifs chez les Espagnols & les François. Un moine qui a fait la relation de son voyage à Tripoli, n'a pu se résoudre à exagérer les souffrances de ces esclaves, & voici la tournure qu'il a donnée à la liberté dont les Turcs les laissent jouir. *Pour ceux d'entre les esclaves qu'on emploie dans leurs jardins, ils fatiguent beaucoup moins, & mais aussi ils sont privés de tous les secours spirituels: beaucoup y meurent sans sacremens. C'est-là où ils souffrent une persécution, qui pour ne pas paroître si dure, est beaucoup plus dangereuse; car comme le vice y regne impunément, que tout y conspire à échauffer, à satisfaire les plus infâmes passions, les Turcs, profitant du peu de secours que les Chrétiens y ont, employent les attraits des femmes, qui s'y portent assez d'elles-mêmes, pour les corrompre: & s'ils sont*

*assez malheureux pour se laisser séduire, ils sont contraints, ou d'embrasser l'*Alcoran, *ou de subir le supplice du feu. Ces barbares les sollicitent souvent aux plus noires brutalités, & font leur possible pour les engager dans une infernale servitude, par le péché abominable qui y est si commun; de sorte qu'un chrétien à Tripoli souffre autant des caresses des infidéles qu'ailleurs de la cruauté des Barbares.* (1)

[(1) Etat des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis & Alger, contenant l'histoire naturelle & politique de ces pays, & la maniere dont les Turcs y traitent les esclaves, comme on les rachete, &c. pag. 76.]

[Pages f144 & f145]

On ne pourroit trouver un prétexte plus spécieux pour rendre odieuse la complaisance des maîtres Turcs, qu'en la supposant directement contraire à la religion nazaréenne: & ceux qui croient les choses sans les approfondir, regarderont le sort des esclaves des particuliers comme plus triste que ne l'est celui de ceux qui appartiennent à la république. Il il n'y a cependant rien de si faux que les prétendus secours que les patrons empruntent des femmes pour faire changer de religion leurs esclaves. Ils sont très-fâchés, au contraire, lorsque cela arrive; parce qu'ils sont forcés de les affranchir après un certain tems: & bien loin que les captifs soient contraints *d'embrasser l'alcoran, ou de subir le supplice du feu* , quand ils sont surpris avec des mahométannes, ils en sont quittes ordinairement pour quelques centaines de coups de bâtons sur la plante des pieds. Il est vrai qu'il y a une loi générale dans toute la Barbarie, qui ordonne qu'un nazaréen, qui aura eu commerce avec une Turque, sera empalé, & la femme noyée: mais cette loi ne s'exécute jamais à la rigueur qu'envers les personnes libres, quand elles ne sont point assez riches pour racheter leur vie par une somme considérable; & les esclaves y sont rarement soumis. L'intérêt personnel des Turcs a donné occasion à cette distinction. Il en est peu d'entr'eux qui jugent à propos de sacrifier leurs domestiques à la gloire de Mahomet. Quant aux femmes on les punit rigoureusement: ou leurs amans changent de religion, ou elles sont noyées; il n'y a pour elles aucune alternative. Tu vois, mon cher Monceca, combien peu de fonds l'on doit faire sur les rélations écrites par des gens intéressés à déguiser la vérité. Mais, comme je te l'ai déja dit, cela est excusable, dès qu'il en doit arriver un bien considérable.

[Pages f146 & f147]

Il paroît surprenant que les princes européens, qui ont eu tant d'occasions de se plaindre des pirates Algériens, Tunisiens & Tripolitains, qui les ont même punis quelquefois avec rigueur & toujours inutilement, n'ayent pris la résolution de les détruire, & de les anéantir entiérement. La chose leur eût été très facile; ils eussent pû délivrer toute cette côte de la Méditerranée d'une peste fatale à tous les commerçans. Ils doivent d'autant moins compter sur les alliances qu'ils forment avec ces Barbares, que dès qu'ils trouvent leur intérêt à les violer, ils ne balancent pas un moment à le faire. Ils font même nécessités, pour pouvoir subsister, de

rompre la paix avec quelque prince, dès qu'ils terminent la guerre avec quelque autre. Vivent-ils bien avec les François & les Anglois, il faut qu'ils pillent les Hollandois & les Espagnols. S'accommodent-ils avec les Hollandois, leur traité avec les François ne peut plus subsister. C'est-là une vérité, dont toute l'Europe est persuadée, & à laquelle tous les princes sont intéressés. Cependant loin de s'unir ensemble contre leurs communs ennemis, il les favorisent, & leur donnent les secours dont ils ont besoin.

La politique des souverains nazaréens est le plus ferme soutien des pirates de la Barbarie: lorsqu'on examine les choses attentivement, on reconnoît qu'il est impossible que l'intérêt des différentes couronnes leur permette jamais de se réunir pour détruire les Algériens, les Tunisiens & les Tripolitains. Les Anglois sont intéressés à ne point souffrir que les Espagnols, les François & les Hollandois s'emparent des ports de la Barbarie. Dès qu'ils auroient la guerre avec eux, ils ne pourroient plus relâcher dans toute la côte d'Afrique, & le tiers des rivages de la mer Méditerranée leur seroit interdit. Les Anglois sont si persuadés qu'il est contre leurs avantages que les Espagnols s'aggrandissent en Barbarie, qu'il n'a pas tenu à eux que les Turcs ne reprissent Oran. La même raison, qui ne sçauroit permettre que les Espagnols ayent les ports de la Barbarie, ne souffre guéres que les autres couronnes favorisent celle qui voudroit s'en emparer.

L'intérêt du commerce empêche encore l'union des princes contre les Algériens. Plus les Espagnols & les Hollandois trouvent d'obstacles dans leur navigation, & plus les vaisseaux Anglois jouissent d'un grand avantage.

[Pages f148 & f149]

Je suppose qu'il y ait dans le port de Cadix trois bâtimens qui doivent partir pour Marseille, le premier Espagnol, le second François & le troisiéme Anglois. Si je suis le maître d'embarquer des marchandises sur lequel de ces trois bâtimens je voudrai, je me garderai bien de les mettre sur l'Espagnol, ayant à craindre les Algériens, les Tunisiens, les Tripolitains, les Turcs du Levant & les Maroquins. Je cours beaucoup moins de risque sur le bâtiment François, n'ayant à appréhender que les Saletins. Cependant je me détermine en faveur de l'Anglois, puisque je n'ai aucun ennemi à redouter.

L'avantage de ne rien craindre des pirates est si considérable, qu'il n'est aucun négociant Espagnol, si cela étoit permis, qui ne fît porter le pavillon François ou Anglois à son bâtiment. Les consuls de France établis dans les ports d'Italie, sçavent assez le profit qu'ils retirent des permissions qu'ils font avoir de l'amiral de France à plusieurs marchands, qui pour prévenir tous les fâcheux accidens, négocient sous le pavillon François. Si ceux de toutes les autres nations jouissoient des mêmes droits, ces priviléges seroient anéantis.

Tel est, mon cher Monceca, le bizarre destin des hommes. Les uns ne peuvent être grands que par l'abaissement des autres. S'ils pensoient tous d'une maniere juste, sans doute alors ils reconnoîtroient que leur premier devoir est de sacrifier

un vil intérêt à la tranquillité de leurs freres. Mais la politique des états, fondée uniquement sur des vûes de grandeur & de richesses, s'oppose aux sentimens que dicte l'humanité. Un Anglois ne s'embarrasse guéres qu'on fasse esclaves cent Espagnols, pourvû que son commerce prospere, & que son vaisseau arrive à bon port.

Porte-toi bien, mon cher Monceca: vis content & heureux; & souviens-toi toujours qu'un philosophe ne doit jamais agir par intérêt.

D'Alger, ce...

***

LETTRE CLXV.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Les sciences, mon cher Monceca, sont entiérement inconnues à Alger. On y ignore tout ce qui a quelque rapport avec la philosophie & les belles-lettres. Il y a seulement dans ce pays quelques misérables astrologues, qui abusent de la crédulité du peuple; & quelques faiseurs de chansons, dont les poësies n'approchent pas de celles que chantent en France les aveugles aux coins des rues.

[Pages f150 & f151]

La même ignorance règne dans toute l'Afrique, si l'on en excepte le royaume de Maroc. Il y a dans la ville capitale de cet empire une académie dont le fameux Averroës fut autrefois professeur. Cette académie est composée de plusieurs sçavans Arabes, attachés fortement aux sentimens d'Aristote, dont ils ont les ouvrages traduits par le même Averroës.

Les Maures sont aussi anciens péripatéticiens que les moines: & à peu près dans le même tems qu'Averroës fit connoître le philosophe Grec aux Arabes, les François commencerent à recevoir ses sentimens. L'historien Rigord rapporte qu'un concile, tenu à Paris l'an 1209, condamna au feu quelques livres d'Aristote, que l'on expliquoit dans les colléges, & qui avoient été apportés de Constantinople depuis peu de tems, & traduits de Grec en Latin. (1)

[(1) *Delati de novo à Constantinopoli, & è graeco in latinum translati,* Rigordus, *in* vita Philippi Augusti, *apud* Launoium de varia Aristotelis Forouna. Cap. 1. pag. 6.]

Le règne du péripatétisme a été plus durable en Afrique qu'en Europe; & cinq cens ans n'y ont point encore ébranlé sa puissance. Heureusement pour sa gloire, il n'est point né à Maroc ni de Descartes, ni de Gassendi. Il y a apparence que si la nature y en produisoit quelques-uns, ils auroient autant de peine à désabuser les Arabes des défauts de l'ancienne philosophie, que ces François en ont eu à faire ouvrir les yeux à leurs compatriotes. Ils essuyeroient pour le moins autant de

persécutions: car les docteurs Maroquins sont tout aussi bilieux que les théologiens nazaréens, aussi entêtés des opinions qu'ils ont reçues dès leur tendre jeunesse, & aussi portés à crier *à l'hérétique*, dès qu'on n'est point de leur avis.

Il en coûta cher à Averroës, pour avoir voulu s'élever au-dessus de ses confrères les docteurs: & ce ne fut qu'après avoir souffert bien d'autres maux que ceux qui obligerent Descartes à se bannir de sa patrie,, qu'il vînt à bout de pouvoir philosopher tranquillement. L'histoire de ses malheurs est si curieuse, & dépeint si bien la jalousie qui règne parmi les sçavans, dans quelque pays qu'ils soient nés, quelle que soit leur religion, que tu ne trouveras pas mauvais que j'en copie ici un abrégé, qui part de la main d'un très-grand maître.

[Pages f152 & f153]

«Plusieurs nobles & plusieurs docteurs de Cordoue, nommément le médecin Ibnu-Zoar, portèrent envie à Averroës, & résolurent de lui intenter un procès de religion. Ils subornerent des jeunes gens, pour le prier de leur faire une leçon de philosophie. Il y donna les mains, & leur découvrit dans cette leçon sa créance de philosophe. Ils en firent dresser un acte par un notaire, & l'y déclarèrent hérétique. Cet acte fut signé par cent témoins, & envoyé à Mansor, roi de Maroc. Ce prince l'ayant vû, se mit en colere contre Averroës, & dit tout haut: *Il est clair que cet homme-là n'est point de notre religion.* Il fit confisquer tous ses biens, & le condamna à se tenir au quartier des Juifs. Averroës obéit: mais étant allé quelquefois à la mosquée pour y faire ses oraisons, & ayant été chassé à coups de pierres par les enfans, il se retira de Cordoue à Fez, & s'y tint caché. On le reconnut dans peu de jours: on le mit en prison, & l'on demanda à Mansor ce qu'on en feroit? Ce prince assembla plusieurs docteurs en théologie & en jurisprudence, & s'informa d'eux de quelle peine un tel homme étoit digne? La plûpart répondirent qu'en qualité d'hérétique il méritoit la mort. Mais quelques-uns représenterent qu'il ne falloit pas faire mourir un tel personnage, qui étoit principalement connu sous la qualité de légiste, & sous celle de théologien: de sorte, dirent-ils, qu'on ne divulguera point par le monde qu'un hérétique a été condamné, mais qu'un légiste, qu'un théologien a subi cette sentence: d'où il arrivera, 1°. que les infidéles n'embrasseront plus notre foi, & qu'ainsi notre religion sera amoindrie: 2 °. que l'on se plaindra que les docteurs Africains cherchent & trouvent des raisons de s'ôter la vie les uns aux autres. Il y aura donc plus de justice à le faire retracter devant la porte de la grande mosquée, où on lui demandera s'il se repent: nous sommes d'avis que votre majesté lui pardonne, en cas qu'il se repente; car il n'y a aucun homme sur la terre qui soit exempt de tout crime.

[Pages f154 & f155]

«Mansor goûta ce conseil, & donna ses ordres au gouverneur de Fez pour une telle exécution. En conséquence de quoi, un vendredi, sur l'heure de la priere, notre philosophe fut conduit devant la porte de la mosquée, & mis tête nue sur le plus haut degré, & tous ceux qui entrerent dans la mosquée, lui cracherent au

visage. La priere étant finie, les docteurs avec des notaires, & le juge avec ses assesseurs vinrent-là, & demanderent à ce misérable s'il se repentoit de son hérésie? Il répondit par un *oui*, & on le renvoya. Il se tint à Fez, & y fit des leçons de jurisprudence. Mansor lui ayant permis, quelque tems après, de retourner à Cordoue, il y retourna & y vécut misérablement, privé de biens & de livres. Cependant le juge qui lui avoit succédé, s'acquittoit si mal de sa charge, & en général la, justice étoit si mal administrée dans ce pays-là, que les peuples en gémissoient. Mansor voulant remédier à ce désordre, assembla son conseil, & y proposa de rétablir Averroës. La plupart des conseillers en furent d'avis. C'est pourquoi il lui envoya un ordre de revenir incessamment à Maroc, pour y faire les fonctions de sa premiere magistrature. Averroës partit aussi-tôt avec toute sa famille, & passa tout le reste de ses jours à Maroc. Il y fut enterré hors de la porte des corroyeurs, & son tombeau & son épitaphe y ont paru fort long-tems. Il ne faut pas oublier ce qu'il répondit à ceux qui lui demanderent quelle étoit la situation de son ame pendant la persécution. *Cet état-là,* leur dit-il, *me plaisoit & me déplaisoit. J'étois bien-aise d'être déchargé des fonctions pénibles de la magistrature; mais il me fâchoit d'avoir été opprimé par de faux témoins. Je n'ai point souhaité,* ajouta-t-il, *d'être rétabli dans ma charge; je ne l'ai reprise qu'après que mon innocence a été manifestée.*» (1)

[(1) Bayle Dictio. critique, article AVERROES, remarque (M).]

La premiere fois, mon cher Monceca, que je lus cette description des maux dont Averroës fut presque accablé, je songeai à ceux qu'ont soufferts tant de sçavants illustres avec aussi peu de justice que ce fameux Arabe.

[Pages f156 & f157]

Lorsque je refléchissois à la posture humiliante dans laquelle il avoit été placé à la porte de la mosquée, je me figurois Arnauld ou Pascal assis sur les degrés du collége des jésuites, y recevant une insulte de chaque membre de la société. Si elle eût trouvé à Paris autant de facilité à contenter sa vengeance, qu'en eurent les docteurs Cordouans, sans doute tous les solitaires du Port-Royal auroient essuyé quelque cérémonie peut-être encore plus cruelle que la mahométane.

Il n'est point de haine aussi dangereuse que celle qui naît de la division des sçavans, & sur-tout des théologiens: & il n'y a aucun excès auquel les derniers ne se portent, lorsqu'ils ne sont point retenus par un pouvoir supérieur. Ils mettent tout en usage, pour perdre leurs adversaires, & n'hésitent pas un seul instant à employer la calomnie, le mensonge & les impostures les plus noires, pour parvenir à leur but. Si les ennemis du fameux Arnauld n'ont pu avoir le plaisir de lui faire essuyer la cérémonie d'Averroës, ils ont tâché de flétrir sa réputation par des libelles diffamatoires: & quelles absurdités honteuses n'ont-ils point débitées à cet égard: si l'on veut les en croire, cet homme illustre étoit un sorcier très-bien reçu à la cour de Beelzébuth, à qui il faisoit de tems en tems des harangues fort éloquentes. *Il est certain,* dit un auteur (1), *que M. de Maupas évêque d'Evreux, a assûré à plusieurs personnes qu'il avoit appris d'un sorcier converti qu'il avoit vû au*

sabbat M. Arnauld plusieurs fois avec une princesse du sang, & que M. Arnauld y avoit fait une fort belle harangue au diable. Quelqu'autres ennemis de ce docteur ont publié (2), *qu'il s'étoit rendu chef des Vaudois, & qu'il étoit devenu le plus ferme appui de ces peuples.*(3)

[(1) Celui du IV. *Factum* des parens de Jansenius. pag. 2.]
(2) *Voyez* les questions curieuses, pag. 4.
(3) *Nos infra inscripti superiores conventuales Regularium in civitate Leodiensi, certiorati de conventiculis quae habentur apud* certum Arnoldum *doctrinam suspectam spargentem, censemus D. Vicarium charitative certiorandum, ut similia conventicula dissipare & prohibere non dedignetur, etiam cum dicto Arnoldo conversationes. Datum in conventu minorum, hac 25. augusti, 1690. ad quem effectum commisimus R. P. M. Ludovicum Lamet priorem dominicanorum, ad nomine nostro accedendum D. vicarium & exponendum intentionem nostram.* Questions curieuses, pag. 228. Juste Dieu! quelle affreuse latinité!, Elle est digne des ennemis de ce sçavant homme.]

[Pages f158 & f159]

Ils le métamorphosoient de docteur en général d'armée; & cela dans un tems où ils sçavoient que leurs calomnies seroient détruites de fond en comble. Ils ne s'embarrassoient pas qu'on connût leurs impostures, pourvû qu'elles eussent cours pendant quelque tems.

Il ne tint pas à six moines de Liége, que ce célèbre théologien ne fût traité dans cette ville comme Averroës l'avoit été à Maroc. Le gardien des Recollets, le gardien des Cordeliers, le prieur des Augustins, celui des Jacobins, le vicaire des Carmes, ayant à leur tête le recteur des Jésuites, procéderent de la même maniere que les docteurs Cordouans, animés par le médecin Ibnu. Ces moines dresserent une requête, par laquelle ils demandoient qu'un *certain Arnauld* fût exclus de la société civile, comme soutenant des opinions dangereuses. *O tempora! O mores!* Est-il permis, mon cher Monceca, que six misérables moines ayent ainsi porté l'audace & l'insolence jusqu'à traiter un des premiers sçavans du monde de la même maniere que s'ils eussent parlé d'un simple aventurier, ou de quelqu'un de leurs semblables? Avec quelle indignation la postérité apprendra-t'elle un jour que cet illustre docteur ait été appellé un *certain Arnauld*? Si quelque chose peut diminuer sa surprise, ce sera le grand nombre d'hommes illustres, qui ont été égalemens persécutés par des adversaires opiniâtres & ignorans.

Sans parler des malheurs qu'ont essuyés plusieurs sçavans dans ces derniers tems, en remontant plus haut, on trouve sans cesse le mérite attaqué par les envieux: ce n'est pas ordinairement dans les religions étrangères que les hommes de lettres rencontrent leurs plus grands ennemis: c'est dans la leur. M. Claude ne s'avisa jamais, d'attaquer les moeurs de M. Arnauld: ce ne furent que des auteurs molinistes, qui porterent la mauvaise-foi jusqu'à ce point; si l'on excepte néanmoins un ministre protestant, dont les écrits remplis d'impostures furent désavoués par ses confreres mêmes. (1)

[(1) L'esprit de M. Arnauld, *composé* par Jurieu.]

Mélanchton trouva chez les luthériens, des adversaires encore plus opiniâtres que chez les papistes. Son esprit doux, & amateur de la paix, lui attira la haine de tous les rigoristes: & elle lui devint si à charge, qu'il considéra la mort comme un bien, puisqu'elle l'en délivroit entiérement.

[Pages f160 & f161]

L'auteur de sa vie nous a appris que la jalousie de ses ennemis étoit si grande, & qu'ils se donnoient tant de peine pour lui nuire, qu'il n'avoit jamais été assûré, pendant quarante ans qu'il avoit conservé sa charge de professeur, de ne pas en être privé avant la fin de la semaine. (1)

[(1) *Publicè non dubitavit affirmare: Ego jam sum hic, Dei beneficio, quadraginta annos, & numquam potui dicere, aut certus esse me per unam septimanam mansurumesse.* Camerarius in vita Melancht. pag. 206.]

Le sort de Mélanchton me rappelle celui d'Abélard, un des plus illustres restaurateurs des sciences, & qui vécut dans le même siécle qu'Averroës. Quelles infortunes n'essuya-t-il point, & quels maux n'eut-il pas à souffrir de la part des théologiens & des moines. Ils le forcerent, sans vouloir écouter ses justes défenses, à brûler lui-même publiquement ses ouvrages: la haine de quelques auteurs n'a point épargné ce grand-homme plusieurs années après sa mort. Ils l'ont accusé d'avoir continué un commerce honteux avec Héloïse, après la funeste aventure qui l'avoit mis hors d'état de s'y prêter; & ils ont soutenu qu'il trouvoit dans l'ombre de la volupté les mêmes plaisirs que dans la volupté même. (1)

[(1) *Ex quibus hominibus liquet quam frigida fuerit Petri Abaelardi apologia, cum redargutus de nimia familiaritate cum amica quidem sua Heloïsa & aliis monialibus Paraclitensibus, reposuit eunuchos qualis ipse factus erat, tuto absque omni periculo posse versari cum faeminis.* Theophil. Raynauld, de eunuchis. p. 148.]

Considére, mon cher Monceca, quelle est la haine qui naît entre les sçavans puisqu'elle ne respecte pas même les cendres des morts, & qu'elle attaque cruellement des héros que la parque à mis dans l'impossibilité de se défendre. Dans combien de nouveaux libelles ne déchire-t-on pas tous les jours la mémoire des *Claudes*, des *Arnaulds*, des *Bayles*, des*Montagnes*, des *Abarbanels*, des *Maimonides*, des *Luthers*, des *Calvins*, des *Augustins*, des *Jérômes*, & de tant d'autres personnages illustres nés dans toutes les religions? Eh quoi, ne pourroit-on pas critiquer ce qu'on trouve à redire dans leurs écrits, & rendre cependant à leurs personnes & à leurs ouvrages la justice qu'ils méritent?

[Pages f162 & f163]

Quoique je sois Juif, mon cher Monceca, je me garderai bien de soutenir qu'*Augustin* fut un petit génie, *Arnauld* un ignorant, *Luther* une grosse bête, *Calvin* un esprit médiocre, & *Bourdaloue* un empoisonneur, qui ne prêchoit qu'une morale

pernicieuse. Je rougirois si la passion m'emportoit jusqu'à ce point. Il est vrai que je ne pense pas de la même maniere qu'un docteur janséniste ou moliniste; mais je rends cependant justice à la maniere éloquente & persuasive dont ils soutiennent leurs sentimens: & bien loin que je veuille les calomnier, j'agis de la même maniere qu'un juge avec un avocat, dont il admire la science & les talens, & dont il condamne cependant la partie.

Porte-toi bien, mon cher Monceca, vis content & heureux, & fais usage d'une parfaite impartialité envers tous les hommes.

D'Alger, ce...

***

LETTRE CLXVI.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Depuis deux jours, mon cher Monceca, je suis arrivé à Tunis. Cette ville est bâtie à trois lieues des ruines de Carthage. Elle n'est point sur le bord de la mer. C'est ce qui l'a toujours mise à couvert des bombardemens, & l'a garantie des châtimens qu'ont essuyés Alger & Tripoli, de la part des Anglois & des François. Les bâtimens, qui abordent à Tunis, mouillent dans une grande rade, défendue par les forts de la Goulette, qui sont très mal fortifiés, & construits à l'embouchure d'un petit canal, qui forme une communication entre la mer & un lac à cent pas duquel est la ville de Tunis. Sa situation est beaucoup moins gracieuse que celle de Carthage, qui étoit bâtie sur une langue avancée dans la mer, & qui forme un cap qu'on nomme encore aujourd'hui du nom de cette ancienne république. J'en ai été visiter les ruines. Parmi des tas immenses de pierres, on trouve plusieurs souterreins assez grands. Le morceau le plus entier qui reste est un réservoir composé de seize ou dix-sept citernes, qui servoient à recevoir les eaux destinées à 1'usage du public. Ces citernes sont jointes ensemble par une voûte commune, qui couvre aussi deux galeries qui sont aux côtés de ces grandes caves & qui servoient à la commodité du passage de ceux qui alloient puiser de l'eau.

[Pages f164 & f165]

A quelque mille pas des ruines de la ville, on voit encore des aqueducs très-beaux, & d'une longueur considérable, qui aboutissoient autrefois aux cîternes publiques. C'est-là, mon cher Monceca, tout ce qui reste de cette superbe Carthage, la rivale de Rome. Dans quelques années d'ici, à peine pourroit-on découvrir la place où elle étoit, si les géographes modernes n'avoient eu soin de la faire connoître à la postérité.

Nous n'avons presque aucune idée des villes qui ont été les plus célèbres; ce que nous en sçavons est si confus, & mêlé de tant de fables, qu'il est impossible, au milieu de ce cahos & de cette confusion, de pouvoir démêler la vérité. L'ancienne Babylone ne nous est connue que par la rélation de quelques auteurs anciens, qui

n'éclaircissent point la moitié de nos doutes; & il ne reste aujourd'hui aucun vestige de cette ville autrefois si fameuse.

Nous ignorons entièrement de quelle façon les premiers hommes bâtissoient, si l'on excepte les Egyptiens. Il faut descendre jusqu'aux Grecs & aux Romains, pour connoître la liaison qu'on donnoit aux matériaux dont on se servoit pour la construction des édifices publics. Les anciens Persans, les Ethiopiens, &c. bâtissoient-ils sans ciment, sans mortier, & uniquement en mettant des pierre parfaitement unies, comme les Romains faisoient, ainsi qu'il paroît dans plusieurs de leurs ouvrages? (1)

[(1) Les arênes de Nîmes sont bâties de cette maniere.]

Nous n'en sçavons rien, & nous ne contenterons jamais notre curiosité à cet égard, puisqu'il ne nous reste sur cela que des rélations fort obscures, & qui ne satisfont guères ceux qui veulent connoître les choses clairement. D'ailleurs, les éclaircissemens que nous pouvons tirer par les ruines que nous trouvons aujourd'hui, sont quelquefois très-trompeurs, le tems ayant pulvérisé certaines portions des pierres; & peut-être prend-on pour un mortier ce sable qui se rencontre entre leurs jointures. Enfin s'il est vrai que certains bâtimens ayent été construits avec des matières faites pour unir les pierres, on ignore totalement aujourd'hui la façon dont on composoit ce ciment, & l'on débite là-dessus mille contes.

Une autre difficulté, qui s'offre dans la découverte qu'on veut faire par les ruines qui restent dans les champs où furent autrefois les anciennes villes illustres; c'est qu'il y a grande apparence que toutes ces ruines sont postérieures à la manière de bâtir qu'on voudroit connoître.

[Pages f166 & f167]

Les principales villes anciennes ont été détruites plusieurs fois, & presque toutes rebâties du tems des Romains. Les ruines qu'on voit aujourd'hui de l'ancienne Troye, ne sont point les restes des palais de Priam & d'Hector. Ces princes n'étoient point assez puissans pour habiter dans des maisons qui contenoient autant de marbres, de chapitaux, de colonnes, qu'on en trouve encore dans les champs de Troye. Pour être persuadé de cette vérité, on n'a qu'à lire l'Iliade d'Homère. Quoiqu'un poëte amplifie & grossisse toujours les objets, dès qu'on vient à jetter les yeux sur les restes immenses des marbres répandus encore aujourd'hui dans les campagnes de Troye, & sur le nombre prodigieux qu'on en a enlevé, on connoît aisément que les ruines du célèbre Ilium ne sont point celles qu'on apperçoit actuellement.

Il est certain que les Romains, qui croyoient, ou du moins qui étoient bien aise qu'on crût qu'ils descendoient des Troyens, rebâtirent la ville de Troye. Auguste y fit faire plusieurs édifices magnifiques sur les débris de l'ancienne. On y éleva un nouvel Ilium, ruiné de nouveau par la longueur des tems: & si l'on y trouve aujourd'hui des restes antiques, on doit bien plutôt les attribuer aux Romains

qu'aux anciens Troyens. Peut-être, mon cher Monceca, en est-il de même des ruines de Carthage que de celles de Troye, & les monumens qu'on y voit encore aujourd'hui, peuvent n'avoir été bâtis que par les Romains, après qu'ils se furent rendus maîtres de l'Afrique.

Le triste sort qu'ont eu tant de superbes villes, dont une partie a été détruite par les mahométans, m'a souvent fait réfléchir au préjudice qu'ils avoient porté aux sciences & aux beaux-arts. Combien d'édifices n'ont-ils pas renversés, combien de statues antiques n'ont-ils pas brisées, dans quel état pitoyable n'ont-ils point réduit toute la Grece, qui contenoit plus de choses précieuses que tout le reste de l'univers? Comment les princes nazaréens ont-ils pû se résoudre à laisser ce pays en proie à la cruauté & à la fureur de ces barbares!

[Pages f168 & f169]

Si les Turcs eussent fait leur irruption dans la Grece, lorsque les Gots, les Huns & les Vandales saccagerent Rome, & firent autant de mal en occident que les mahométans en ont fait depuis en orient, je ne serois point étonné que les monarques européens eussent abandonné Constantinople à Mahomet II. Mais que dans le XV siécle, ce barbare ait envahi l'empire d'orient; qu'après s'être rendu le maître de Constantinople, il se soit vû à la veille d'aller à Rome saccager, détruire & renverser les seuls restes échappés aux fureurs de l'ignorance; c'est à quoi je ne pense point, sans déplorer l'aveuglement des nazaréens, qui étant pour lors désunis entr'eux, ne songeoient qu'à se déchirer mutuellement.

Il est certain, mon cher Monceca, que, si au lieu des projets chimériques des croisades, les princes européens se fussent contentés de chasser entièrement les Turcs de l'Europe, ils y eussent réussi facilement. C'étoit-là la seule chose à laquelle ils devoient s'attacher; car de vouloir les poursuivre dans l'Asie, ou fonder un royaume au milieu d'eux eu Afrique, c'est un projet aussi ridicule qu'extravagant, & impossible à exécuter. Toutes ces tentatives n'ont servi, & ne serviront jamais, qu'à faire périr un grand nombre de nazaréens, par la fatigue du voyage, l'intempérance du climat & les maladies contagieuses.

Cet endroit de ma lettre, mon cher Monceca, me conduit naturellement à te parler de l'orage qui s'apprête à tomber sur la tête des mahométans. Si la fameuse ligue dont on parle a lieu, & que l'empereur, les Vénitiens, les Polonois & les Moscovites s'unissent ensemble, les Turcs sont dans le plus grand danger qu'ils ayent encore essuyé: & si la paix règne pendant deux campagnes entre les princes nazaréens, il faut absolument que la Porte-Ottomane reçoive un échec dont il est impossible qu'elle puisse se mettre à couvert. Dans la derniere guerre qu'elle a eue avec l'empire, cette seule couronne lui a enlevé les deux plus fortes places de ses frontières, & l'a réduite à faire une paix ignominieuse. Quel pourra être aujourd'hui son sort, étant obligée de se défendre contre les Moscovites, qui feront une puissante diversion, & contre les Polonois, qui ne sont pas moins à craindre pour elle? On peut assûrer, mon cher Monceca, que si l'empire Ottoman sort de cette guerre sans avoir fait une perte considérable, il est à l'abri de tous les revers. Mais

il est presque impossible que cela soit, & je ne doute pas qu'avant la fin de cette année, nous ne voyons quelque événement digne de passer à la postérité la plus reculée.

[Pages f170 & f171]

Je t'avoue, mon cher Monceca, que quoique je doive regarder avec beaucoup d'indifférence de dépendre des nazaréens ou des Turcs, je ne puis m'empêcher cependant de m'intéresser beaucoup en faveur des premiers, à cause des sciences & des arts. Chaque place conquise par les Impériaux, chaque bataille qu'ils gagnent, c'est une victoire remportée sur l'ignorance. Je regarde les Allemands comme les missionnaires de la raison & de la philosophie. Quel triomphe pour les belles-lettres, si dans quelques années, un libraire étaloit dans la place de l'Hippodrome les oeuvres de Leibnits & celles de Newton; & que Descartes & Gassendi parussent dans les lieux où régnoient les écrits de quelques misérables théologiens Turcs! Hélas! mon cher Monceca, un bonheur aussi grand n'est point impossible: il ne dépend que de la tranquillité de quelques états nazaréens. Funeste politique, seras-tu toujours la ruine du genre humain! Je crois, mon cher Monceca, que les mêmes intérêts, qui assûrent certains petits princes de leurs états, empêchent la ruine des mahométans. Les grands monarques ne voient point avec beaucoup de plaisir un conquérant s'agrandir, & prendre de nouvelles forces. La ruine totale de l'empire des Turcs en Europe n'accommoderoit pas bien des puissances intéressées à ne pas la laisser détruire. L'amour de la religion ne peut même balancer les raisons politiques. On a vu des pontifes Romains agir de concert avec ces mêmes Turcs contre lesquels Rome avoit tant prêché de croisades, *autres tems, autres soins*: c'est la devise de tous les princes. Je reviens à Tunis.

Il y a dans cette ville un Dei, ainsi qu'à Alger: mais il n'a aucune autorité; & c'est le Bei qui est le véritable souverain. Autrefois ce dernier n'étoit qu'un simple chef de la milice; mais pendant les diverses révolutions qui sont arrivées dans ce royaume, les Beis se sont saisis de l'autorité. Ce sont eux aujourd'hui qui nomment à la charge de Dei. Ils sont les maîtres absolus de déposer, lorsqu'ils le jugent à propos, ceux qu'ils y ont élevés.

[Pages f172 & f173]

Les Maures, ou les anciens habitans du pays, sont beaucoup moins malheureux dans ce pays qu'ils ne le sont à Alger. Les Beis les favorisent pour s'assûrer un secours contre l'esprit remuant des Turcs; par ce moyen, ils ont introduit une espèce d'équilibre, qui sert à entretenir la tranquillité dans l'état. Le dernier Bei, mort depuis peu d'années, avoit retiré de grands avantages des ménagemens qu'il avoit pour les Maures. Il eût voulu, s'il eût été possible, les affranchir entièrement du joug des Turcs; mais il n'osoit tenter une entreprise aussi difficile à exécuter, & dont les suites pouvoient être très-dangereuses.

Une chose bien remarquable touchant ce prince, c'est qu'il n'avoit point de fesses, ou du moins qu'il lui en restoit très-peu, depuis qu'on avoit été obligé de les lui couper, pour prévenir les suites dangereuses d'une bastonnade des plus rudes, qu'il avoit reçue sur le derriere, lorsqu'il n'étoit encore que simple officier du Bei. On lui avoit donné deux cens coups de bâton, & ils avoient été si rudement appliqués, qu'on ne pût empêcher la gangrene que par une opération violente qui coûta ses fesses au pauvre patient. Cette justice rigoureuse produisit dans la suite un très-bon effet. Car lorsqu'il fut parvenu à la royauté, il comprit, par le regret qu'il avoit de se voir dans un aussi pitoyable état, combien les fesses étoient utiles & nécessaires aux hommes. Il résolut donc d'abolir un supplice, qui l'avoit si malheureusement privé des siennes: & pendant près de vingt-ans qu'il regna dans Tunis, jamais aucunes fesses n'ont reçu la moindre insulte. Son successeur, insensible à une infirmité qu'il n'avoit point éprouvée, n'a point eu la même attention; & la mode de donner la bastonnade sur le derriere est revenue en usage, quoiqu'il soit pourtant plus ordinaire de la donner sur la plante des pieds. Ne crois point, mon cher Monceca, que ce que je dis-là soit une histoire faite à plaisir. Elle est conforme à la plus exacte vérité; & il n'y a rien d'extraordinaire dans la suppression d'un supplice qui est en horreur au souverain.

Porte-toi bien, mon cher Monceca: vis content & heureux; & prospère dans toutes tes affaires.

De Tunis, ce...

***

[Pages f174 & f175]

LETTRE CLXVII.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

En partant de Tunis, mon cher Monceca, pour me rendre à Tripoli, les vents m'ont forcé de relâcher pour quelques jours à l'isle de Gerbe. J'ai vu près du château de cette isle un monument de la cruauté & de la fureur des hommes. C'est une pyramide de trente pieds de hauteur & de plus de cent trente de tour, qui sert de tombeau aux chrétiens qui furent massacrés par les soldats d'Orcan, le chef qui conquit ce pays sur les nazaréens. Cette pyramide est faite de pierres de taille jusqu'à la moitié; le reste n'est que de têtes & d'ossemens d'hommes entassés les uns sur les autres.

Les Turcs regardent avec une satisfaction orgueilleuse ce monument érigé à la haine & à la barbarie. Ils disent que les triomphes qu'ils ont remportés sur les nazaréens, étant des marques évidentes de la bonté de leur religion, que Dieu a favorisée visiblement dans tous les tems, ils doivent tâcher d'en éterniser la mémoire. L'heureux succès des armes est un des plus forts argumens par lesquels les mahométans croyent prouver la vérité & la pureté de leurs dogmes. *Puisque Dieu,* disent-ils, *est l'auteur de tous les bons événemens & qu'il n'arrive rien que*

par sa volonté, n'est-il pas visible qu'il approuve le zéle que nous avons à porter par-tout notre religion? Et les graces qu'il nous accorde, & les victoires que nous avons remportées par son secours sur tant de peuples nazaréens, ne sont elles pas des marques certaines de la vérité & de l'authenticité de l'alcoran? (1)

[(1) *Secundum notivum est victoria eorum continua contra christianos: quod aliquos multum movet; unde victores se nominant, & gloriantur quasi victores totius mundi. Orant etiam pro victoribus specialiter in omnibus congregationibus suis, praesertim in continuis post comestionem gratiarum actionibus. Superbiunt insuper, & christianos* faeminas *despiciendo nominant, & se* viros *eorum: & ut ad hoc magis incitentur, antecessorum victorias describunt, decantant, laudant, ac praeconisant.* Septem Castrensis de moribus Turcarum. Cap. XI. pag. 40. apud ot. tingenrum, historiae Orientalis, pag. 138.]

[Pages f176 & f177]

Cette fausse prévention dans laquelle sont les Turcs, leur fait regarder les Juifs avec un mépris infini. Ils nous reprochent d'être visiblement abandonnés de Dieu, n'ayant sur la terre aucune demeure fixe & n'étant conduits ni gouvernés par aucun prince de notre nation. Il n'est rien de si ridicule, mon cher Monceca, que cette prétendue preuve de la vérité de l'*Alcoran*. Si l'étendue d'une religion & les triomphes qu'elle remporte, étoient une preuve de sa bonté, il faudroit donc que les Turcs avouassent que lorsque Jérusalem fut détruite par les Babyloniens, le paganisme étoit regardé favorablement de la Divinité. C'est une absurdité des plus grandes que de soutenir un pareil sentiment: & toute religion qui ne fonde ses progrès que sur le meurtre & la violence, est plutôt un enthousiasme infernal qu'une doctrine céleste.

Les moyens pour instruire les hommes se présentent d'eux-mêmes si naturellement, qu'il faut avoir des opinions bien mauvaises, pour vouloir les leur persuader par la crainte. Il est très facile de ramener les esprits les plus égarés à des vérités sensibles, quand on s'y prend d'une maniere douce & aisée, qu'on n'est conduit par aucune vûe d'intérêt, & qu'on leur fait connoître leurs préjugés d'une maniere qui leur fait appercevoir qu'on agit avec la candeur & la bonne foi d'un philosophe.

Je ne doute pas un seul instant, mon cher Monceca, que si l'avarice & l'envie de dominer n'offusquoient pas les inquisiteurs Espagnols & Portugais, un Juif ne vînt facilement à bout de leur faire avouer qu'il est non-seulement contraire à l'humanité, mais encore directement opposé à la volonté de Dieu, d'emprisonner, de tourmenter & de brûler des infortunés, qui n'ont fait d'autre crime que celui de suivre des sentimens qu'ils croyoient véritables, & qu'ils avoient reçus dès leur plus tendre enfance. N'est-il pas affreux, mon cher Monceca, qu'on punisse de mort un homme qui ne fit jamais aucun mal à ses concitoyens, ni ne porta aucun préjudice à la société? Ne peut-on pas dire que c'est imiter l'exemple des Turcs, & se servir de toutes sortes de moyens pour étendre sa religion?

S'il en faut croire un sçavant nazaréen, les inquisiteurs ont des raisons de politique pour en agir de la même maniere que les mahométans. Comme ils ont corrompu la doctrine nazaréenne par les fables qu'ils y ont mêlées, ils ont besoin d'employer autant de ruses & de violence pour les établir, qu'il en faut pour faire recevoir l'*alcoran*. Il est certain que la doctrine que certains docteurs nazaréens vont prêcher dans les lieux les plus éloignés, est capable de révolter les esprits les plus simples dès qu'ils connoissent l'unité de la Divinité: & il n'y a guéres que des payens qui puissent s'en accomoder aisément.

[Pages f178 & f179]

Depuis long-tems un nombre considérable de théologiens papistes déclament vivement contre les jésuites qui se sont établis dans la Chine. Ils leur reprochent d'avoir allié le paganisme avec le nazaréisme, & de n'avoir fait connoître aux peuples qu'ils alloient instruire que l'extérieur, &, pour ainsi dire, le superflu de la religion. Les docteurs protestans vont encore plus loin dans leurs invectives. Peut-être sont-elles outrées: car la haine des sectes leur offusque les yeux, & grossit souvent les objets.

Quoiqu'il en soit, voici ce que dit un sçavant illustre, mais grand ennemi des jésuites. (1)

[(1) La Croze, dissertations historiques sur divers sujets, tome 1, pag. 240.]

La tradition, dit-il, *telle qu'elle est, ne plaît point aux jésuites: elle détruit leur morale relâchée, elle renverse les dogmes de l'eglise romaine, sur tout ceux que la superstition de ces peres établit avec le plus d'ardeur, & qu'ils vont enseigner jusques aux extrémités de la terre...Voici une idée racourcie de cette dévotion... Elle est tirée de l'histoire d'une dame chrétienne de la Chine, dont le pere Couplet, jésuite, avoit été directeur.* S. Ignace, *dit-il,* saint François Xavier, sainte Candide, dont elle portoit le nom, sainte Monique, sainte Ursule & ses compagnes, étoient les plus tendres objets de sa piété....Elle avoit une foi si vive pour l'efficacité de l'eau bénite, des *Agnus Dei* & des cendres des rameaux bénits, qu'elle les considéroit comme des remédes universels contre tous les maux. *N'est-ce pas là une foi & une piété bien entendue! C'est S. Ignace, Ursule, l'eau bénite & les Agnus Dei qui font passer la mer à tous les jésuites, & qui les portent à faire de si longs voyages pour substituer un nouveau paganisme à l'ancien paganisme des Chinois!*

[Pages f180 & f181]

Voilà, mon cher Monceca, des reproches bien violens contre les missionnaires de la Chine. Je ne sçais s'ils sont bien fondés. Mais j'ose dire que s'ils le sont, les hommes ont bien plus d'obligation aux mahométans qu'aux jésuites; puisque ces premiers annonçent du moins une religion, qui n'admet d'autre culte que celui de la Divinité, & que les derniers substituent de nouvelles erreurs payennes à celles des peuples qu'ils vont instruire. Mon sentiment doit paroître d'autant moins extraordinaire aux nazaréens, de quelque secte qu'ils soient, qu'un des plus

grands philosophes de ces derniers tems n'a pas fait difficulté de soutenir qu'on étoit redevable aux Turcs d'avoir fait connoître la Divinité à un grand nombre d'idolâtres. *Le mahométisme,* dit-il (1), *est une espèce de déisme joint à la créance de quelques faits, & à l'observation de quelques pratiques, que Mahomet & ses sectateurs ont ajoutées, quelquefois assez mal-à-propos, à la religion naturelle, mais qui n'a point laissé d'être au gré de plusieurs nations. On a l'obligation à cette secte, en beaucoup d'endroits du monde, de la destruction du paganisme: & ce seroit un degré pour mener les peuples à une religion plus sublime, si elle étoit prêchée comme il faut, & si les préventions mal fondées des mahométans n'y mettoient beaucoup d'obstacles.*

[(1) Lettre de M. Leibnitz à M. la Croze, *la même*, pag. 164.]

Je suis assûré que ceux qui examineront sans prévention le sentiment de ce philosophe, conviendront que s'il est vrai que les jésuites prêchent à la Chine la morale & les dogmes qu'on leur impute, il vaudroit mieux, pour aller détruire le paganisme, que vingt dervis partissent de Constantinople, que cent jésuites de Rome & de Paris. Je t'avouerai, mon cher Monceca, que je crois que les adversaires de la société outrent beaucoup les choses; & que dans ce qu'ils ont débité de la religion mi-partie nazaréenne & payenne, qu'ils vouloient établir dans les Indes, ils ont inséré bien des mensonges, quoiqu'il soit impossible qu'il n'y eût pas quelque chose de réel, qui ait occasionné les plaintes que l'on fait tous les jours dans tant d'écrits, qui parlent de la complaisance servile des jésuites pour certains cultes des Chinois.

[Pages f182 & f183]

A propos de tous les reproches que les jésuites ont essuyés, je te dirai, mon cher Monceca, que j'ai vû dans une isle déserte, appellée la Lampedousse, un pauvre hermite qui est venu à bout de ce que n'a pû parachever toute la société. Cette isle a été dépeuplée par Barberousse, qui en fit esclaves tous les habitans qu'il amena à Tripoli: il n'y reste plus aujourd'hui que l'hermite dont je te parle. Il dessert une chapelle nazaréenne, & prend soin d'une petite mosquée dans laquelle est le tombeau d'un chérif. Quoiqu'il soit papiste, il a également soin de l'église nazaréenne & de la mahométane: il réunit ainsi les deux bénéfices. Les Turcs & les chrétiens qui vont faire de l'eau dans cette isle, lui laissent ce dont il a besoin. Personne ne l'oblige à rendre compte à laquelle des deux chapelles il a le plus de dévotion: jusques ici aucun théologien janséniste ne s'est avisé d'écrire contre lui pour prouver qu'il ne doit pas balayer, du même balai, la mosquée du chérif & la chapelle de *notre-Dame de bon voyage*. N'ai-je donc pas raison de te dire, mon cher Monceca, qu'il est venu a bout de ce que jusques ici n'a pû exécuter la société? Mais c'est assez parler des jésuites.

Je viens à ce que j'ai vû à Tripoli, où je suis arrivé depuis huit jours. Cette ville est beaucoup moins considérable qu'Alger, & n'approche pas de Tunis. Le gouvernement est le même que dans les autres places maritimes d'Afrique. Les Turcs sont les maîtres, & les anciens habitans du pays sont presque leurs

esclaves. Les Maures ont ici aussi peu de crédit qu'à Alger: les renégats nazaréens sont ceux qui dans ce pays ont plus d'autorité, & qui sont pourvûs des plus grandes charges. Il y en a un très-grand nombre. J'ai parlé a plusieurs de ces renégats: ils me paroissent aussi mal instruits de la religion qu'ils ont embrassée, qu'ils l'étoient peu de celle qu'ils ont abandonnée. La plûpart de ces gens ont reçu une éducation si mauvaise & si grossière, qu'ils sçavoient à peine certains principes de leur croyance. Aussi excusent-ils par les raisonnemens les plus pitoyables, leur changement de religion.

Au lieu que dans les autres pays, les esclaves embrassent ordinairement le mahométisme par les mauvais traitemens qu'ils reçoivent de leurs patrons; ici c'est par les caresses & par les bonnes manières qu'on les engage à se faire Turcs. De tous les pirates de Barbarie, les Tripolitains sont les moins cruels, mais les plus voleurs. Les filouteries sont tolérées dans leur ville: on n'y punit point un enfant qui vole adroitement dans les rues; & il est seulement permis à celui qu'on veut voler, & qui surprend le jeune larron sur le fait, de lui donner quelques coups pour l'apprendre une autre fois à être plus adroit.

[Pages f184 & f185]

Il est peu de nazaréens étrangers qui, après s'être promenés demi-heure dans les rues de Tripoli, sans être prévenus de cette coutume, retrouvent leurs mouchoirs dans les poches de leurs habits. Cette tolérance aveugle pour le vol trouveroit des partisans chez ceux qui sont esclaves des idées chimériques de quelques législateurs anciens. Si les Tripolitains connoissoient l'histoire de l'ancienne Grèce, je ne doute pas qu'ils ne fussent très-charmés de voir que Lycurgue avoit fait dans Sparte une loi précise de ce qu'ils se contentent de tolérer & dissimuler. En effet, que diroit un pirate, s'il lisoit ces paroles de Plutarque: *Parmi les jeunes Spartiates, les plus grands & les plus forts portoient le bois pour faire le souper, & les plus petits & les plus foibles portoient les herbes, qu'ils alloient dérober dans les jardins & dans les salles à manger, où ils se glissoient le plus finement & le plus subtilement qu'ils pouvoient: & s'ils étoient découverts, ils avoient le fouet, pour avoir manqué ou de vigilance ou d'adresse. Ils déroboient aussi toutes les viandes sur lesquelles ils pouvoient mettre la main, très-habiles à profiter de l'occasion, quand on dormoit ou qu'on les gardoit avec négligence: s'ils étoient surpris, on ne se contentoit pas de leur donner le fouet; on les faisoit encore jeûner: on ne leur laissoit même faire qu'un très-léger repas, afin que la nécessité de subvenir eux-mêmes à leurs besoins les rendît plus hardis & plus rusés.*(1)

[(1) Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites par Dacier, Tom. 1. p. 249.].

Ne voilà-t-il pas une belle école pour la jeunesse? Et si Cartouche avoit établi des loix pour la discipline des jeunes voleurs, n'eussent-elles pas été semblables à celles de Lycurgue? Quelle honte & quelle mortification ne devroit-ce point être pour les hommes, que les erreurs & les folies de ceux à qui souvent ils ont accordé le titre de sages! La plûpart de ceux qui se sont acquis la réputation d'être de grands génies, & qui ont voulu se mêler de prescrire des régles aux hommes,

auroient mérité, si justice leur avoit été rendue, d'être enfermés dans les petites-maisons.

[Pages f186 & f187]

Je ne parle pas seulement de ces fous à qui le paganisme accorda une confiance aveugle, mais encore de ceux qui, depuis quelques siécles, ont introduit chez les nazaréens tant de ridicules coutumes, que la superstition a rendues sacrées. N'est-il pas aussi insensé de renfermer dans un nombre de maisons une foule de fainéans inutiles à l'état, de les exercer à baiser la terre, à se fouetter, & à se laisser couvrir par la crasse, que d'élever des jeunes gens à voler subtilement? Le beau parallèle qu'on pourroit faire entre Lycurgue & François d'Assise! Il est pourtant certain que le Grec auroit l'avantage sur l'Italien. Car parmi les régles qu'il a données, il y en a d'excellentes qui contrebalancent les mauvaises, au lieu que le patriarche des Franciscains a travaillé uniquement à montrer jusqu'où pouvoit aller l'extravagance de l'esprit-humain.

Ciceron, mon cher Monceca, disoit autrefois, *qu'il ne comprenoit pas comment deux augures pouvoient se rencontrer, & se regarder sans rire.* Je t'avoue que je comprends encore moins comment deux cardinaux ou deux pontifes, pensant à ce nombre innombrable de ventres paresseux & désordonnés qui sont sous leurs ordres, peuvent conserver leur gravité. Que l'on demande à un philosophe lequel des deux est le plus ridicule de croire, ou que la Divinité annonce sa volonté par le vol des oiseaux, ou qu'elle veut être honorée par des coups de discipline, par des habillemens extravagans, par la fainéantise, par l'avarice, par l'ignorance & par la débauche? Je suis assuré qu'il dira qu'il est moins absurde de croire aux vaines pratiques des augures, qu'à l'efficacité des cérémonies monacales.

Porte-toi bien, mon cher Monceca, vis content & heureux, & ne sois plus si long-tems sans m'écrire.
De Tripoli, ce...

***

LETTRE CLXVIII.

Aaron Monceca, à Jacob Brito.

Tes lettres, mon cher Brito, m'instruisent autant qu'elles m'amusent; & bien des particularités que tu m'as écrites sur les moeurs des Africains, m'étoient entièrement inconnues. Je souhaite que les choses que je te communique, puissent t'être aussi agréables que me le sont celles que tu m'apprens.

[Pages f188 & f189]

Je n'ai point trouvé extraordinaires les fréquentes révolutions dont tu m'as parlé, & qui causent ordinairement la perte des princes Africains. Elles arrivent dans des états bien plus polis & bien plus civilisés que ne le sont les royaumes d'Alger & de

Tunis. De quels orages, depuis plus de deux cens ans, l'Angleterre n'a-t-elle pas été agitée? Quels troubles la France n'a-t'elle pas essuyés depuis le regne de Henri II. jusqu'à celui de Louis XIV? Ne vit-on pas dans ce royaume deux rois assassinés consécutivement: & les François ne se portoient-ils pas aux mêmes crimes que les Algériens? Les Anglois n'alloient-ils pas encore plus loin? Ils joignoient le mépris à l'offense & au parricide. Ils conduisoient leurs rois jusques sur l'échaffaut.

Ces fatales & horribles tragédies étoient occasionnées par des gens nés dans le rang le plus vil & le plus abject. Les seize qui formerent la plus redoutable faction de la ligue, étoient des misérables, qui dans un tems de calme & de paix, n'auroient pas osé lever les yeux sur un simple magistrat: & si Cromwel vivoit aujourd'hui, il s'estimeroit heureux d'être le dernier des membres de la chambre-basse.

Ce sont les occasions & les différentes situations qui décident de la tranquillité des états, & de l'autorité des souverains. Un rien peut quelquefois, pendant les tems les plus calmes, exciter une violente sédition. Dans d'autres momens, les cabales les mieux conduites échouent, & les tentatives contre l'autorité des souverains ne servent qu'à la rendre plus despotique & plus redoutable.

Les guerres civiles & les divisions naissent lorsqu'on s'y attend le moins, & s'éteignent quand on croit leur fin bien éloignée. Si quelqu'un eût prédit, pendant le regne d'Henri II. que la France alloit être déchirée des maux les plus cruels, qu'elle se plongeroit dans des crimes énormes, qu'elle assassineroit ses Rois, que la plus grande partie de sa noblesse conspirant avec les prêtres & les moines voudroit chasser du trône la maison royale, pour donner la couronne à une famille étrangère: si quelqu'un, dis-je, eût prédit toutes ces vérités, on l'eût regardé comme un extravagant, dont l'esprit étoit troublé par quelque noire frénésie.

[Pages f190 & f191]

Mais si peu après l'assassinat de Henri III. lorsque tout sembloit présager la ruine & la destruction fatale de la France, quelque autre personne eût annoncé que bientôt le calme reviendroit, que la maison royale seroit plus stable que jamais sur le trône, & que les Espagnols, qui gouvernoient & conduisoient les Parisiens, trembleroient dans Madrid des apprêts qui les menaceroient; on eût regardé ce second prophéte comme un Sibarite, ivre des idées gracieuses dont son imagination étoit remplie. Il n'eût pas trouvé plus de croyance que le prétendu fanatique qui prédisoit des choses funestes, & si éloignées de la vraisemblance. L'expérience a démontré qu'on auroit eu grand tort de ne point ajoûter foi aux prédictions différentes de ces deux prophétes.

Les événemens subits & inattendus qui sont arrivés dans les siécles passés, doivent servir de preuve de la possibilité de ceux qui pourroient survenir. Il n'est point d'état en Europe, quelque tranquille qu'il soit aujourd'hui, qui ne puisse être, dans l'espace de cinquante ans, agité par des troubles aussi fréquens & aussi

funestes, que ceux qui causent tant de révolutions dans les royaumes Africains. Lorsque j'apprends qu'il est arrivé quelque sédition inattendue dans un état, je n'en suis point surpris. Je pense, au contraire, que ceux qui paroissent les plus tranquilles, sont peut-être à la veille d'essuyer le même malheur.

Les hommes ont dans tous les pays la sémence de toutes les passions. Il ne faut que sçavoir adroitement la faire fructifier. On est alors assûré d'obtenir d'eux tout ce qu'on veut. Un François & un Allemand se porteront aux mêmes excès qu'un Algérien si on les excite par des choses qui fassent une forte impression sur leurs esprits. Les Africains se révoltent contre leurs princes, parce qu'ils se figurent qu'ils gouvernent mal, qu'ils agissent contre les loix, qu'ils cherchent à s'enrichir aux dépens des particuliers, &c. Les Européens prennent les armes contre leurs souverains, lorsqu'ils sont vivement persuadés des mêmes choses. C'est-là le prétexte ordinaire, en y ajoûtant celui de la religion, que les rébelles ont pris dans tous les tems. Les ennemis de Henri III. & ceux de Jaques I. & de Jaques II. n'en ont point eu d'autres. Les rébelles, qui, dans les suites, s'éleveront contre leurs princes, prendront aussi les mêmes; ceux-là étant les plus spécieux, & par conséquent les plus capables de faire impression sur l'esprit du peuple.

[Pages f192 & f193]

Les Européens, mon cher Brito, sont un peu plus difficiles à émouvoir que les Algériens; mais quand il se trouve parmi eux des esprits assez séduisans pour les tromper, ils se portent aux mêmes excès que les Africains. Je le répète encore: je suis fortement persuadé que pour faire commettre à leurs peuples les plus grands crimes, il ne faut que les sçavoir abuser plus ou moins habilement, selon le différent degré de leur génie, & profiter des occasions favorables. Car si les situations ne sont pas convenables, toute la subtilité de l'esprit-humain ne sert que bien peu.

Lorsqu'on examine les différentes révolutions qui sont arrivées en Europe, ou voit toujours la fortune & la situation des affaires favoriser la prudence & l'intrépidité de ceux qui les ont causées. Si la ligue se rendit si redoutable aux monarques François, on doit l'attribuer à la disposition dans laquelle se trouvoient pour lors les esprits. Le peuple étoit depuis long-tems dans la crainte de voir éteindre totalement la religion de ses peres. Il se laissa entraîner à la révolte par un motif de conscience. Sous la régence du duc d'Orléans, quelque chef de parti aussi habile & aussi aimé du peuple que le duc de Guise, auroit fait faire aux Parisiens par intérêt ce qu'ils avoient fait autrefois par religion.

Si jamais la France, depuis la minorité de Louis XIV. a dû craindre quelque dangereuse révolution, ce fut dans le tems de l'anéantissement des billets de banque. A quels excès ne sont pas capables de se porter des particuliers qui perdent dans un instant tous les biens qu'eux & leurs peres avoient gagnés légitimement par leurs peines & par leur industrie? La fortune & le génie du duc d'Orléans prévalurent sur les conjonctures & les situations. Il dissipa avec une facilité infinie tous les nuages qui sembloient lui annoncer l'orage le plus terrible.

Les Bretons furent punis de leur révolte: le parlement de Paris fut exilé, chose que la postérité aura peine à croire; & tout fléchit sous le joug, parce que tout manquoit de coeur & de génie, & qu'il n'y avoit point alors de duc de Guise, ni de prince de Condé, ni même de cardinal de Retz.

[Pages f194 & f195]

Je conseillerois, mon cher Brito, à tous les souverains, qui voudroient sçavoir s'ils n'ont point à craindre quelque émotion de leur peuple au sujet de quelque coutume, ou de quelque impôt qu'ils veulent établir, d'examiner s'ils n'ont point dans leur royaume quelqu'un qui sçache se servir adroitement du chagrin des peuples. Dès qu'ils verront qu'ils ne doivent point appréhender que quelque habile intrigant profite de la situation des affaires, ils peuvent entreprendre en sûreté tout ce qu'ils voudront, les sujets les plus persécutés, qui ne sont point animés par un chef capable de les conduire, sont faits pour gémir dans leurs chaînes. Les princes d'Orange ont formé la république de Hollande: & les duretés & les vexations de Philippe II. ne lui eussent jamais coûté les sept provinces-unies, si les Hollandois & leurs alliés n'eussent été animés, conduits & soutenus par les princes de la maison de Nassau, & par quelques autres personnages illustres.

Il n'est donc pas surprenant, mon cher Brito, qu'à Alger, & dans les autres royaumes de la Barbarie, où il se trouve plusieurs personnes qui esperent de pouvoir parvenir à la couronne par la perte de celui qui la posséde, il y ait nombre de gens qui s'appliquent à profiter de toutes les occasions qui peuvent nuire au souverain, & que, par conséquent, il arrive dans ses états de fréquentes révolutions. L'espoir de s'élever au premier rang excite tous les ambitieux, & les rend chefs des partis naissans. La façon dure, avare & cruelle, dont les princes Africains gouvernent leurs sujets, dispose leurs esprits à la révolte; il fait naître des conjonctures favorables aux séditions. Si le trône étoit en Europe la récompense du chef des révoltés, on y verroit peut-être des événemens tragiques aussi souvent qu'en Afrique.

Le courier va partir, mon cher Brito, & je suis oblige de finir ma lettre. Continue, je te prie, à me donner de tes nouvelles. J'espère qu'avant d'arriver à Constantinople, tu verras encore quelques peuples, des moeurs & des coutumes desquels tu pourras m'instruire. Je me fais un plaisir infini de songer au détail plus circonstancié que tu me feras de bien des choses, lorsque je serai assez heureux pour te rejoindre à Constantinople. J'y porterai une grande quantité de fort bons livres, que j'ai achetés à Paris, à Londres & à Amsterdam.

[Pages f196 & f197]

Je les joindrai à ceux que tu as ramassés dans les plus grandes villes d'Italie & dans celles des provinces de France que tu as traversées. Tu ne me marques point si tu n'en as pas emporté de Portugal. Quoique les bons soient infiniment rares dans ce pays-là, cependant on en trouve quelques-uns dignes de l'estime

des sçavans. Nous passerons, mon cher Brito, des jours heureux & tranquilles dans cette bibliothèque commune.

Porte-toi bien; & vis content & heureux.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLXIX.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople.*

Il vient de paroître, mon cher Isaac, un livre nouveau(1), qui contient d'excellentes choses.

(1) Intitulé, *Dissertation physique sur la force de l'imagination des femmes enceintes sur le foetus*, par Jaques Blondel, docteur en médecine, & membre du collége des médecins de Londres, &c.]

L'auteur combat vivement les effets surprenans que l'on attribue à la force de l'imagination des femmes enceintes. Il montre par des raisons fortes & convaincantes, que le *foetus* dans tous ses divers états, & différentes configurations, ayant en soi une circulation de sang distincte & séparée, faisant de lui-même toutes les fonctions nécessaires à la vie, ne se trouvant uni à la matrice que comme les plantes à la terre, étant enfin un individu distinct, & qui ne fait point partie de la mere, ne peut recevoir aucun dommage par la simple imagination, puisqu'il subsiste hors de la sphère de cette passion. Cet habile physicien a prévû combien la nouveauté de ces sentimens paroîtra étonnante à des gens qui donnent autant de pouvoir aux fantaisies des femmes enceintes qu'à la Divinité même. Il n'est rien de si ridicule que de se figurer que ces fantaisies créent des têtes de cochon, des pieds de veau & des queues de singe, des marques de plusieurs fruits, &c. Si cela étoit, que deviendroient les hommes? Dans l'espace de cinq ou six générations, on ne verroit plus que des figures contrefaites; car il est peu de femmes, qui, pendant leurs grossesses, n'appliquent quelquefois avec attention leur esprit à certains objets.

[Pages f198 & f199]

Malheur aux enfans dont les meres regarderoient des singes, & des ânes, des coqs-d'Inde, &c. Les uns apporteroient en naissant de longs morceaux de chair pendus au bout de leur nez; & les autres auroient des queues de sapajou, ou des oreilles semblables à celles de Midas. L'auteur dont je te parle, fait bien sentir tout le poids de cette objection, en prouvant la nécessité de la stabilité qu'il doit y avoir dans les semences des différentes espéces d'animaux. Il prouve clairement que les corps défigurés, auxquels on donne le nom de monstre, ne sont ainsi mutilés ou contrefaits que par des causes naturelles, qu'on doit attribuer aux loix ordinaires du mouvement, & non point à l'effet de l'imagination. Pour justifier ce sentiment, il

examine l'origine & le progrès de la production des animaux, & parcourt les différens systêmes des grands hommes sur cette opération de la nature. Il commence par celui de Harvey. *Ce philosophe,* dit-il, *qui a rendu son nom immortel par la découverte de la circulation du sang, est le premier qui ait observé le propre endroit où se forme le poussin dans le germe de l'oeuf... C'est lui qui a aussi trouvé que tous les animaux sans exception sortent d'un oeuf, & que par conséquent toute génération par la pourriture,* ex putri, *est une opinion erronée. Reignier de Graaf perfectionna par beaucoup d'expériences le systême de Harvey. Non-seulement il a prouvé que les oeufs sont la premiere & la véritable source de tous les animaux tant ovapares que vivapares; mais aussi qu'ils existent réellement dans les testicules de la femme avant la conception, & qu'ils deviennent féconds dans les trompes de fallope, d'où ils descendent au fond de la matrice. Leeuvenhoeck a expliqué différemment ce mistère de la nature. Il a découvert un grand nombre d'animalcules dans le sperme de l'homme, où il est fort étonnant de voir nombre de vermisseaux qui ressemblent à de petits crapaux, nager de toutes parts. Ils sont si petits, que plusieurs milliers de millions ne sont pas égaux à un grain de sable dont le diametre n'est que la centiéme partie d'un pouce.... Il est évident que ces animalcules sont absolument nécessaires à la formation du* foetus, *car on a observé qu'un homme, dont la semence est sans ces petits crapaux, n'est point du tout propre à la génération, quoiqu'il semble néanmoins robuste & sans défaut.*

[Pages f200 & f201]

Leeuvenhoeck a démontré cette vérité si clairement, qu'elle est à présent incontestable.... Cette découverte paroît d'abord renverser l'hypothèse de Reignier de Graaf... mais on peut les concilier, comme l'a fait le docteur Gardener, affirmant que l'oeuf est proprement le nid dans lequel se loge l'amimalcule, & où il se nourrit pour quelque tems..... Voilà les trois systêmes de la génération les plus raisonnables qu'on ait publiés.... Il conviennent que les parties du foetus *existent toutes en quelque endroit avant la conception. Sur quoi je propose ces questions. I. Par quels moyens l'imagination de la mere peut-elle subitement sans sa connoissance ou sans son consentement, & contre son inclination, effacer les linéamens ou traits du* foetus, *qui préexistoient à la conception.... & produire dans un instant de nouveaux membres avec des nouvelles articulations & des veines, de nouvelles glandes avec les vaisseaux lymphatiques, &c. comme nous voyons souvent à la naissance d'un monstre, dont la forme ou structure du corps est tout-à-fait inconnue à la mere? II. En second lieu, si l'opinion de Leeuvenhoeck ou de Gardener est bien fondée, par quel droit l'imagination de la mere a-t'elle influence sur le foetus, qui dérive du sperme de l'homme, & qui, par conséquent, est un individu distinct ou séparé du sien?*(1)

[(1) Dissertation de Blondel, pag. 57. 64.]

Un des principaux motifs qui détermine bien des philosophes à rejetter un systême, sont les changemens qu'on y fait, selon qu'il est besoin de pouvoir obvier aux défauts qu'on y apperçoit. Ces fréquentes corrections sont des preuves du

vice interne qui est inhérent au sujet principal. Or, il n'est point d'opinion qui ait plus varié que celle qui accorde un pouvoir immense à l'imagination des femmes enceintes. *Le système des imaginationistes,* dit l'auteur (2), *a de tems à autre varié si considérablement dans des points fort essentiels, qu'il est impossible que la même expérience puisse favoriser des assertions si contradictoires & si opposées les unes aux autres.*

[(2) Chap. III, pag. 9.13.

Les principaux changements sont: 1° que les imaginationistes ne conviennent pas de la personne sur laquelle agit l'imagination; 2° qu'ils ne sçauroient dire dans quel tems l'imagination est en force; 3° qu'ils disputent touchant l'étendue de son pouvoir: en un mot, leur opinion ressemble à une hydre qui a une seule queue & plusieurs têtes. J'avoue que dans le siécle où nous sommes, on place le seul & despotique pouvoir de l'imagination dans le cerveau de la mere; & je m'étonne que les femmes ayent la foiblesse d'en convenir, & de s'accuser par-là injustement d'une faute qui ne laisse pas de faire beaucoup de tort à leur sexe. Toutefois, plusieurs célébres auteurs ont prétendu que l'imagination du mâle parmi les animaux en général, contribue aussi bien que celle de la femelle au coloris du foetus. On croit, *dit Pline,* que la pensée ou l'imagination du mâle & de la femelle passant subitement par l'esprit, en confond la ressemblance.(1)

[(1) *Cogitatio, utriusque animum subito transvolans, effingere similitudinem aut miscere existimatur.* Plinius, Hist. Nat. Lib. VIII. Cap. XII.]

Quelques-uns ont fait entrer l'enfant dans le complot, & l'ont mis à la tête des conspirateurs; prétendant que les circonstances dans lesquelles le foetus *se trouve, sont des causes fortuites de la mere, & comme une régle qui lui apprend ce qui est bon & convenable pour l'embrion... D'autres poussent leur crédulité si loin, qu'ils croient que les hommes peuvent par la force de leur imagination influer sur des personnes fort éloignées d'eux, en les incommodant par des maladies, ou en les en guérissant; en changeant leur tempérament & leur forme; enfin les rendre heureuses ou malheureuses. Ils comparent l'imagination a un aimant très-puissant qui a la sphere de son activité fort étendue, & qui peut par conséquent attirer, remuer & tourner sans-dessus-dessous toutes les choses animées & inanimées qui se trouvent dans le circuit de sa sphere..... Quelque bizarre & ridicule que soit cette opinion, elle a cependant été défendue par Paracelse, Crollius, Pomponace & plusieurs autres... Je ne la crois pas mieux fondée que l'opinion qui soutient le sortilege, & l'astrologie judiciaire.*

[Pages f204 & f205]

Les sentimens des imaginationistes ont été aussi fort différens à l'égard du tems que l'imagination travaille. Les anciens l'ont fixé au moment même de la conception. Ils entendaient celui du coït ou receptio feminis. *Pline est mon auteur.* On croit, *dit-il,* que tout ce que l'on a vû, entendu, ou dont on s'est souvenu, & à quoi l'on a pensé au tems de la conception, contribue beaucoup à la

ressemblance.(1)... Un auteur moderne est d'opinion que l'imagination ne commence à être en force qu'après la vivification du *foetus,* c'est-à-dire lorsqu'il commence à se faire sentir à la mere par ses mouvemens... (2) Mais enfin, la plûpart des auteurs modernes conviennent que l'imagination peut agir sur le *foetus,* depuis le moment de la conception jusqu'à celui de l'accouchement sans qu'ils se donnent pour cela la moindre peine de nous apprendre ce que deviennent ces gros morceaux de chair & d'os, que l'imagination arrache du *foetus* lorsqu'il est dejà parvenu à une grosseur considérable._

(1) *Similitudinem quidem in mente reputatio est & in qua creduntur multa fortuita pollere, visus, auditus, memoria haustaeque imagines sub ipso conceptu.* Plinius, ibidem.
(2) *Dr. Turner's Defence of the XII. Chapter of the I. part of a treatise* de morbis cutaneis. pag. 142.]

Cette objection, mon cher Isaac, par laquelle l'auteur finit l'examen du systême des *imaginationistes* renverse toutes les subtilités de ces philosophes toujours empressés à trouver du mystérieux dans les choses où il n'y a rien que de naturel. Car si l'imagination peut priver un enfant prêt à naître d'un de ses membres, que devient la matiere qui composoit ce membre? Une difficulté encore plus grande que celle-là, c'est lorsque l'imagination fournit & crée subitement quelque corps étranger. Où prend-elle cette matiere dans l'instant? A-t-elle, comme Dieu, le pouvoir de la créer de rien? Les philosophes qui ont soutenu si fortement l'opinion, que de rien on ne pouvoit rien-faire, *ex nihilo fit nihil*, auront-ils la complaisance d'accorder à l'imagination d'une femme qui a envie de manger d'un jaret de veau de produire sur le champ sur l'estomac d'un enfant formé & parfait un morceau de chair ressemblant à un jaret de veau? C'est là un des miracles fort ordinaires des fantaisies des femmes, si l'on en croit ceux qui leur attribuent ce pouvoir. Ils racontent des faits bien plus surprenans. En voici un dont l'auteur fait une critique très-enjouée. (1)

[Pages f206 & f207]

Philippe Meurs, *protonotaire apostolique, avoit une soeur bien formée dans toutes les parties de son corps, mais malheureusement sans tête, au lieu de laquelle elle avoit une coquille de poisson de mer sur son cou, semblable à une moule qui s'ouvroit & se fermoit, & par laquelle on nourrissoit cette fille-moule avec une cuiller. La cause de ce prodige fut que sa mere étant enceinte, eut une grande envie de moules qu'elle vit à la poissonnerie, mais qu'elle ne put avoir dans le moment. La soeur de Philippe Meurs, mademoiselle moule, vécut jusqu'à l'âge d'onze ans dans cette monstrueuse condition; mais un matin ouvrant ses coquilles pour recevoir sa nourriture, elle les referma tout à coup d'une si grande force, qu'elle les brisa contre la cuiller, & mourut d'abord... Qui a jamais oui une pareille chose? Une moule nourrie avec une cuiller!* Credat judaeus appella, non ego... *Le docteur Turner, afin de convaincre le lecteur de la possibilité de ce conte,... dit qu'il a vû un enfant né avec une excrescence charnue, ou plutôt cartilagineuse sur la tête en forme de bonnet de grenadier.... Ce monstre vint au monde en vie, mais*

mourut aussi-tôt... Je pourrois, si je voulois, continue-t-il, vous informer de la déposition de la mere; mais je ne juge pas à propos de le faire. Quel étrange & bizarre argument est celui là? Un enfant est né avec un bonnet de grenadier, & la prétendue cause nous est adroitement célée. L'enfant n'eut pas le tems de recevoir la moindre nourriture: il mourut d'abord. Ergo, *il n'y a point d'absurdité à dire qu'une moule fut nourrie avec une cuiller pendant onze ans, & que malheureusement cette cuiller tua la vierge-moule, en lui brisant les mâchoires. Mais, sans tenir le lecteur davantage en suspens touchant le prodige de mademoiselle moule,... Fienus qui est le seul qui l'aye publié,... ne reconnoît-il pas positivement que Meurs disoit fort rarement la vérité?*(1)

[(1) *Dico me non credere, quia enim ipse erat senex, a historia a erat vetusta, ob cujus vetustatem non poterat facilè ab aliquo redargui, adeo tum in illa, tum in aliis quas aliquando commemorabat, saepe erat valde infelix conjiciendo veritatem. Deus sit animae ejus propitius.* Fienus, naest. XXII.]

Il en est, mon cher Isaac, d'une partie des histoires qu'on débite touchant les monstres & les créatures imparfaites, ainsi que de celle dont l'auteur se moque avec juste raison. Elles ont le sort de tous les faits qui sont contés par différentes personnes, & deviennent plus merveilleuses à chaque instant; tous ceux qui les répétent en embellissent la narration. Un morceau de chair gros comme une noix, est bientôt métamorphosé en bonnet de grenadier. C'est-là l'équivalent de la fable de l'homme qui feignit de pondre un oeuf.

[Pages f208 & f209]

Avant la fin de la journée, on assuroit au bout de sa rue qu'il en faisoit cent par jour. Ce n'est pas qu'il ne naisse véritablement des enfans difformes & monstrueux: l'expérience ne démontre que trop cette vérité. Mais ils sont très-rares & sont produits par des causes différentes de l'action des femmes, qui ne peut agir directement sur le *foetus*. Car quelque pouvoir qu'on lui accorde, il faut qu'elle employe une force corporelle pour produire le moindre effet sur la chair d'un enfant. La seule matiere peut agir sur la nature, d'une maniere à y causer des fractures & des dislocations, & à y produire un changement total. Les gens qui sont dans le délire pensent qu'ils ont une tête faite de verre, & craignent de se la voir briser par quelque coup dangereux. Mais cela ne fait aucun changement dans la construction de leur corps. Or n'est-il pas absurde de soutenir qu'une femme qui n'a pas la force de pouvoir, par son imagination, causer le moindre changement sur son corps, puisse produire cet effet sur celui de son enfant?

L'auteur réfute parfaitement bien les objections qu'on oppose à ces raisons. Il détruit tous les faux principes que le P. Mallebranche avoit indiscrétement fondés sur une histoire qui, quoique extraordinaire, pouvoit néanmoins être aisément expliquée par le moyen des causes ordinaires & des loix du mouvement. *Je viens,* dit-il (1), *à l'histoire du P. Mallebranche.... «Il y a sept ou huit ans passés,* dit ce Pere (2),_ qu'on vit un jeune homme à l'hôpital des Incurables, né idiot, dont le corps étoit rompu aux mêmes endroits où l'on rompt les criminels. Il a vécu vingt

ans dans cet état, & a été vû de plusieurs personnes... La cause d'un malheur si terrible fut que sa mere apprenant qu'on devoit rouer un criminel, voulut en voir l'exécution. Les enfans voyent ce que leurs meres voyent, entendent les mêmes cris: ils reçoivent les mêmes impressions des objets, & sont émus, par les mêmes passions. Les coups qu'on donna au malfaiteur, frapperent violemment l'imagination de la mere, & par contrecoup le tendre cerveau de l'enfant dont les fibres, ne pouvant résister au torrent des esprits, furent rompues. C'est par cette raison qu'il vint au monde idiot.»

[(1) Page 38.
(2) Recherches de la vérité, Liv. II, Cap. VII. cité par Blondel, pag. 38 & 39.]

[Pages f210 & f211]

«Le mouvement impétueux des esprits animaux de la mere dilata avec force son cerveau, & se communiqua aux diverses parties de son corps, qui répondoient à celles du criminel. Mais comme les os de la mere purent résister à l'impétuosité des esprits, ils ne furent point blessés. Peut-être qu'elle n'en sentit pas la moindre douleur: mais ce cours rapide des esprits a été capable d'emporter ou de briser cette tendre partie des os de l'enfant. Et il faut observer que si cette mere eut déterminé le mouvement de ses esprits vers quelque autre partie de son corps, en se châtouillant avec force le derriere, son enfant n'auroit point eu les os rompus.» *Voilà un excellent recipé que le bon P. Mallebranche recommande aux femmes grosses, pour préserver leurs enfans des funestes accidens de l'imagination!*

A cette réflexion de l'auteur, mon cher Isaac, j'en ajouterai une autre. Si Aristote se fût avisé de conseiller aux femmes de se grater le cul pour arrêter les effets de l'imagination, avec quelle hauteur les philosophes modernes, & sur-tout le P. Mallebranche, n'eussent-ils pas relevé une pareille puérilité: *Aristote,* auroient-ils dit, *qui non seulement veut développer tous les sécrets de la nature, mais encore prescrire des régles pour tous les cas dangéreux qui peuvent arriver, ordonne aux femmes de se châtouiller les fesses pour garantir le* foetus *des atteintes de l'imagination. Peut-on pousser l'extravagance plus loin que de prescrire un pareil remede: & le philosophe grec ne mérite-t-il pas mieux le titre de* prince des patineurs *que celui* de prince des philosophes? C'est un philosophe moderne qui ordonne un si plaisant *recipé*; & personne n'en dit mot & n'en montre le ridicule; on se contente d'en nier le pouvoir & l'utilité. Au reste, mon cher Isaac, je suis surpris que le P. Mallebranche ait ainsi donné la préférence à cette partie. S'il eût été jésuite, son choix me paroîtroit beaucoup moins extraordinaire. Plaisanterie à part, mon cher Isaac, l'auteur Anglois n'a-t-il pas raison de dire: *Qui a jamais vû une fracture, & particulierement plusieurs, continuer pendant vingt ans sans formation de calus?...*

[Pages f212 & f213]

Je ne prétends pas nier qu'on n'ait vû un enfant aux Incurables, qui put avoir assez de singularité & de difformité dans ses membres pour donner lieu à ce

rapport...mais il est très-probable que cet enfant vint au jour avec une luxation ou déboitement des os & du carpus *& du* tarsus; *ce qui pouvoit aisément passer parmi les ignorans pour les fractures qu'on fait aux criminels,...& donner occasion à la mere de forger cette impertinente fable pour émouvoir la compassion & la charité des gens.... D'ailleurs, il a été remarqué par des auteurs accrédités, qu'il se trouve de tems en tems des os qui n'ont jamais eu de solidité, ou qu'après l'avoir eue, ils l'ont perdue.* (1).

[(1) Dissertation physique de Blondel, pag. 40. &c.]

Après que le physicien Anglois a réfuté vivement, & d'une maniere convaincante l'impossibilité des effets qu'on attribue à l'imagination des femmes, & démontré qu'ils sont contraires à l'anatomie, les nerfs de la mere & ceux de l'enfant n'ayant point de communication, il fait voir que les passions du corps n'étant que des mouvemens du sang & des esprits dont la vitesse est diminuée ou accélérée, la surprise n'est à l'égard de l'esprit qu'une sorte de comparaison subite faite avec ou sans peine entre un objet avec lequel nous sommes familiers, & un autre qui nous est inconnu... *Or,* dit-il (2), *les enfans sont ils capables de faire toutes ces réflexions dans le tems qu'ils ne sont qu'une masse sensitive de chair? Les pensées de la mere sont étendues à la vérité, mais elles ne sont pas à la portée de l'entendement de l'enfant qui n'est point encore formé par la connoissance des objets extérieurs qui touchent ou inquietent la mere qui a peur d'une épée, parce qu'elle craint ou se méfie de la main qui la tient; qui s'inquiéte à la vue d'un chien, parce qu'elle sçait qu'elle peut en être mordue... Ceux qui prétendent avec le P. Mallebranche, que l'enfant voit ce que la mere voit, qu'il entend les mêmes sons, veulent dire,* alio modo, *que les enfans peuvent voir sans lumiere, & ouïr lorsque leurs oreilles sont bouchées... Et comment est-ce que la mere pourroit communiquer ses pensées à l'enfant dans sa matrice, quand son ame est absolument séparée de celle du* foetus?

[(2) Pag. 53 & 54.]

Les raisons physiques que l'auteur donne des marques & des difformités des enfans, sont aussi sensées & aussi naturelles que celles qu'il apporte pour réfuter les effets de l'imagination.

[Pages f214 & f215]

Il attribue la naissance des créatures monstrueuses aux indispositions & aux infirmités des animaux dans la matrice, à l'interruption de l'accroissement de quelques parties du *foetus*, à quelque violence ou force sur son corps, aux malheureuses indispositions des parens, & au changement de place des oeufs. *On ne sçauroit douter,* dit-il (1), *que les enfans dans le matrice ne soient aussi bien exposés aux maladies que s'ils étoient nés. Ils ne sont pas exempts de la cataracte, de la goute, &c... Ne seroit-il donc pas fort étrange, & même prodigieux qu'un corps tendre & propre à recevoir la moindre impression, comme celui du* foetus, *vînt toujours au monde sans découvrir les tristes effets de ce grand nombre*

d'infirmités par quelque marque ou difformité?... Les parties du foetus *sont toutes ébauchées dans l'oeuf; mais elles ne croissent pas toutes également. Quelques-unes se font voir en peu de tems, au lieu que d'autres ne paroissent que long-tems après, ou peut-être jamais, si elles rencontrent quelques obstacles qui les empêchent. Car si le* foetus *est incommodé, les obstructions des vaisseaux peuvent priver quelque partie de leur nourriture, lesquelles restent ensuite dans leur premiere condition sans se perfectionner en aucune maniere, dans le tems que les autres deviennent parfaites.*

[(1) Pag. 89 & suiv.]

Dans ce cas ce phénomene paroit si étrange, qu'on ne fait pas difficulté de crier d'abord au monstre, & d'attribuer la qualité monstrueuse de l'enfant à l'imagination de la mere, quoiqu'il n'y ait rien de plus dans ce fait que ce qui est suivant le cours de la nature... Par exemple, le cerveau & le cervelet ressemblent d'abord à deux vessies aqueuses; mais ensuite cette eau très-claire se condense ou se coagule, & se couvre seulement d'une membrane assez mince. (1) C'est pourquoi on a vû naître des enfans sans qu'il parût aucune cervelle. Nous trouvons ce fait dans les journaux de Blegny. Il rapporte qu'une fille étoit née sans cerveau, & vécut néanmoins cinq jours. (2) Sans doute que le cerveau de cette fille demeura dans son premier état à cause de quelques obstructions, & parut par conséquent aqueux....

[(1) *In capite circumcrescente membrana, ex aqua limpidissima cerebrum concinnatur.... Cerebrum & cerebellum ex lapidissima aqua in coagulum calosum densantur.* Herveus Exercitat. LXIX.
(2) *Puella sine cerebro nata in tota cranii capacitate nihil praeter aquam liquidam deprehendere liquit, omnino adimplentem membranam, nullo praesente cerebro, aut substantia solida.* Blegny, Zodiacus Medico gallicus, April. 1681. Observat. III.]

[Pages f216 & f217]

Si quelques enfans viennent au monde avec une ressemblance de singe, de grenouille ou de quelque chose de pire, on doit l'attribuer à la même cause, c'est-à-dire que les levres & les joues n'étant pas arrivées à leur perfection, & la bouche étant ouverte jusqu'aux oreilles (1), lesquelles sont alors imperceptibles, les enfans aussi imparfaits paroissent horribles aux spectateurs, & donnent lieu à bien des fables....

[(1) *Oris rictus ad utramque aurem protensus cernitur.* Hervaeus, Exercitat. LXIX.]

Il n'est pas difficile de découvrir l'origine des marques rouges. Elles procédent fort souvent de ce que la peau n'a pas dans cet endroit l'épaisseur qu'elle devroit avoir: ce qui la fait paraître comme si elle étoit écorchée ou pelée; parce que les veines étant toutes comme la surface de la peau, tombent aisément sous la vue. Quelquefois ce défaut ne vient pas tant de la peau que de l'arrangement des arteres & des veines; les branches capillaires des premiers étant très-nombreuses & plus dilatées qu'à l'ordinaire, & celles des autres vaisseaux en petit nombre &

étroites, & déchargeant le sang lentement... Le corps du foetus *étant fort tendre,est encore sujet à se meurtrir & à se briser par les fortes convulsions des trompes, & par celles de la matrice, aussi bien que par la violente contraction des muscles de l'abdomen qui pressent sur lui avec force. La méchante configuration de la matrice peut être selon Hippocrate (1) la cause des difformités.* L'enfant dans la matrice, *dit-il,* sera estropié s'il n'a pas assez d'espace pour y demeurer à son aise. Il ressemble en cela à un végétable, lequel trouvant une pierre ou quelqu'autre chose qui le gêne dans son accroissement, croît peu-à-peu tordu & de travers, mince d'un côté, & épais de l'autre._

[(1) De Genit, Art. XI.]

Est-il possible, mon cher Isaac, que le bon sens instruit & guidé par l'anatomie, offrant autant de moyens naturels à l'esprit pour expliquer la formation imparfaite des animaux, plusieurs philosophes ayent cherché à justifier & à soutenir les préjugés du vulgaire & des ignorans, & qu'ils ayent attribué à l'imagination des femmes les causes de certains effets que la nature leur présentoit avec tant de clarté. *Mais,* disent les Mallebranchistes, qui ne sauroient voir anéantir le remède de leur instituteur, *si l'imagination des femmes ne peut produire aucun effet sur le* foetus, *d'où vient a-t-on vu des femmes se blesser, à cause des frayeurs qu'elles avaient eues? Le* foetus *étant insensible à ce qui se passe dans l'imagination de la mere, quelle part peut-il prendre à sa peur?*

[Pages f218 & f219]

Je réponds à cela, mon cher Isaac, qu'il ne prend réellement aucune part à la peur; mais qu'il se ressent beaucoup des impressions corporelles que cette peur de sa mere lui occasionne, par les mouvemens du diaphragme, & des muscles de l'abdomen, qui, comprimant avec force les intestins, sont cause que la matrice foule le *foetus*, & le prive même quelquefois de la vie. Les grandes passions dérangent le corps humain. La surprise, la terreur & la colere font sur la machine humaine le même effet qu'une rude secousse à une pendule. Seroit-on étonné si un homme, en tombant par terre, dérangeoit les ressorts de sa montre? Seroit-il fort nécessaire de chercher dans l'imagination de cet homme, la cause de ce dérangement? Et pour le prévenir, auroit-il dû se chatouiller le derriere en tombant? Si quelques-uns des philosophes anciens revenoient à la vie, il faut avouer qu'ils trouveroient dans les écrits de certains modernes de quoi se venger amplement des plaisanteries qu'on a faites, & quelquefois outrées, sur quelques-unes de leurs opinions.

Porte-toi bien, mon cher Isaac, & vis content & heureux.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLXX.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Je te parlai, mon cher Monceca, dans ma derniere lettre, de la conformité qui se trouve entre les Tripolitains & les anciens Lacédémoniens. Ils ont encore imité quelques usages des Romains. Ils confient pendant la nuit, la garde de leur ville à des dogues, qu'ils renferment pendant le jour dans un bastion du rempart. Ces chiens s'acquittent de leur emploi avec beaucoup d'exactitude. Ils parcourent les rues de la ville: & si par hazard ils rencontrent quelqu'un, ils le déchirent & le mettent en piéces. Dès que l'aurore paroît, ils se rendent eux-mêmes à la porte de leur prison.

[Pages f220 & f221]

Il est vrai qu'ils y sont moins tranquilles que ne l'étoient les chiens destinés à la garde du capitole. Ils aboyent dès qu'ils sentent quelqu'un approcher de leur demeure, & font entendre leurs jappemens dans tout le quartier, au lieu que les autres étoient sous peine de la vie, de garder le silence pendant le jour. Les Tripolitains sont, à cet égard, plus sensés que les Romains: ils ne demandent à des bêtes que des actions animales, & ne sont pas assez fous pour vouloir d'elles un raisonnement suivi.

Je ne sais, mon cher Monceca, si tu as jamais fait attention à l'exacte discipline que les chiens du capitole étoient obligés de garder. Il semble que la superstition des Romains leur persuadât que la Divinité devoit inspirer ces animaux. On les nourrit, *dit Ciceron,* pour faire du bruit. C'est pourquoi l'on ne trouve point étrange qu'ils aboyent pendant la nuit, qui que ce soit qu'ils entendent venir, fussent même des gens de bien: l'heure indue excuse leur méprise & autorise leur soupçon. Mais si en plein jour ils aboyent de même contre les personnes qui se rendent dans le temple pour offrir leurs voeux aux dieux immortels, on leur casse les jambes._ (1)

[(1) *Anseribus cibaria publicè locantur, & canes aluntur in capitolio, ut significent si fures veniant. At fures internoscere non possunt. Significant tamen, si qui noctu in capitolium venerit: & quia id est suspiciosum, tametsi bestiae sunt, tamen in eam partem potius peccant quae est cautior. Quod si luce quoque carnes latrent, quum Deos salutatum aliqui venerint, opinor iis crura suffringantur, quod acres sint etiam tunc quum suspicio nulla sit.* Cicero pro Roscio Amerino, cap. XX.]

Ne voilà-t'il pas une belle regle, & où le bon sens a beaucoup de part! N'est-ce pas quelque chose de bien sage que d'exiger qu'un chien oublie d'être chien pendant le jour, & qu'il ne s'en souvienne que durant la nuit *sous peine à lui d'être pendu & étranglé jusqu'à ce que mort naturelle s'ensuive?* En vérité, mon cher Monceca, lorsqu'on réfléchit aux puérilités absurdes qui étoient fortement établies, & qu'on regardoit comme des loix essentielles chez la plupart des anciens peuples, on est étonné que des hommes qui ont fait des choses aussi éclatantes, & donné tant de preuves de la grandeur de leur génie, ayent pu suivre & approuver des usages dont les nations les plus barbares sentent aujourd'hui le faux & le ridicule.

[Pages f222 & f223]

C'est-là un sujet de mortification pour la vanité humaine. Il semble que les misérables mortels ne puissent jamais parvenir à instituer dans un état un corps de loix également sages & sensées, & qu'ils soient obligés de mêler toujours quelques grains de folie & de superstition aux réflexions les plus raisonnées. Cela me feroit croire volontiers, mon cher Monceca, que tous ces peuples ont quelque ressemblance marquée, dans bien des points, avec ceux qui, du premier coup d'oeil, leur paroissent le plus opposés. Ce que je te dis-là paroît d'abord extraordinaire: & l'on a peine à se figurer que les Italiens, gens doux, souples & voluptueux, haïssant la guerre, aimant les arts & les belles-lettres, ayent aucune conformité avec des Indiens féroces, impolis, ignorans, crasseux & endurcis au travail & à la fatigue. Cependant, quelque différence qu'on croie appercevoir entre la façon de penser des uns & des autres, lorsqu'on approfondit les choses, on y trouve une grande ressemblance, même dans les choses les plus essentielles.

Les Italiens ont pour leur souverain pontife un respect aveugle, qui va jusqu'à l'idolâtrie. Ils l'élevent sur un autel, ils lui offrent de l'encens, ils se prosternent devant lui, ils baisent humblement le bout de ses pieds. Voyons quels sont les honneurs que les Indiens rendent à leurs princes. Ils sont devant eux dans la posture la plus humiliée, & ne leur parlent qu'en des termes qui sont aussi pompeux que les titres fastueux *sainteté* & de *vicaire de Dieu en terre*. Lorsque les Chinois paroissent devant leur empereur, ils se prosternent neuf fois. Cela ne vaut-il pas bien l'humble baiser de la sacro-sainte pantoufle?

Dans les Indes, dit un auteur moderne, (1) *toutes les pagodes sont renommées par quelques miracles, ou par des guérisons extraordinaires, dont les légendes font l'histoire, pour la consolation & pour l'édification des devots... L'un a de la dévotion pour* Jagarnat, *l'autre pour* Vistnou. *Un bramin prend les mouchoirs de ces dévots ou telle autre chose qu'ils lui présentent, frotte ces choses au Dieu dont il est le prêtre, & les rend ensuite aux personnes à qui elles appartiennent.*

[(1) Cérémonies & coutumes religieuses des peuples idolâtres, tome II, part. I, pag. 11.]

[Pages f224 & f225]

Ne voilà-t'il pas, mon cher Monceca, une copie parfaite de ce qui se passe en Europe? *Ignace de Loyola* y tient lieu de *Jagarnat* & *François d'Assise* de *Vistnou*.

Les Jésuites & les Franciscains, valent bien des bramins, pour frotter avec des mouchoirs les châsses de leurs patriarches: & quelque de chose de plus étonnant encore, les religieux de sainte Génevieve frottent de même, à l'étui de la châsse de cette sainte, des linges attachés au bout d'une perche, & qu'il vaudroit autant frotter au bas de son piédestal, ou au seuil de la porte de son église. Les uns & les autres savent aussi adroitement profiter de la superstition des peuples, que les bramins de la foiblesse & de l'ignorance des Indiens. L'auteur qui rapporte cette fourbe de leurs prêtres n'a-t'il pas raison de dire: *les choses se passent ici tout comme ailleurs*?

Ce n'est pas dans ce seul point que la croyance des Romains est conforme avec celle des habitans de l'Inde orientale. Ces deux peuples font également faire des processions à leurs pagodes. Le premier promene les saints par les rues, & le dernier fait aussi la même chose de ses faux dieux. L'écrivain que je viens de citer, me fournit encore cette seconde circonstance. *Dans les processions,* dit-il (1), *que les Indiens font faire à leurs dieux, ils observent des usages qui sont assez connus en Europe. Tel est, par exemple, celui du brancard sur lequel ils portent le Dieu qu'on promene, l'autel portatif dont ils se servent à ces processions, les fleurs semées sur la route de l'idole, les parfums & les odeurs qu'ils brûlent en son honneur, &c. Nous ne disons rien des cris des dévots, des prieres jaculatoires, des mouvemens qu'excite la présence de ce dieu, de leurs gémissemens & de leurs transports; effets trop ordinaires de la coutume & de l'éducation.* Ne diroit-on pas, mon cher Monceca, que c'est-là la description d'une de ces processions nazaréennes où l'on porte la châsse de quelque saint qui doit faire cesser une longue stérilité, ou envoyer une pluye abondante?

[(1) La même.]

Au reste, ce n'est pas aux seules images que les Romains rendent un culte superstitieux. J'ai vu plusieurs fois, lorsque j'étois à Rome, une foule de peuple prosterné dans les rues où le pontife passoit, escorté d'une superbe cavalcade. On entendoit *ces gémissemens & ces transports que la vue de leurs dieux inspire aux Indiens.* Quel spectacle pour un philosophe, de voir tous les habitans d'une ville tomber aux pieds d'un homme, & s'écrier d'une voix tremblante:*Saint pere, absolvez-nous de nos crimes: donnez-nous des indulgences qui nous servent à l'article de la mort!*

[Pages f226 & f227]

J'aimerois autant qu'ils disent: *expédiez nous un passeport pour n'être point saisis par la maréchaussée d'enfer.* Je t'avoue, mon cher Monceca, que je rougissois de la foiblesse humaine, toutes les fois que j'ai été le témoin de pareilles scenes. Qu'auroit dit Socrate, ce sage Athénien, s'il en avoit eu connoissance? Je doute qu'il eût pû se contraindre. Il eût parlé de la folie des Italiens comme il fit de celle des Grecs; & à coup sûr, il eût eu le même sort. Les inquisiteurs n'auroient point été plus raisonnables que les tyrans qui le condamnerent. Dans tous les pays où régne la superstition, il est dangereux de vouloir éclairer l'esprit des hommes, mais sur-tout dans ceux où *le sceptre & l'encensoir sont dans les mêmes mains.* Une personne qui blesse les bonnes moeurs, qui porte préjudice à la société, obtient aisément à Rome le pardon de sa faute; mais malheur à lui s'il a touché à quelque chose qui tende à diminuer l'autorité ecclésiastique! Il est perdu sans ressource, & condamné aux plus rudes peines.

Je reviens, mon cher Monceca, à la ressemblance des Indiens & des Italiens. Dans le royaume de Décan, les *Nairos* ont le droit d'exiger les dernieres faveurs des filles & des femmes dont la beauté les a charmés. Les maris se font un honneur d'être cocufiés par des gens d'un rang aussi élevé. A Rome les cardinaux

& les prélats, & dans le reste de l'Italie, les moines & les prêtres, n'ont point encore réduit en forme de loi le pouvoir qu'ils ont sur le beau sexe: mais ils jouissent authentiquement des mêmes privilèges que les *Nairos*; & il n'est point de Romain qui ne s'estime fort heureux qu'une éminence veuille bien l'honorer de quelque visite où l'époux a toujours beaucoup moins de part que l'épouse.

Le grand-bramin, chez les Banians a les mêmes droits & les mêmes prérogatives que le pontife Romain. C'est lui qui donne les dispenses pour les mariages. C'est aussi lui qui fait le divorce. Et tout cela est payé.

Voici encore une autre conformité entre la croyance des Italiens & des Indiens, qui emporte avec elle plusieurs des principaux points de la religion de ces peuples.

[Pages f228 & f229]

Je la trouve dans le même auteur où j'ai puisé les autres. *Les Indiens,* dit-il, (1) *sur le retour de l'âge, font faire des pénitences, & autres semblables oeuvres estimées méritoires, afin qu'au sortir de cette vie, leur ame aille loger dans un corps bien disposé, ou dans celui d'un grand seigneur. C'est à ce motif qu'il faut attribuer toutes leurs oeuvres pies, aumônes, retraites, fondations, &c. Ceux qui ne se sentent point assez de courage pour supporter des austérités, se déterminent à ces dernieres pratiques, font de grandes aumônes aux bramins, & chargent leurs héritiers de faire prier Dieu pour eux. Il en est aussi qui amassent des trésors pendant leur vie, pour pouvoir s'en servir à se racheter après leur mort, lorsque leur ame a le malheur d'entrer dans le corps d'un misérable.*

[(1) Page 27.]

La métempsicose produit chez les Indiens les mêmes effets que le purgatoire chez les nazaréens. Je crois voir dans les Banians, qui font des charités extraordinaires, afin qu'au sortir de cette vie leur ame aille loger dans un corps bien disposé, de riches fermiers-généraux ordonner en mourant, qu'on donne à des moines une partie des trésors qu'ils ont volés.

Je trouve encore beaucoup de ressemblance entre les riches dévots Italiens & les Indiens, *qui ne se sentant point assez de courage pour supporter des austérités, achetent, moyennant une certaine somme, le droit d'en être exempts. C'est ainsi qu'en use un superstitieux, mais voluptueux Romain.* Il obtient, pour dix pistoles, la permission de manger de la viande le carême, & les jours auxquels elle est prohibée par les ordres du pontife. Il se munit aussi d'un bon nombre d'indulgences, qu'il paye fort cherement, & qu'il croit être d'une grande utilité après la mort.

Je pense avec raison, mon cher Monceca, qu'il y a beaucoup de conformité entre les usages & les moeurs des deux peuples dont je viens de parcourir les superstitions, & ce n'est ce pas seulement dans les choses qui regardent les cérémonies & le culte extérieur, que leur maniere d'agir est à-peu-près la même.

Ils ont les mêmes idées sur ce qui concerne la dévotion mystique, & les macérations outrées & ridicules que pratiquent quelques moines nazaréens.

[Pages f230 & f231]

Les Indiens ont leurs *Capucins*, leurs *peres de la Trappe*, leurs *Camaldules* & leurs *Chartreux*, &c. Voici une relation exacte de leur façon de vivre: elle semble être copiée sur quelqu'une qui contiendroit l'histoire extravagante des pénitences monastiques. *Sita est l'inventeur des pélerinages, & le patriarche des hermites Indiens connus sous le nom de Faquirs... Quand le sommeil les surprend, il se laissent tomber à terre sur de la cendre de bouze de vaches & des ordures: ils poudrent même quelquefois de ces cendres leurs longs & sales cheveux... Quelques-uns se retirent tour à tour dans une fosse, où ils ne reçoivent de la clarté que par un fort petit trou. Ils y demeurent jusqu'à neuf ou dix jours sans jamais changer de posture, & sans manger ni boire. A ce qu'on assure, d'autres passent des années sans se coucher: lorsqu'ils ne peuvent résister au sommeil, ils s'appuyent sur une corde attachée des deux bouts aux branches d'un arbre... D'autres pénitens se tiennent dix ou douze heures du jour un pied en l'air, les yeux tournés vers le soleil, ayant à la main un réchaud plein feu dans lequel ils jettent de l'encens en l'honneur de quelqu'idole. D'autres sont toujours assis, ou pour mieux dire, accroupis sur le derriere; & dans cette situation ils tiennent sans cesse les mains levées sur leurs têtes en plusieurs façons différentes.* (1)

[(1) Cérémonies & coutumes religieuses des Peuples idolâtres. *tom. II. part. I. pag. 7.*]

Les austérités de ces Faquirs sont bien un juste équivalent des folies de quelques moines nazaréens. Ignace de Loyola, le grand patriarche des Jésuites, voyagea pendant long-tems un pied chaussé & l'autre nud: & il se laissa manger de poux pendant long-tems, s'étant renfermé avec une troupe d'autres gueux dans un hôpital. François d'Assise se vautroit dans la neige comme un cheval de houssard dans la paille. Ses disciples aujourd'hui se piquent le corps avec des pointes de fer, vont à demi-nuds, & sont aussi sales & aussi crasseux que les Faquirs, aussi inutiles à la société, aussi ignorans, aussi fous & aussi révérés du bas peuple. Peut-on trouver de ressemblance plus parfaite? En voici une autre qui l'est autant; elle est entre ces mêmes Faquirs & les mystiques disciples de Molinos.

[Pages f232 & f233]

A tout ce qu'on a écrit de ces hermites Indiens, dit l'auteur que j'ai déja cité plusieurs fois; (1) *nous ajouterons qu'on voit des femmes dévotes leur venir baiser les parties du corps les plus cachées, sans que pour cela ils détournent les yeux, sans que leur modestie s'en dérange, & sans la moindre sensibilité de part & d'autre. Ils affectent même, en recevant ces marques d'un respect extravagant, une espece d'extase & une inquiétude d'esprit.*

[(1) La même.]

Ai-je tort, mon cher Monceca, de soutenir qu'on retrouve dans les Indes ce quiétisme que Molinos prêcha au milieu de Rome, & que tant de prêtres nazaréens ont adopté? Lorsque je pense à ces béates allant baiser *les parties les plus cachées des Faquirs*, je crois voir le Jésuite Girard, l'esprit attaché au ciel, coler ses levres sur la playe du tetton de la Cadiere: & peu après cette expédition, être lui-même baisé par la fameuse Baterelle, une autre de ces pénitentes. Combien n'y a-t'il pas en Italie de moines qui changent en reliques, ainsi que les Faquirs, les parties les plus peccantes de leurs corps? Si leurs dévotes pensoient comme Rabelais, il faudroit qu'ils se contentassent d'être baisés au visage & nullement ailleurs. Ce François ne voulut jamais accompagner à l'audience du souverain pontife l'ambassadeur, à la suite duquel il étoit venu à Rome. On lui en demanda la raison. *Je crains,* dit-il, *les mauvaises odeurs: & puisque mon maître, qui représente un grand roi, va baiser les pieds du pape, sans doute que moi, qui ne suis qu'un pauvre médecin, je ne serois admis qu'à lui baiser le derriere.*

Le courier va partir: le tems me presse, & je suis forcé de finir ma lettre. Regarde toujours les moeurs & les coutumes de tous les peuples avec un oeil philosophe, & tu t'appercevras aisément que ceux qui paroissent avoir quelquefois les maximes les plus éloignées, ont cependant bien des choses qui leur sont également communes.

Porte-toi bien, mon cher Monceca: vis content & heureux, & cherches toujours ton bonheur dans l'amour des sciences & de la philosophie.

De Tripoli, ce...

***

[Pages f234 & f235]

LETTRE CLXXI.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople.*

Il est des difficultés, mon cher Isaac, dans la connoissance de l'ame des bêtes, que le génie humain ne pourra jamais surmonter. Quelque hypothèse que les philosophes inventent pour en développer les secrets, ils ne feront que donner sujet à de nouveaux doutes. Ils montreront le foible des systêmes qu'ils combattront: mais en les détruisant ils n'établiront point le leur, qui n'ayant pas tous les défauts des autres, en aura néanmoins d'aussi considérables. De quelque côté qu'un philosophe, défait de préjugés, tourne les yeux, il apperçoit des barrieres qui arrêtent toutes ses réflexions, qui les rendent inutiles, & qui s'opposent à ses recherches.

Si l'on considere l'ame des bêtes comme une simple modification de la matiere, l'on court risque de conclure sur ce principe, en examinant l'ame des hommes, qu'elle est matérielle, ainsi que celle des brutes. Car si la matiere peut être investie de la force motrice, si elle peut recevoir la faculté de penser, de concevoir, de

réfléchir, de quelque maniere grossiere & imparfaite qu'elle ait ces qualités, en la subtilisant davantage, en la faisant agir sur des organes plus déliés, je l'éleverai aisément jusqu'au point de perfection que j'apperçois dans l'ame humaine la plus parfaite & la plus éclairée. Je n'aurai pas même grand'peine à l'y conduire, en la faisant monter par gradation. Je trouverai peu de différence entre un éléphant & un lourdaut paysan Laponnois, dont je n'entendrai point le langage. Je verrai que les deux agissent également en conséquence de ce qui peut leur être utile: qu'ils articulent des sons que je n'entends point, qu'ils sont susceptibles de piété, de colere, de crainte, d'amitié; qu'ils ont de la mémoire, & évitent ce qui leur nuit quelquefois. Dès que je trouve une parfaite ressemblance dans les principes intellectuels de ces deux animaux, j'ai une certitude de la possibilité de la commune matérialité de leur essence.

[Pages f236 & f237]

Alors il m'est aisé de m'élever graduellement de l'ame de l'animal Lapon à celle du philosophe Descartes; la raison me démontrant évidemment que les ames d'une même espèce d'animaux ne peuvent être de plusieurs genres différens. Il n'y auroit rien de si absurde & de si insensé que de prétendre que l'intelligence chez quelques hommes eut un principe spirituel, & chez quelques autres un principe matériel.

Lorsque, pour obvier aux difficultés qui se présentent en foule dans le systême de ceux qui accordent aux bêtes une ame matérielle, on veut recevoir celui de Descartes, la raison se révolte contre une hypothese dont la lumiere naturelle montre évidemment la fausseté, & que les animaux démentent tous les jours d'une maniere convaincante. Comment pouvoir se figurer qu'un chien, en qui l'on voit toutes les marques de la mémoire, de la conception, du raisonnement; qui est sensible, non-seulement aux passions qui agissent directement sur les sens, comme la faim, la soif, la douleur, mais encore à celles dont les principales opérations se font dans l'esprit, au nombre desquelles sont l'amitié, la pitié, la tendresse, la reconnoissance, l'affliction: comment, dis-je, peut-on se figurer que ce chien n'est qu'une machine, qui, selon le pere Mallebranche, *crie sans douleur, mange sans plaisir, croît sans le savoir, ne desire rien, & ne craint rien.*? (1) En vérité, il faut avoir une foi bien vive pour croire de pareilles choses: & je suis fermement persuadé, mon cher Isaac, que ceux qui les ont soutenues si vivement, en étoient moins persuadés qu'ils ne vouloient le faire accroire à leurs lecteurs.

[(1) Mallebranche, Recherches de la vérité. *Liv. IV, Chap. VII., pag. 432.*]

Quelques philosophes ont inventé un troisième systême, pour éviter les embarras de ces deux premiers. Ils ont dit que l'ame des bêtes n'étoit ni matérielle, ni spirituelle, mais un être mitoyen entre l'esprit & la matiere. Ce raisonnement est pitoyable; car cette substance mitoyenne est étendue, ou non étendue. Si elle est étendue, elle est par conséquent matérielle, parce que tout ce qui est étendu est matériel. Si elle n'est pas étendue, elle est donc spirituelle, parce que ce qui n'a point d'extension & qui existe, est nécessairement spirituel. Si l'ame des bêtes

n'est ni spirituelle, ni matérielle, c'est donc un être chimérique, ainsi que le vuide des Epicuriens une pure négation.

[Pages f238 & f239]

Cela est aussi ridicule que ce que disent les péripatéticiens, lorsqu'ils prétendent prouver que l'ame des bêtes n'est qu'une forme matérielle, parce qu'elle differe infiniment de celle des hommes dans la connoissance du bien honnête, & de plusieurs autres choses. Si la différence de l'essence & du genre des ames venoit du différent degré de perception, il faudroit donc soutenir que celles des enfans ne sont pas de la même espece que celles des hommes qui ont atteint l'âge de raison. Les péripatéticiens & les scolastiques répondent à cela, que l'ame d'un enfant & celle d'un homme ne sont point d'un genre & d'un ordre différens; mais que les organes, qui ne sont point encore perfectionnés, sont la cause du peu de perception que paroît avoir celle de l'enfant.

On détruit cette foible ressource par une objection insurmontable. *Puisqu'il n'y a,* peut-on dire à ces philosophes, *que les organes qui déterminent le degré de l'intelligence & de la conception des ames, qui peut vous assurer que si celle d'un cheval se fût trouvée placée dans le corps d'Aristote ou de Scot, elle n'eût pas acquis les qualités qu'ont eues ces philosophes? De même, si les leurs eussent animé le corps d'un baudet, toutes les marques de raisonnement qu'elles eussent données se fussent bornées à choisir dans un pré les meilleurs chardons. Les organes, selon vous, étant la seule chose à laquelle on doive attribuer la différence étonnante qu'on apperçoit entre les opérations de l'ame des enfans, & les conceptions de celles des hommes, vous ne devez point trouver étonnant que le même être intellectuel, placé dans un corps humain bien organisé, tel que celui d'Aristote, fasse un philosophe, & ne produise que des actions lourdes, simples & uniformes dans le corps d'un âne cent fois peut être moins bien organisé que celui d'un enfant.*

Dès que les philosophes qui soutiennent les formes matérielles, ne recourront point à la révélation. il leur sera impossible de pouvoir démontrer qu'il soit nécessaire, pour expliquer le différent degré d'intelligence qui paroît entre l'ame des bêtes & celle des hommes, d'admettre une différence entre leur essence. On sera toujours en droit de leur objecter que cette différence est inutile, puisqu'elle peut être formée par les seuls organes.

[Pages f240 & f241]

Ainsi, loin qu'il soit nécessaire par leur systême, que l'ame des bêtes soit une substance mitoyenne entre la matiere & l'esprit, comme l'ont prétendu certains philosophes, celle des hommes pourra être matérielle, puisqu'elle sera de la même espéce que celle des bêtes, que les péripatéticiens assurent n'être qu'une forme matérielle.

Les difficultés qui se rencontrent dans toutes ces différentes hypothèses sur l'ame des bêtes, ont fait naître dans ces derniers tems une nouvelle opinion assez

singuliere, mais qui n'est ni plus vraisemblable, ni moins sujette que les autres à de grands embarras. Elle admet dans les bêtes un principe immatériel & intellectuel. Ce n'est pas d'aujourd'hui que bien des philosophes ont soutenu que les brutes raisonnoient aussi sagement que les hommes. Straton, Parmenide, Empédocle, Démocrite & Anaxagoras, ont enseigné qu'elles étoient douées d'intelligence: Philon & Gallien ont aussi été du même sentiment. Mais aucun de ces philosophes ne s'étoit avisé de vouloir leur accorder une ame spirituelle. Il étoit assez difficile qu'ils le pussent faire, ne concevant celle des hommes que comme une substance matérielle. Dans ces derniers tems quelques savans ont admis dans les brutes un principe spirituel. Pour soutenir cette opinion, un nouvel auteur vient de publier un livre rempli d'observations curieuses, & de réflexions singulières. (1)

[(1) *Il est intitulé*: Essai Philosophique sur l'Ame des Bêtes, où l'on trouve diverses réflexions sur la nature de la liberté, sur celle de nos sensations, sur l'union de l'ame & du corps, & sur l'immortalité de l'ame, &c.]

L'ame des bêtes, selon lui, *est une substance immatérielle & intelligente... un principe actif, qui a des sensations, & qui n'a que cela...L'ame humaine,* dit-il, *renferme dans elle-même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matiere sur laquelle elle s'exerce & distinctes... L'autre, c'est la faculté de sentir... Qui nous empêcheroit de supposer... un esprit qui n'auroit que la seconde de ces qualités sans avoir la premiere, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses? cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct.*

[Pages f242 & f243]

Ce systême, mon cher Isaac, n'est pas moins exposé que les autres à des objections insurmontables. Car, en supposant qu'il se pût faire qu'il y ait un principe spirituel, qui n'ait que la faculté de sentir, on ne résout pas mille difficultés qui se présentent à l'esprit. Comment est-ce qu'une chose spirituelle peut périr & être détruite? N'ayant point de parties, elle n'est point sujette par conséquent à la division. Il est contraire aux notions les plus claires, de supposer qu'un être spirituel ait besoin pour subsister d'être enfermé dans un corps matériel. L'esprit, étant parfaitement distinct de la matiere ne reçoit aucune atteinte par les divers changemens qui arrivent dans cette matiere. *L'ame,* dit Mallebranche, (1), *étant une substance spirituelle, elle doit être immortelle; parce qu'il n'est pas concevable qu'une substance puisse devenir rien. Il faut recourir à une puissance de Dieu toute extraordinaire, pour concevoir que cela soit possible.* Je sçais, mon cher Isaac, qu'on peut répondre à Mallebranche, qu'il ne faut pas une plus grande puissance pour créer une substance, que pour l'anéantir; & que si Dieu, en formant l'ame des bêtes spirituelles, a voulu qu'elle fût détruite par la mort, elle le sera. Mais cela ne prouve point qu'il y ait dans les bêtes un principe spirituel. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que s'il y étoit, Dieu pourroit l'anéantir. Cependant, comme il agit toujours par les voies les plus simples, & que le systême qui admet l'ame des bêtes matérielle est beaucoup plus conforme aux idées que nous avons

de l'ordre & des substances matérielles & spirituelles que celui qui la suppose incorporelle, on doit croire qu'il l'a créée matérielle. Car, pourquoi supposer un principe spirituel dans les animaux lorsque toutes les fonctions qu'on lui attribue peuvent être faites par un principe matériel? D'ailleurs, on ne peut comprendre qu'une chose soit spirituelle, & qu'elle soit privée de la faculté de former des idées distinctes. Cela répugne aux notions les plus sensées sur l'essence de l'esprit. La pensée est le propre d'une chose spirituelle, comme l'étendue l'est de la matiere. Ainsi, de même qu'il ne peut y avoir d'être matériel qui ne soit étendu, il ne peut y en avoir de spirituel privé de la perception.

[Pages f244 & f245]

Lorsque certains philosophes veulent qu'on suppose une substance incorporelle, qui ne soit capable que d'*idées indistinctes*, ils demandent qu'on admette une matiere, qui n'auroit que de l'étendue sans avoir de la profondeur. Ces sortes de suppositions autoriseroient les plus grandes erreurs. Après avoir admis un principe spirituel dans les bêtes, qui n'auroit jamais que des notions confuses, qui empêcheroit d'en admettre un d'une autre espece qui n'auroit que des sensations? On multiplieroit les différentes essences de l'esprit à l'infini: & dès qu'il peut y avoir de deux sortes de spiritualité, il peut y en avoir de trente sortes. Ces sentimens repugnent non-seulement à la bonne philosophie, mais encore aux connoissances les plus simples.

Si l'on veut placer un principe spirituel dans les brutes, il faut que ce principe soit le même que celui qui est dans les hommes, qu'il ait la même essence, & que les différences que l'on apperçoit dans les opérations ne procédent que de la diverse structure des organes. Alors, dans quel embaras ne tombe-t'on point? Il faut supposer les ames des bêtes immortelles; ou bien soutenir que celles des hommes ne le sont pas. Si l'on dit qu'elles le sont également, on demandera ce que deviennent celles des bêtes après la destruction de leur corps? Y aura-t'il un paradis, un enfer & un purgatoire pour elles? Personne n'est encore assez fou pour soutenir cette opinion. Passeront-elles dans d'autres modifications de la matiere? il faut admettre alors la métempsycose, & toutes les ridicules absurdités qu'entraîne ce systême. Si pour éviter ces difficultés, on dit qu'elles finiront & seront réduites dans le néant, cet anéantissement suppose celui de l'ame des hommes, puisqu'elle a la même essence que celle des animaux; qu'il n'y a pas deux différentes sortes de spiritualité; & que la supposition d'un être moins spirituel qu'un autre implique autant contradiction que celle d'une matière qui ayant l'étendue, n'auroit point de largeur ni de profondeur. Or, dès qu'on admet la spiritualité de l'ame humaine, non seulement il est contraire au sentiment reçu dans toutes les religions, mais encore à la lumiere naturelle de la priver de l'immortalité. Les raisons qu'on apporte pour prouver la destruction de l'ame, sont prises dans l'essence matérielle qu'on lui suppose; & son anéantissement n'est que le dérangement total des parties qui la composoient. Mais dès qu'elle est spirituelle, le dérangement ne peut plus avoir lieu, ce qui est incorporel n'étant point sujet à la division.

[Pages f246 & f247]

Il est impossible de concevoir qu'une substance spirituelle ne subsiste qu'en conséquence de l'existence d'une substance corporelle. L'essence de ces deux substances étant parfaitement distincte, la destruction de l'une ne doit point entraîner celle de l'autre. Le pere Mallebranche a raison de supposer qu'il faut pour cela un pouvoir extraordinaire de la divinité: au lieu que son argument n'a aucune force contre ceux qui supposent l'ame matérielle; parce que Dieu ayant accordé la pensée à certains corpuscules de matiere, tandis qu'ils feront une modification particuliere, lorsque ces atômes se délient & cessent de former cette modification, ils peuvent perdre naturellement leurs facultés, sans qu'il soit besoin pour cela de recourir qu'à l'ordre général des choses, & à leur premiere création.

Dès que l'on convient que le principe intellectuel des bêtes est spirituel, qu'il est indivisible, qu'il ne peut souffrir aucune atteinte par les impulsions de la matiere, il faut, pour ne pas être forcé d'avouer qu'il est immortel ainsi que l'est celui des hommes, avoir recours à une opinion extraordinaire, & soutenir qu'à chaque instant Dieu crée & anéantit des millions de substances de la seconde classe de la spiritualité. *Est ce que Dieu,* dira-t'on, *ne peut pas le faire, s'il le veut?* Je conviens qu'il le peut; mais il est absurde d'établir un systême qui n'a aucune preuve que la seule puissance extraordinaire de la divinité, & d'adopter un sentiment qui répugne à l'idée que nous avons de l'essence de la spiritualité, & admet des principes cent fois plus embarrassans que ceux qu'on veut détruire. Car indépendamment des difficultés qui naissent du fond même du systême, combien n'y en a-t'il pas dans l'opinion qui admet la spiritualité de l'ame humaine? Si la révélation & nos livres sacrés ne nous en assuroient, dans quels doutes ne serions-nous pas quelquefois? Est-il facile de comprendre comment une substance qui n'a point d'étendue, peut agir sur une étendue? Comment une substance étendue peut à son tour agir sur une chose qui n'a point de parties? N'est-il pas aussi aisé de concevoir que Dieu peut accorder l'intelligence à certains corpuscules par sa toute-puissance? Ce sont-là, mon cher Isaac, des matieres à fournir d'éternelles disputes.

[Pages f248 & f249]

Porte-toi bien, & sans t'inquiéter de toutes ces questions, vis content & heureux.

De Londres,ce...

***

LETTRE CLXXII.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *Caraïte autrefois rabbin de Constantinople.*

Il y a en Angleterre, mon cher Isaac, deux universités célébres. L'une est à Oxford, & l'autre à Cambrige. La philosophie péripatéticienne en est entierement bannie, & l'on y lit & explique aux jeunes gens les ouvrages du sage Locke & du sçavant

Newton. Ces hommes illustres tiennent aujourd'hui la place d'Aristote & de ses plus célébres commentateurs; les Anglois ayant entiérement secoué le joug des philosophes scholastiques & péripatéticiens. Ils ont eu beaucoup moins de peine à se défaire de leurs préjugés, que la plûpart de leurs voisins qui ont voulu pendant un tems soutenir les sentimens d'Aristote, par le secours des magistrats & par l'autorité du prince.

Rien ne marque plus évidemment jusqu'où peut aller la prévention chez les hommes, que les disputes qui sont nées dans le siécle passé en faveur de la philosophie péripatéticienne. Les prêtres nazaréens ont voulu qu'elle fût regardée avec autant de respect que les principaux articles de foi de leur religion. Cependant, ces mêmes ouvrages d'Aristote qu'ils protégent, ont été autrefois condamnés au feu par une assemblée de pontifes nazaréens (1): & le crédit du philosophe Grec a été sujet de tems en tems aux funestes revers de la fortune. Un moine nazaréen (2), dont la passion dominante étoit de passer pour prophête, se déclara hautement dans le douzième siécle contre la métaphysique d'Aristote. Il écrivit des lettres circulaires à plusieurs pontifes, pour les engager à joindre leur zèle au sien: *afin de prévenir,* disoit-il, *le mal que pouvoient causer des opinions très-dangereuses.*

[(1) Un Concile, tenu en France sous Philippe-Auguste. (2)S. Bernard.]

[Pages f250 & f251]

Tous ses soins furent inutiles. Peu-à-peu, la secte péripatéticienne engloutit toutes les autres, & devint la maîtresse souveraine de toutes les écoles. Alors il n'y eut aucune ridiculité, aucune chimere qui ne fût avancée par les commentateurs d'Aristote. Ils forgerent des chaînes qui servirent à lier les esprits & à les retenir sous le dur esclavage des préjugés. Les Mahométans mêmes semblerent vouloit disputer aux Nazaréens la gloire d'en écrire des éloges outrés; & il ne fut plus permis d'examiner, dans quelque religion qu'on fût né, si un homme qui n'avoit ainsi que les autres qu'une ame & un corps, avoit pu se tromper. Les mouftis & les interpretes de l'*Alcoran* donnerent la torture aux ouvrages de Mahomet pour les faire cadrer avec ceux d'Aristote: & les moines ne travaillerent pas moins pour accorder la doctrine du Licée avec celle des premiers docteurs nazaréens. Je trouve, mon cher Isaac, dans un auteur François (1), qu'Averroës disoit, *qu'avant qu'Aristote fût né, la nature n'étoit pas entierement achevée, qu'elle a reçu en lui son dernier accomplissement, & la perfection de son être; qu'elle ne sçauroit plus passer outre; & que c'est l'extrêmité de ses forces, & la borne de l'intelligence humaine.*

[(1) Naudé. Apologie pour les grands hommes, faussement accusés de magie.]

Cet éloge, quelqu'extravagant qu'il soit, l'est beaucoup moins qu'une thèse que soutinrent les théologiens de Cologne. Ils prétendirent qu'Aristote avoit été le précurseur du Messie, que les Nazaréens croient être déjà venu, & que nous

autres Juifs nous attendons pour notre délivrance. Il faut avouer, mon cher Isaac, qu'une pareille folie donne un beau champ aux plaisanteries des fidéles Israëlites; & puisque nos ennemis trouvent le secret d'appliquer à un philosophe payen les qualités & les prophéties qui regardent les précurseurs du Messie, il leur doit être très aisé de trouver dans les passages de l'écriture tout ce qu'il leur prend fantaisie de justifier par cette même autorité.

[Pages f252 & f253]

Tu croiras peut-être que je plaisante, lorsque je te dis qu'il s'est trouvé des théologiens Nazaréens assez fous pour changer en précurseur de la divinité un philosophe très-suspect d'athéïsme: mais voici ce que dit Agrippa: *Les Théologiens de Cologne ont fait un livre pour affirmer la probabilité* du salut d'Aristote, *& ils n'ont pas craint d'avancer qu'il avoit été le précurseur du Messie dans les mystères de la nature, comme Saint Jean-Baptiste dans les mystères de la grace.* (1)

[(1) Dignissimus profecto hodie Latinorum Gymnasiorum Doctor & quem Colonienses mei Theologi etiam Divis adnumerarent; Librumque sub praelo evulgatum ederint, cui titulum facerent de *Salute Aristotelis*, sed & alium versu & metro *de vita & morte Aristotelis*, quem theologica insuper glosa illustrarunt, in cujus calce concludunt Aristotelem sic fuisse Christi praecursorem in naturalibus, quemadmodum Joannes-Baptista in gratuitis. *Agrippa de vanitate scientar. cap. LIV, pag. 95.*]

Doit-on s'étonner après cela, mon cher Isaac, que certains Pontifes ayent regardé ce philosophe Grec comme un des principaux apôtres du Nazaréïsme, dont les ouvrages avoient fourni la matiere de plusieurs articles de foi. En cela ils sont sinceres; & quelque absurde qu'il soit à des hommes d'avoir agi d'une maniere aussi peu sensée, il est évident qu'Aristote a tenu souvent sa place parmi les peres de l'église nazaréenne. Fra-Paolo dit fort plaisamment la même chose, & fait sentir à merveille le ridicule d'une pareille opinion. (1)

[(1) In che haveva una gran parte Aristote coll'aver distinto essatamente tutti generi di cause, à cui se egli non se fosse adoperato, noi mancaremo di molti articoli di fede. *Frà-Paolo. Hist. del Concilio Tridentino*, lib. 11.]

Si nous en croyons un Jésuite, il y a eu des Nazaréens qui ne se sont point arrêtés à la simple vénération: ils ont rendu à Aristote les honneurs divins, & donné à leurs enfans les cathégories de ce philosophe pour leur servir de catéchisme. Quelque dangereux que dût paroître un exemple aussi fort des préjugés outrés pour la philosophie péripatéticienne, la société ignacienne l'a cependant adoptée; & c'est elle aujourd'hui qui la soutient & qui la protège contre les violentes attaques qu'elle reçoit tous les jours. Il est vrai que les Jésuites n'ont point dans leurs temples les images d'Aristote; mais ils ne seroient pas fâchés de pouvoir l'installer au nombre des peres de l'église, & de lui donner la place d'Augustin, dont les écrits leur sont devenus très à charge depuis longtems.

[Pages f254 & f255]

Il semble même qu'ils ayent travaillé pendant quelque tems à faire réussir ce projet. Ils ont tenté d'abord, pour ne point révolter certains esprits faciles à s'allarmer, & toujours prêts à crier au feu, de rendre douteuse la damnation d'Aristote. Ensuite ils ont été un peu plus loin, & ont approuvé ceux qui croyent qu'il y avoit apparence que ce philosophe étoit au nombre des bienheureux. (1)

[(1) Gretserus de variis coel. Luth. *Cap. XIII*. Voyez la cinquieme partie, on Lettre des Mémoires de la République des Lettres.]

Tout alloit à merveilles jusques-là: mais malheureusement pour la société, les choses changerent subitement, & le bandeau qui aveugloit les hommes a été arraché en partie par les grands hommes qui ont vécu dans ces derniers tems. Il a donc fallu se désister entierement de la canonisation d'Aristote; & tout ce qu'on a pû faire a été de soutenir la bonté de ses opinions, d'élever la philosophie péripatéticienne jusqu'aux cieux, & d'en laisser l'auteur aux enfers.

Malgré les soins que se donnoient les théologiens pour empêcher les progrès de la nouvelle philosophie, comme sa gloire augmentoit tous les jours, la Sorbonne s'avisa, il y a environ cent ans, d'un plaisant expédient pour en arrêter le cours. Elle s'adressa au parlement de Paris; & sur les remontrances qu'elle lui fit, il intervint un arrêt contre les chymistes, qui portoit, *qu'on ne pouvoit attaquer les sentimens d'Aristote sans attaquer la théologie scholastique reçue dans l'église.* (1)

[(1) Rapin comparaison de Platon & d'Aristote, pag. 413.]

La belle décision, mon cher Isaac! J'aimerois autant dire, qu'il est défendu à tout François, de quelque rang & de quelque condition qu'il soit, de faire usage de sa raison; n'étant pas juste qu'un particulier soit sage, puisque tous les scholastiques sont fous. Cet arrêt ridicule, dicté par l'ignorance & par les préjugés, n'est pas le plus fort qu'on ait rendu en France contre le bon sens.

[Pages f256 & f257]

Parmi un nombre d'autres, en voici un qui paroîtra toujours singulier à la postérité. *L'an mil six cent vingt six, le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes, qui avoient voulu soutenir publiquement des theses contre la doctrine d'Aristote; & défendit à toutes personnes de publier, vendre & débiter les propositions contenues dans ces theses, à peine de punition corporelle, & d'enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs & approuvés, à peine de la vie.* (1)

[(1) Mercure François, Tom. X. pag. 504.]

Après un arrêt semblable, mon cher Isaac, que ne doit-on point attendre des préjugés des hommes? Un célebre poëte de ces tems n'a-t'il pas eu raison de dire,

que le moindre éloignement pour les sentimens des anciens est regardé comme un attentat inoui, & souleve contre un moderne inconsideré toute cette région idolâtre, où il ne manque plus au culte qu'on y rend aux anciens, que des prêtres & des victimes. (2)

[(2) Crébillon, préface de sa tragédie d'Electre.]

N'est-il pas plaisant que les conseillers du parlement de Paris s'érigent en inquisiteurs en faveur d'Aristote, & qu'ils rendent à ses opinions le même service que les Dominicains rendent en Espagne à celles de Thomas d'Aquin? Lorsqu'on a vû le premier tribunal d'un grand royaume condamner à la mort quiconque oseroit trouver une erreur dans les auteurs anciens, peut-on trouver étrange que les Turcs employent le sabre & le fusil pour augmenter les participans de l'*Alcoran*? Le fameux & illustre Bacon, qui osa le premier, dans les ténébres de la philosophie scholastique, chercher à s'éclairer du flambeau de la vérité, étoit persuadé de la conformité entre les Péripatéticiens & les Mahométans. Il croyoit que les uns & les autres avoient également établi leurs opinions par la force & par le préjugé. (1)

[(1) Quod ad Placit. *antiquorum philosophorum*, qualia fuerunt *Pythagorae, Philolai, Xenophanis, Anaxagorae, Parmenidis, Leucipi Democriti*, & aliorum (quae homines contemptin percurrere solent,) non abs re fuerit paulo modestius in ea oculos conjicere. Etsi enim Aristoteles, more Ottomannorum, regnare se haud tuto posse, nisi fratres suos omnes contrucidasset, tamen iis, qui non regnum aut magisterium, sed varietatis inquisitionem atque illustrationem sibi proponunt, non potest non videri res utilis, diversas diversorum, circa rerum naturam, opiniones sub uno aspectu intueri. *Bacon. de Augmentis Scientiar.*, lib. III. pag. 88. col. 2. edit. Lips. Johan. Justi Erytropili.]

[Pages f258 & f259]

Tu seras peut-être curieux, mon cher Isaac, de connoître ce qui peut avoir disposé aussi fortement les esprits de la plûpart des théologiens, sur-tout des scholastiques, en faveur d'Aristote: & comme l'entêtement de ses docteurs dure encore aujourd'hui, que la vérité a percé le nuage qui la cachoit, tu ne seras pas fâché que je te découvre une des principales raisons qui donne tant de crédit à la philosophie péripatéticienne, & qui la rend si chere aux jésuites. Les chefs de la religion réformée écrivirent vivement contre l'autorité qu'Aristote s'étoit acquise: ils lui attribuerent une partie des opinions erronées qu'ils combattoient: & ils se plaignirent qu'on se laissât préoccuper par de vaines subtilités qui ne servoient qu'à égarer l'esprit, & qui l'empêchoient d'appercevoir la vérité. Dès-lors, ç'en fut assez pour rendre sacrée la philosophie scholastique à tous leurs adversaires, qui publierent qu'on n'attaquoit Aristote que parce que ses ouvrages fournissoient des argumens invincibles pour convaincre les novateurs, & les réduire au silence. Cette opinion a toujours subsisté depuis: & il y a grande apparence que la haine la perpétuera; puisque dans ces derniers tems, les sçavantes découvertes des Descartes, des Gassendis, des Lockes & des Newtons n'ont pû empêcher que des gens, qui s'étoient acquis la réputation de beaux esprits, n'ayent publié un long

ramas d'impertinences. Parmi ces gens-là on peut, & même on doit donner un rang distingué au pere Rapin qui, sous le titre de *réflexions sur la philosophie*, a donné au public un des plus absurdes ouvrages qu'on ait écrit sur des matières de philosophie. Ce bon homme a bien voulu, dans cette occasion, se surpasser lui-même, & avancer un nombre de pauvretés beaucoup plus considérables que celles qu'il dit dans un autre endroit, où après avoir loué excessivement le plus mauvais des poëtes François, il cite pour un exemple du style sublime un des plus détestables passages de ce même poëte.

Les éloges outrés, mon cher Isaac, qu'on a donnés à la philosophie scholastique & péripatéticienne, la rendent encore plus méprisable aux yeux des grands hommes, qui font usage de leurs lumières, & qui jugent de toutes les choses sans partialité. Car si les théologiens, qui la soutiennent, se contentoient de dire simplement, qu'Aristote fut un grand génie, on leur accorderoit une vérité dont tous les véritables sçavans conviennent. En effet, ce philosophe Grec approfondit certaines questions avec beaucoup de netteté, & en grand maître.

[Pages f260 & f261]

Sa *poëtique* & sa *rhétorique* contiennent d'excellentes choses; mais sa *philosophie* en général a de très-grands défauts; & lorsqu'on veut en adopter toutes les erreurs, & les donner pour des vérités utiles & nécessaires, on fait goûter les invectives qu'on a écrites contr'elle, & l'on ne peut s'empêcher de dire avec un célebre théologien Allemand: *doit-on appeller* philosophie *un ramas de préceptes, qui n'enseignent qu'à discourir vaguement, & sans connoissance des choses dont on parle, qui n'apprennent qu'à prononcer avec beaucoup d'emphase les mots de* vuide, *de* lieu, *de* tems, *de* mouvement & *d'*infini; *qui n'ont aucune utilité, & ne servent qu'à faire naître des disputes, après lesquelles on est beaucoup moins éclairci qu'auparavant?* (1)

[(1) Non mihi persuadebitis, *inquit Lutherus*, philosophiam esse garrulitatem illam de *materia, motu, infinito, loco, vacuo, tempore,* quae fere in Aristotele sola discimus: talia quae nec intellectum, nec affectum, nec communes hominum mores quidquam juvent, tantum contentionibus ferendis seminandisque idonea. Quod si maxime quid valerent, tot tamen opinionibus confusa sunt, ut quo quis certius aliquod sequi proposuerit, hoc incertius feratur, & sero tamen, cum Proteo sibi fuisse negotium, poeniteat. *Gretseri inaugurat.* doctor*. pag. 43.]*

On est forcé, mon cher Isaac, de reconnoître la vérité de cette critique. Toutes les plaintes & tous les éloges du pere Rapin ne trouvent guères plus de partisans parmi les gens sensés, que les mémoires de Trévoux *de lecteurs parmi les personnes de goût, & qui chérissent la vérité. C'est en vain que ce jésuite s'écrie, que* rien ne fit plus d'honneur à la doctrine d'Aristote, ce grand philosophe, que les invectives atroces de Luther, de Melanchton, de Bucer, &c. (1)

[(1) Rapin, comparaison de Bacon & d'Aristote, pag. 142.]

[Pages f262 & f263]

«Ne vous tuez point, peut-on lui dire, à déclamer contre ces théologiens. Nous vous accorderons, si vous voulez, qu'ils sont mal fondés dans les opinions qui regardent les disputes de controverse, mais comme dans ce qui concerne la philosophie péripatéticienne, le Concile de Trente n'a point décidé qu'Aristote eût été infaillible, vous nous permettrez de condamner les erreurs, & de ne pas les approuver uniquement parce que vos adversaires les condamnent; dussiez-vous nous déclarer hérétiques, &, qui pis est, jansénistes. Le bon sens, la raison, la lumière naturelle, tout concourt à nous faire recevoir avec empressement les nouvelles découvertes que nous devons aux philosophes de ces derniers tems. Vous pouvez, si vous voulez, continuer à vous occuper de toutes les chimeres scholastiques, vous nourrir l'esprit de *formes substantielles, d'être de raison, de catégories*, & inventer des termes barbares, qui achevent de jetter la confusion & le désordre dans les matieres où l'on apperçoit un reste de clarté; mais nous nous garderons bien de suivre votre exemple. Nous tâcherons, au contraire, de prendre une route toute différente de la vôtre; & nous soutiendrons même que Descartes & Newton ont fait autant de bien aux hommes, que les scholastiques leur ont fait de mal.»

Il seroit à souhaiter, mon cher Isaac, que tous les Nazaréens tinssent un pareil discours à leurs théologiens. Ils les forceroient peut être à revenir de leurs préjugés: & l'on verroit enfin le bon-sens délivré entierement de l'oppression sous laquelle il gémit depuis si long-tems.

Porte-toi bien, mon cher Isaac, & vis content & heureux.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLXXIII.

Jacob Brito, à Aaron Monceca.

Dans ma derniere lettre, mon cher Monceca, je te parlai de la ressemblance qu'on trouvoit quelquefois parmi les nations dont les moeurs paroissoient d'abord les plus éloignées & les coutumes les plus différentes. Je te communiquerai aujourd'hui une autre opinion que je crois aussi probable que la premiere. Je pense qu'on peut comparer dans bien des choses, les hommes les plus vicieux, non pas aux plus vertueux, mais à ceux qui ont acquis la plus grande réputation. C'est là une preuve évidente que le vrai mérite n'a pas uniquement décidé des louanges qu'on a prodiguées à beaucoup de gens, souvent nés pour le malheur du genre humain, & auxquels on a accordé le nom de héros.

[Pages f264 & f265]

Si l'on veut trouver quelque ressemblance entre Socrate & Néron, c'est envain que l'on travaillera pour en venir à bout. Si au-contraire, on compare ce même Néron aux princes qui ont eu le plus d'éclat dans le monde, & qui sont regardés comme les plus illustres & les plus grands monarques, on trouvera qu'il avoit plusieurs mauvaises qualités, qui ont été communes à ces princes, mais qui n'ont point éclaté, ou contre lesquelles on ne s'est point révolté, parce qu'elles étoient réparées par un grand nombre de vertus.

Auguste, au commencement de son regne, commit autant de meurtres que Néron sur la fin du sien. Jules-Cesar & Sylla ne firent point mourir leurs meres, mais ils percerent le sein à leur patrie. Ils lui ravirent la liberté, ils saccagerent les biens de leurs concitoyens & en massacrerent un grand nombre. La seule bataille de Pharsalle fut bien plus funeste aux Romains, que toutes les cruautés de Néron. Au reste, mon cher Monceca, ce n'est pas seulement chez les princes payens qu'on peut retrouver bien des qualités de Néron. Les héros les plus illustres du Nazaréïsme ont tous eu quelque chose de commun avec les princes les plus vicieux.

Henri IV. l'amour du genre humain, le modèle des souverains, monarque véritablement né pour le bonheur des peuples, avoit une jalousie intérieure contre la gloire qu'acquéroient les généraux qui servoient sous lui. Il étoit même quelquefois très-fâché de leurs succès, & n'étoit pas moins piqué des louanges qu'on leur donnoit, que Tibère étoit outré, de celles qu'obtenoient à son préjudice les gens qui se distinguoient dans l'administration des affaires. La seule différence qu'il y a eu entre la jalousie de ces deux princes, c'est que l'un étoit trop vertueux pour la laisser paroître ouvertement, & que l'autre suivoit sans se gêner les mouvemens cruels qu'elle lui inspiroit. Toutes les grandes qualité de Henri IV. n'empêchoient cependant pas que sa vanité ne rompît de tems en tems la chaîne dont il vouloit la lier. Ce prince souffroit impatiemment que le maréchal de Biron fit sonner trop haut ses victoires.

[Pages f266 & f267]

Il m'a bien servi, disoit-il, *mais il ne peut dire que je ne lui aye sauvé la vie trois fois. Je le tirai des mains de l'ennemi à Fontaine-Françoise, si blessé & si étourdi de coups, que comme j'avois fait le soldat pour le sauver, je fis encore le maréchal pour la retraite; car il me dit qu'il n'étoit pas en état d'y penser, & de me servir.*

L'auteur, mon cher Monceca, de qui j'emprunte ce passage, raconte un autre fait, qui marque encore plus la jalousie de Henri IV. contre ce maréchal, & qui fait conjecturer que la vanité eut plus de part que la veritable amitié au péril qu'il courut pour lui sauver la vie. «Au combat de Fontaine-Françoise, dit cet écrivain, le roi dégagea le maréchal de Biron du milieu des arquebusades. Un des serviteurs de sa majesté lui dit qu'il y avoit trop de hazard à se jetter aveuglément ainsi au milieu de ses ennemis. *Il est vrai,* dit le Roi: *mais si je ne le fais, & que je ne m'avance, le maréchal de Biron s'en prévaudra toute sa vie.*» (1)

[(1) Matthieu, histoire de la paix, liv. IV, pag. 286.]

La véritable grandeur d'ame ne pense point, mon cher Monceca, à ce que diront de nos démarches ceux pour qui nous agissons. Elle ne se consulte qu'elle-même, & ne fait une chose que parce qu'elle croit devoir la faire.

Henri IV. n'est pas le seul héros nazaréen qui ait eu certains défauts parfaitement ressemblans à quelques-uns de ceux de Néron. Louis XIV. ce grand prince que ses ennemis mêmes sont forcés de louer, qui fut toujours avare du sang de ses sujets, & qui, pendant un regne aussi long que le sien, n'a fait mourir qu'un seul criminel de distinction (1), avoit des foiblesses encore plus conformes que celles de Henri IV. aux vices de l'empereur Romain.

[(1) Le chevalier de Rohan.]

Il aimoit à se montrer & figurer comme lui dans les spectacles publics, & souffroit qu'on lui rendît des honneurs divins. La flatterie des Romains n'alla jamais plus loin pour leurs empereurs que celle des François pour lui. L'on ne peut lire, sans une espèce de surprise mêlée d'indignation, les prologues des opéra chantés aux yeux de ce prince même, & si souvent répétés à la face de l'univers entier.

[Pages f268 & f269]

Qu'a pu dire de plus fort l'idolatrie payenne pour flatter les princes qu'elle mettoit au rang des dieux, que ces expressions outrées si communes dans les oeuvres de Quinaut? *Il est digne de nos autels..... Son tonnerre inspire l'effroi dans le tems même qu'il repose, &c.*

Je sçais, mon cher Monceca, qu'à divers égards Louis XIV. mérita de justes louanges; mais je sçais aussi qu'il ne dut point être égalé à la Divinité, & que la passion qu'il eut d'être applaudi fut poussée à l'extrême. Un seigneur de sa cour (1) osa ne lui point cacher ce qu'il pensoit d'une foiblesse si condamnable.

[(1) Le Duc de Montausier.]

Car ce prince lui ayant un jour demandé comment il trouvoit certain opéra nouveau: *Sire,* lui répondit ce courtisan, *je pense que votre Majesté, mérite les éloges qu'on lui donne; mais je ne puis comprendre comment elle peut souffrir qu'ils soient chantés par une troupe de faquins; & qu'on ne parle à ses peuples de ses vertus, que dans le temple du vice & de la débauche.*

Peut-être auras-tu peine à le croire, mon cher Monceca, & cependant rien n'est plus certain: ces misérables prologues, remplis de louanges si outrées & si condamnables, ont été dans la suite de justes sujets de mortification pour Louis XIV. & pour toute la nation françoise. Après la bataille de Hochstet, un prince Allemand ne put s'empêcher de dire malignement à un prisonnier François: *Monsieur, fait-on maintenant encore des prologues d'opéra en France?*

Puisqu'on trouve chez Henri IV. & chez Louis XIV. des endroits par lesquels ils peuvent être comparés à Tibere & à Néron, dont la politique fut la seule vertu, juge s'il est mal aisé d'appercevoir chez tous les autres souverains, quelque réputation qu'ils ayent acquise, certains défauts qui ont entré dans le caractère mauvais des princes. Il faut donc convenir que les seuls philosophes sont véritablement à l'épreuve de la plus sévere critique. Qu'on parcoure la vie de Socrate: si l'on trouve que ce grand homme a eu quelques défauts, ils seront si légers qu'on ne sçauroit en faire aucune comparaison avec ceux des personnes dont les victoires ont étonné l'univers. Plus j'examine les caractères de Socrate, de Platon, d'Epicure, d'Epictete, &c. & plus je les trouve entiérement opposés, même dans les plus petites choses, à celui de Tibère & de Néron.

[Pages f270 & f271]

Quelle gloire, mon cher Monceca, pour la philosophie! Elle arrache jusqu'aux moindres racines du crime: elle lave & nettoye l'ame, & la rend digne d'elle: elle fait ce que l'amour de la gloire, la vanité, le desir des louanges ne sçauroient produire: elle forme enfin des héros parfaits, au lieu que l'ambition d'être estimé des hommes n'éleve l'esprit que jusqu'à un certain point, & ne détruit pas entiérement les foiblesses de l'humanité. La preuve de cette vérité est sensible; pour en être convaincu, il n'y a qu'à considérer que l'amour d'acquérir une grande réputation a fait les Henris IV. les Louis XIV. les Guillaumes III. les Sixtes V. & que l'étude de la sagesse a produit les Socrates, les Lockes, & les Gassendis.

Si les hommes connoissoient, mon cher Monceca, l'utilité qu'ils retireroient en faisant des réflexions suivies sur leur conduite, on les verroit presque tous attachés à la philosophie: l'amour du bonheur & de la tranquillité, si naturel à tous les humains les détermineroit a prendre ce parti; & dès qu'ils voudroient devenir sages, ils accompliroient aisément leurs desirs: du moins n'auroient-ils aucune peine à distinguer quels sont les défauts qu'ils doivent éviter, & les vertus qu'ils doivent suivre. *La nature a donné à tous les peuples, quelque barbares qu'ils soient, la faculté & le moyen de distinguer l'honnête & l'utile du honteux & du nuisible.* (1)

[(1) At qui nos legem bonam à mala: nulla alia nisi naturae norma, dividere possumus. Nec solum jus & injuria à natura dijudicatur, sed omnino honesta ac turpia. Nam & communis intelligentiae nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia. *Cicero de legibus*, lib. I. fol. 331.]

S'ils ne se servent point de cet avantage, & qu'ils paroissent même n'en avoir aucune idée, c'est que les préjugés & les passions offusquent leur esprit & l'empêchent d'agir librement. On trouve même des traces de ces notions de justice dans les personnes les plus cruelles, & élevées dans les pays les plus barbares. On m'a rapporté plusieurs traits, lorsque j'étois à Tunis, d'un bey qui regnoit il n'y a pas longtems dans cette ville.

[Pages f272 & f273]

Ce prince paroissoit d'abord n'avoir aucune vertu, & ignorer entiérement les qualités essentielles à l'humanité. Cependant on découvroit au travers de ses plus grandes folies, des traces d'amitié, de libéralité, & même de grandeur d'ame. Tu pourras en juger toi-même, par quelques particularités que je vais te rapporter.

Ce bei se nommoit Amurat, & parvint au trône par le meurtre de son oncle. Il étoit excessivement cruel; mais ses débauches surpassoient encore ses cruautés. Il imitoit la conduite de certains nazaréens, qui cherchent sans cesse dans leur esprit quelques nouveaux moyens, pour donner un goût de singularité à leurs crapules. Une nuit, après avoir bû copieusement, il alla dans une des prisons ou *bagnes* des esclaves nazaréens. Ces pauvres malheureux furent très-surpris de voir leur souverain venir leur rendre visite, & sur-tout à une pareille heure. Comme ils connurent qu'il étoit ivre, ils crurent qu'il vouloit se divertir à couper quelques têtes; mais ils en furent quittes pour la peur. Loin qu'Amurat songeât à faire mourir aucun esclave, il voulut boire & manger dans leur prison. Il leur ordonna de lui préparer un repas, & comme il ne trouvoit pas leur vin assez bon, il envoya deux de ses hôtes en chercher chez le consul de France, qui fournit sa part au festin dont les esclaves régalerent leur prince. Amurat resta à table jusqu'au jour. Alors le vin ayant augmenté sa bonne humeur, il voulut se divertir aux dépens de quelques renegats de sa suite qui avoient fait la débauche avec lui. *Vous êtes des coquins,* leur dit-il, *qui avez renié votre Dieu: j'estime beaucoup plus que vous ces pauvres esclaves, qui lui sont fideles, malgré les tourmens qu'ils souffrent: mais il faut que je vous raccommode avec votre premier maître, & que vous m'ayez cette obligation.* Alors il prit une croix, & les obligea tous de la baiser un genou en terre. Son zèle ne s'arrêta pas à cette simple réconciliation: car après avoir fait l'office de pontife, il fit celui de sacrificateur, & en envoya quelques-uns en l'autre monde, en leur coupant la tête. Il fit ensuite le personnage d'aumônier ou de chapelain, ayant ordonné à ces pauvres esclaves de se mettre à genoux devant un autel élevé dans un des coins de leur prison, & d'y faire leurs prières ordinaires. Ils obéirent à ses ordres: un d'entr'eux ne paroissant point à Amurat aussi dévot qu'il le falloit, il lui donna un soufflet, en lui disant; *maraut, lorsqu'on est devant un autel, c'est pour y prier Dieu avec respect.*

[Pages f274 & f275]

Voilà, mon cher Monceca, beaucoup de folies & d'extravagances; l'on ne s'attend pas qu'après avoir montré si peu de raison, Amurat ait été capable de faire ce qu'il fit en sortant de cette prison. *Il n'est pas juste,* dit-il, *que je me sois diverti aux dépens de ces pauvres esclaves, qui ne sont déjà que trop malheureux, par les rigueurs dont la fortune les accable. Je leur donne cent piastres pour le payement du vin qu'ils m'ont fait boire, & cent autres pour la réparation de la chapelle devant laquelle je les ai fait prier Dieu.*

Ai-je tort, mon cher Monceca, & suis-je mal fondé de soutenir que, chez les hommes les plus barbares, on apperçoit toujours quelque lueur de la connoissance

que tous les hommes ont naturellement des vertus morales, dès qu'ils ont atteint l'âge de raison. Ces idées ne sont point innées avec eux comme le prétendent certains philosophes; mais elles se présentent comme d'elles-mêmes, & sont fournies par les moindres réflexions que l'esprit fait sur ce qui se passe dans lui-même.

Ce même Amurat dont je viens de te parler, me fournit encore un exemple pour appuyer mon sentiment. Ce prince barbare avoit forcé un jeune Napolitain, le pistolet à la gorge, de renoncer au nazaréïsme: il l'avoit fait ensuite son casnadar, & l'avoit comblé de biens. Tout cela ne fut point capable de gagner le coeur de cet Italien, qui n'avoit changé de religion, que par la crainte de la mort. Aussi se sauva-t-il quelque tems après. Amurat fut au désespoir en apprenant sa fuite: & appréhendant que son favori, qui étoit dépositaire & gardien de tous ses trésors, ne les eût emportés, il courut visiter ses coffres, qu'il trouva tous en bon état. La bonne foi de l'italien le frappa, & la vertu de ce nazaréen excita en lui des mouvemens qui lui étoient inconnus. Il passa de la colere à la douleur; & ne voulant pas se laisser vaincre en générosité & en grandeur d'ame, il renvoya en Europe l'esclave qui servoit son favori fugitif, lui rendit la liberté, à condition qu'il meneroit à son ancien maître deux chevaux magnifiques, qu'il fit prendre dans son écurie, & qu'il lui envoya, pour lui marquer par ce présent son amitié & son estime.

[Pages f276 & f277]

A ces traits généreux & louables, il en joignit bientôt plusieurs autres extravagans & ridicules, & il ne tarda pas à revenir à son premier naturel. Il voulut un jour faire donner la bastonnade à tous les marchands nazaréens, & particuliérement à un orfévre Italien parce qu'un de ses mignons avoit disparu. Il prétendoit que les Francs le lui avoient débauché, & fait embarquer. Il soupçonnoit même le marchand Italien d'avoir des vues plus criminelles; & si heureusement Cidi Hamet ne se fût point retrouvé, le pauvre orfévre étoit condamné à cinq cens coups du bâton, sans être coupable d'autre crime que d'être né en Italie. Ce prince barbare ne pouvoit se figurer qu'on pût être Italien, & voir sans émotion son cher Cidi Hamet. C'étoit par cette raison qu'il vouloit faire punir du même supplice que l'orfévre trois moines napolitains, qui, sous la protection de la France, s'étoient dévoués au service des captifs.

Porte-toi bien, mon cher Monceca, vis content & heureux; & puisses-tu ne dépendre jamais du caprice d'un homme cruel & bizarre.

De Tripoli, ce...

***

LETTRE CLXXIV.

Aaron Monceca à Isaac Onis, *caraïte autrefois rabbin de Constantinople.*

Le langage que parlent aujourd'hui les Anglois, mon cher Isaac, est très différent de celui dont leurs ancêtres se servoient. Il est arrivé presque autant de changement dans la langue Angloise que dans la Françoise: & les auteurs, qu'on regardoit il y a quelques siécles comme les modeles du beau langage, sont aujourd'hui totalement méprisés pour ce qui concerne la diction. Il est vrai que cette différence entre les écrivains anciens & les modernes est plus sensible parmi les François que parmi les Anglois. Chez les premiers, certains auteurs qui ont vécu sous Louis XIII. sont aujourd'hui regardés comme Gaulois, & leur langage est entiérement condamné.

[Pages f278 & f279]

Il a fallu que les *essais de Montagne* continssent d'aussi excellentes choses que celles qu'elles renferment, pour qu'on goutât encore sa façon de s'exprimer. Malgré la beauté & la naïveté de son style, les expressions usées, & les termes anciens dont ses écrits sont remplis, auroient rebuté les lecteurs.

Je ne sais, mon cher Isaac, si ces prétendus agrémens, qu'on ajoute continuellement aux langues vivantes, & qu'on dit servir à leur perfection, ne deviennent point nuisibles aux belles-lettres. Il est certain que le changement de langage fait tomber dans l'oubli un nombre d'auteurs excellens, qu'on ne lit plus, ou qu'on ne lit que très-rarement. Supposant qu'il arrivât dans deux cens ans autant de révolution dans la langue françoise, qu'il en est arrivé depuis Henri II, que deviendroient alors les oeuvres de Corneille, de Racine, de Despréaux, de Moliere, de la Fontaine, &c? Elles auroient le même sort qu'ont eu celles de Ronsard, & de divers autres. Quelques savans les liroient, & tâcheroient, au travers de l'obscurité d'un langage qui leur seroit presque inconnu, de découvrir la beauté des pensées de ces illustres écrivains: mais quel préjudice, l'univers entier ne recevroit-il pas de ne pouvoir connoître toutes les beautés des ouvrages les plus parfaits que l'esprit humain ait produits? Quel malheur pour tous les François, qui viveroient alors, de trouver le langage de *Mithridate* & de *Phédre* aussi dur & aussi peu harmonieux que ne paroît aujourd'hui celui de *Pirame & Thisbé*? (1)

[(1) Tragédie du poëte Théophile.]

C'est-là une vérité, mon cher Isaac, que tous les hommes de lettres, qui travaillent pour le bien du public, devroient avoir sans cesse devant les yeux: ils ne pourroient agir plus sensément, que de s'opposer de toutes leurs forces aux nouveautés qu'on veut introduire. Car il est de l'intérêt de la république des lettres qu'ils se tiennent attachés aux écrivains du régne de Louis XIV, comme aux véritables modéles du beau langage françois.

Tu sais, mon cher Isaac, que quelques petits auteurs, ou plutôt quelques misérables barbouilleurs de papier, ne pouvant espérer de s'acquérir quelque réputation, tandis que le public aura entre les mains les excellens ouvrages des Corneilles, des Racines, des Molieres, des la Bruieres, des Patrus, des Despréaux & de divers autres, tâchent d'introduire une nouvelle maniere d'écrire, & substituent

aux beautés mâles de ces grands écrivains, de faux brillans & un style guindé, digne de ces précieuses.

Que d'un coup de son art Moliere a diffamées (1)

[(1) Despréaux, satyre X.]

[Pages f280 & f281]

Si les bons écrivains ne s'opposent au mauvais goût, les François retomberont insensiblement dans cette barbarie dont ils ont eu tant de peine à se délivrer. Plusieurs commencent déja à se laisser séduire par des afféteries ridicules: & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que des auteurs, qui d'ailleurs méritent l'estime des connoisseurs, ont eu la foiblesse de donner quelquefois dans cette nouvelle & mauvaise maniere d'écrire. Pour se mettre à la mode, ils ont deshonoré leurs ouvrages, & flétri la juste réputation qu'ils s'étoient acquise. L'exemple qu'ils ont donné a été si pernicieux, que les habiles gens en ont été allarmés, & ont senti combien il pouvoit causer de désordre dans la république des lettres. Un illustre auteur s'est plaint vivement de ces dangereuses innovations. *Un de nos meilleurs écrivains (1),* dit-il,(2) *vient de se briser contre le même écueil, & de nuire considérablement à un de ses ouvrages, en le remplissant de pareilles singularités. Personne n'ignore les railleries qu'il s'est attirées, pour avoir appellé un cadran un* griffier solaire, *un vendeur d'oiseaux,* un marchand de ramage, *fruit d'une grosseur extraordinaire,* un phénomene potager, *un renard qui moralise* un Pithagore à longue queue*,* les dégouts du mariage *les béatilles de l'hyménée, &c.* Notre siécle s'est soulevé avec raison contre des expressions si étranges, & les a regardées comme un reste de ce jargon infortuné, dont une comédie (3) avoit corrigé la France; & il a cru qu'on vouloit nous remettre au tems où les deux héroïnes de Moliere appelloient des siéges *les commodités de la conversation, &* un miroir_ le conseiller des grâces.

[(1) Houdart de la Motte, dans ses fables.
(2) Massieux, préface des Oeuvres de Toureil, tom. I. pag. XI.
(3) Les précieuses Ridicules.]

[Pages f282 & f283]

Une si sage & si vive critique, mon cher Isaac, n'a pu arrêter le cours d'un nouveau langage, où le bon goût & la raison n'ont aucune part. Quantité de mauvais auteurs ambitionnent à présent de remplir leurs ouvrages de termes alambiqués, de phrases quintessenciées & guindées, si je puis me servir de ces expressions. On diroit qu'ils ont formé le dessein de bouleverser entiérement le langage. Ils ne se contentent pas d'introduire mille nouveautés puériles qui l'affoiblissent, mille afféteries qui le rendent ridicule; ils osent encore décrier ceux qui veulent suivre l'ancien usage. Selon eux, Corneille est dur & Racine trop simple, Despréaux trop sec, Vaugelas peu correct, Patru & Bourdaloue trop uniformes. A force de répéter ces impertinens reproches, ils viennent à bout de persuader un grand nombre de pauvres esprits qui se laissent misérablement séduire par leurs antitheses

affectées, leurs phrases coupées & recherchées, & leurs saillies alambiquées, auprès desquelles les clinquans & les *concetti* d'Italie pourroient passer pour de véritables beautés. Les femmes & les petits-maîtres, grands amateurs de toute nouveauté, adoptent aisément les expressions peu naturelles & guindées: & malheureusement pour les belles-lettres, selon la moitié des personnes qui lisent, il en est des ouvrages d'esprit comme des robes & des coëffures: les plus nouvelles sont toujours préférées, & celles sur-tout qui ont un air de singularité. Si madame de Villedieu vivoit aujourd'hui, & qu'elle donnât ses *Exilés de la cour d'Auguste*, livre charmant, dicté par les Muses, je ne sais s'il seroit bien reçu du public. Peut-être le trouveroit-il trop simple; car depuis quelque tems on l'accoutume à ne plus se plaire aux beautés naturelles: il lui faut des pensées fausses, exprimées d'une maniere presque intelligible.

Si ce goût bizarre continue à jetter de profondes racines, quel pitoyable langage les François ne transmettront-ils point à leurs neveux? & quels auteurs ne leur donneront-ils point pour des modeles de perfection? Au lieu de Racine, ils n'auront qu'un Mouhy; & à la place de Corneille, ils ne liront qu'un Marivaux. Si cela est, que je plains leur sort, & que je déplore celui des belles-lettres! Je t'ai déja fait un léger portrait de ce Marivaux, mon cher Isaac. (1)

(1) [(1) Ci-dessus Lettre XIII. Tom. 1]

[Pages f284 & f285]

C'est un des chefs des novateurs. Il ne manque pas d'esprit, & paroît même penser; mais ses bonnes qualités sont absolument éteintes par la maniere dont il s'exprime. Il ne sçauroit se résoudre à dire simplement les choses les plus simples. En effet, si dans un de ses ouvrages, une personne souhaite le bonjour à une autre, elle employera quelque phrase recherchée, & affectera de mettre de l'esprit & du plus fin dans ce compliment ordinaire. Pour peindre une fausse dévote, cet auteur employe trois on quatre pages; & après qu'on les a lues, en est tout étonné de n'avoir rien appris, si ne n'est qu'elle cherchoit à cacher par sa maniere de s'habiller le nombre de ses années. Parmi la grande quantité de phrases où cette pensée est tournée & retournée de cent façons différentes, en voici quelques-unes, par lesquelles tu pourras juger de tout son style. *Cette femme se mettoit toujours d'une maniere modeste, d'une maniere pourtant qui n'ôtoit rien à ce qui lui restoit d'agrémens naturels. Une femme auroit pû se mettre comme cela pour plaire sans être accusée de songer à plaire. Je dis une femme intérieurement coquette; car il falloit l'être pour tirer parti de cette parure-là. Il y avoit de petits ressorts cachés à y faire jouer pour la rendre aussi gracieuse que décente, & peut-être plus piquante que l'ajustement le plus déclaré. C'étoient des belles mains & des beaux bras sous du linge uni: on les en remarquoit mieux là-dessous; cela les rend plus sensibles, &c.* (1)

[(1) Marivaux, *Paysan parvenu*.]

Ce style affecté, mon cher Isaac, & ces phrases recherchées ne sont point de véritables beautés. L'esprit s'explique d'une façon plus aisée & plus naturelle lorsqu'il est conduit par le bon-goût. Ce n'est pourtant pas là ce qu'il y a de plus guindé dans ce portrait; & voici un endroit qui l'est encore beaucoup plus. «Venons à la physionomie. Au premier coup d'oeil, on eût dit de la personne qui la portoit: *voilà une personne bien grave & bien posée*: au second coup d'oeil, *voilà une personne qui a acquis cet air de sagesse & de probité; elle ne l'avoit pas*: au troisiéme coup d'oeil, on la soupçonnoit d'avoir beaucoup d'esprit, & l'on ne se trompoit pas.» Est-il rien, mon cher Isaac, de si comique que ces *premiers, seconds & troisiémes coups d'oeil,* qui deviennent chacun quelque chose; & que ces voilà aussi industrieusement qu'inutilement répétés? Ne diroit-on pas qu'un pareil style est formé d'après celui d'un poëte si bien tourné en ridicule dans le *Misantrope* de Moliere? Et n'est-ce pas là l'équivalent de ces vers si connus des *femmes sçavantes* de cet auteur?

«Lorsque tu vois ce beau carrosse
Où tant d'or est relevé en bosse.
.....
Ne dis point qu'il est d'*Amarante*:
Dis plutôt qu'il est de ma rente._»

[Pages f286 & f287]

Quelque condamnable que soit le passage que je viens de critiquer, il a cependant, mon cher Isaac, trouvé de zélés approbateurs. Certains journalistes l'ont choisi par préférence pour le citer comme un morceau des plus parfaits. *Il faut,* disent-ils, *une grande connoissance du monde, pour avoir approfondi un caractère aussi impénétrable; & beaucoup d'art pour l'avoir développé & peint si agréablement.* (1)

[(1) Journal littéraire, Tome XXII, pag. 443.]

Que penses-tu, mon cher Isaac, du goût & de la connoissance de pareils critiques, qui, voulant faire l'éloge d'un livre, vont s'attacher à l'endroit le plus foible; & qui, s'érigeant en juges souverains des ouvrages d'esprit, approuvent ridiculement les choses les plus opposées au bon-sens & les plus capables de le corrompre? Si l'on punissoit dans la république des lettres les personnes qui rendent des décisions injustes, quelle peine ne mériteroient point ces journalistes? (1) Elle seroit d'autant plus rigoureuse qu'ils sont fort sujets à faire des jugemens aussi faux & aussi risibles que celui-là. Ils louent volontiers tout ce qui vise au galimathias.

[(1) Ce Journal littéraire*, dont on imprime encore de tems en tems quelques parties, fut fait dans son institution par plusieurs personnes en qui la science égaloit la probité. Mais en Juin 1732, le droit de copie de cet ouvrage ayant été cédé à un nouveau libraire, les personnes qui y avoient travaillé jusqu'alors, ne voulurent plus le continuer pour lui; & ce libraire employa à leur place deux ou trois*

misérables barbouilleurs de papier. Les deux moines défroqués, qui ont publié l'odieuse continuation de l'excellente histoire de Rapin Thoyras*, étoient les principaux écrivains de ce* journal*. Actuellement l'ex-jésuite est le seul qui en fasse les principaux extraits. Il a conservé l'esprit & le caractere de ses anciens confreres, aussi peut-on dire que l'impudence, le mensonge & la mauvaise foi ne sont pas moins le partage de ce* journal littéraire_ que de celui de Trévoux. Le public a été indigné contre un ouvrage aussi méprisable. Il est tombé entierement, & le libraire passe des années entieres sans en imprimer aucune partie.]

[Pages f288 & f289]

En voici un second exemple. Dans l'extrait qu'ils ont donné des *entretiens physiques* du jésuite Regnault, ils ont élevé jusqu'aux nues ce livre, des absurdités duquel je t'instruirai quelque jour. (1) Ils ne se sont pas contentés de dire que cet auteur étoit un *génie de la premiere classe*, qui possédoit à fond la physique ancienne & moderne: ils ont même vanté son style, auprès duquel celui de Marivaux est simple & naturel. Ils ont plus fait: pour que leur éloge fût mieux assorti à l'ouvrage dont ils parloient, ils se sont servis de termes recherchés, & d'expressions à la nouvelle mode. *Il n'est rien de plus mignon,* disent-ils, *& de plus ajusté que la premiere lettre.* (2) Ces mots de *mignon* & d'*ajusté* ne conviennent-ils pas bien à un livre, & sur-tout à un livre de philosophie? On avoit crû jusqu'ici qu'on disoit *une perruque bien ajustée & un petit chien mignon*; mais on se trompoit lourdement: on doit dire *une perruque remplie d'excellentes choses, un chien écrit d'un style léger, & un volume mignon & bien ajusté.*

[(1) *Voyez* la VIII lettre, ou partie des Mémoires Secrets de la République des Lettres.
(2) Journal Littéraire, Tome XXIII. pag. 222.]

Mais voici le passage du jésuite Regnault, qui a fait dire de si jolies choses à ces journalistes. Tu ne seras pas fâché de le voir. *Si quelque nuage,* dit-il, *dérobe la nuit à nos yeux, un ciel d'azur & semé d'étoiles, c'est pour varier nos plaisirs. Alors l'athmosphere étale ses phénomenes. Quelquefois vous croiriez que l'aurore s'empresse à paroître dès le soir. Quelquefois c'est un tonnerre qui gronde. Mais comme le tonnerre n'est à craindre qu'un instant, & que les physiciens sçavent discerner cet instant redoutable, ce bruit qui répand la terreur par-tout, leur cause peu d'allarme.* Que dis-je? *les bizarreries même de la foudre ont de quoi réjouir l'esprit qui les observe.* Voilà le passage du jésuite, & voici la sage réflexion des journalistes. *Rohaul, Pascal, Kirker, Descartes, Diogene, Laërce & Aristote, s'exprimerent-ils jamais avec tant d'agrément?* Non. Jamais Descartes, mon cher Isaac, ne donna dans un pareil galimatias. Il avoit trop de bon-sens pour remplir des pages entieres d'une quantité de mots qui ne signifient rien, ou du moins qui sont absolument inutiles.

[Pages f290 & f291]

Ces *lieux d'azur & semé d'étoiles*, images usées & rebattues depuis mille ans; & ces exclamations déplacées, *que dis-je!* lui auroient paru des afféteries & des puérilités indignes d'un bon écrivain, & sur-tout d'un philosophe. Ne faut-il pas avoir perdu le jugement, & même toute honte, pour oser comparer un style aussi vicieux que celui-là à celui de Pascal? Et que ne doit-on pas attendre de gens dont le goût est aussi bizarre & corrompu?

Un judicieux auteur de ces derniers tems n'a-t-il pas eu raison de dire: *à quel excès ne se porte-t-on pas de nos jours? Non seulement on veut arracher de nos mains les grands modèles que l'antiquité nous a laissés, mais on tâche encore de nous détourner des routes sûres que d'excellens modèles nous ont tracées depuis cinquante ans. On commence à trouver que leurs ouvrages sont trop négligés: on abandonne les beautés naturelles qui faisoient tout l'objet de leurs soins, & l'on ne court qu'après des ornemens recherchés. On s'éloigne de leur style périodique & nombreux, pour se jetter dans un style coupé & dépourvu d'harmonie. Aux irrégularités heureuses qu'ils laissoient à dessein dans leurs écrits, & qui en effet contribuoient beaucoup à donner de l'énergie & de la vivacité au discours, on substitue une triste exactitude, qui ne fait qu'énerver la diction, & que la rendre moins rapide..... On ne veut plus rien dire qu'avec esprit. Autant de mots, autant de traits. Une ode n'est aujourd'hui qu'une suite d'épigrammes rangées méthodiquement bout à bout. Une préface n'est qu'un amas de réflexions alambiquées.* (1)

[(1) Massieux, préface des Oeuvres de Tourreil, Tome I, pag. xl.]

Voilà, mon cher Isaac, un passage que tous les écrivains François devroient avoir sans cesse sous les yeux. Il seroit à souhaiter qu'ils l'apprissent par coeur, & plus encore, qu'ils en observassent les leçons. On verroit bientôt tomber ce style guindé & ridicule, que certains auteurs ont tâché depuis quelques années de mettre à la mode. Les Anglois me paroissent fort éloignés de donner jamais dans un pareil défaut, & ils se garderoient bien de comparer le style mâle & majestueux de Locke à celui de quelqu'écrivain semblable au jésuite Regnault. S'il y avoit chez eux quelque journaliste, assez ignorant ou assez bizarre, pour donner dans ce ridicule, & l'auteur loué & le panégyriste seroient également sifflés.

Porte-toi bien mon cher Isaac: vis content & heureux & n'applaudis jamais à des sottises.

De Londres, ce....

***

[Pages f292 & f293]

LETTRE CLXXV.

Aaron Monceca, à Isaac Onis, *caraïte, autrefois rabbin de Constantinople.*

Je réfléchis quelquefois, mon cher Isaac, sur l'injustice des hommes qui n'accordent qu'avec peine aux personnes illustres qui vivent encore des louanges qu'ils prodiguent à ceux qui sont morts depuis quelques siecles. L'envie est une maladie ou plutôt une peste, qui se communique dans tous les coeurs, & qui passe aisément du peuple chez les grands, & des grands chez les peuples. Quoiqu'il semble ne devoir se trouver aucune jalousie entre des gens éloignés les uns des autres par la naissance, par l'état, par la condition, par les emplois, par le caractere, & même par la différence des nations; cependant l'amour propre, gravé dans tous les coeurs, suscite aux hommes illustres des envieux dans tous les états & chez tous les peuples. On souffre à regret qu'un homme encore vivant veuille exiger par ses vertus, par ses talens & par son mérite, une espéce de vénération qui, en l'élevant, abaisse ceux qui sont forcés de l'honorer. La gloire d'un héros vivant blesse les yeux de ceux qui en sont les témoins. Ce héros est-il mort, on ne refuse plus de lui rendre justice: le jour de son trépas est celui où l'on commence à le louer volontiers. Peut-être même, l'envie a-t'elle encore beaucoup de part aux louanges qu'on lui donne, & qu'on ne vante souvent ses actions & ses grandes qualités que pour avoir le plaisir malin de rabaisser celles de quelqu'autre héros qui jouit encore de la vie.

[Pages f294 & f295]

Combien de gens n'y a-t'il pas eu qui n'ont fait l'éloge de Louis XII & de Henri IV, rois de France, que pour l'opposer à celui de Louis XIV? Le chevalier de Maisin m'a assuré, lorsque j'étois en France, qu'il avoit connu un vieux officier, qui dans toutes les occasions affectoit de louer le vicomte de Turenne, d'une maniere outrée, devant le maréchal de Villars, & qui s'arrêtoit principalement sur la libéralité & le désintéressement de ce vicomte. Ces louanges étoient plutôt dictées par l'envie & par la jalousie que par le desir de rendre justice au mérite de ce grand général. Cependant le maréchal de Villars, quoique moins généreux que quelques autres généraux, a pourtant égalé la gloire des plus grands & des plus heureux. Il est vrai que ses vertus ont été quelquefois obscurcies par son amour pour les richesses; & que, quoiqu'il connût bien lui même combien cette passion étoit condamnable, il s'y laissoit facilement entraîner par son penchant, qu'il regardoit comme indomptable. Il étoit même quelquefois le premier à badiner de ce défaut: voici un trait assez singulier à cet égard. Lorsqu'il fut se faire recevoir gouverneur en Provence, les députés de la province lui présenterent, selon la coutume, vingt mille francs dans une bourse: comme il les accepta de très-grand coeur, un vieux gentilhomme lui dit avec beaucoup de franchise; *Monseigneur, M. de Vendôme, votre prédécesseur, se contenta de recevoir la bourse.* Le maréchal lui répondit avec beaucoup de sang froid: *ce M. de Vendôme étoit un homme inimitable.*

Je reviens, mon cher Isaac, à l'injustice de ceux qui ne veulent point rendre justice aux habiles gens vivans de leur tems, & qui ne s'attachent qu'à ce qui peut leur fournir le moyen de soulager leur jalousie, ou de contenter leur humeur médisante & envieuse. Si les hommes illustres, morts depuis plusieurs années, & qu'ils préferent & mettent si fort au-dessus des vivans, voyoient encore le jour, ils les abaisseroient autant qu'ils les élevent. Lorsqu'on veut examiner les choses sans

passion, on apperçoit aisément que dans presque tous les siécles, il y a toujours quelques héros qui peuvent aller de pair avec tous ceux dont les auteurs anciens nous ont transmis les actions. Je trouve dans ces derniers tems un nombre de grands hommes, qu'on peut justement opposer à ceux qu'a produits Rome dans sa plus grande gloire.

Scipion l'Africain n'est point au-dessus de Henri IV. Il fallut bien autant de force, de génie, de grandeur d'ame & d'intrépidité de courage, pour venir à bout de ce que fit le dernier, que pour exécuter ce qu'acheva le premier. Scipion, appuyé de bonnes troupes, chassa Annibal d'Italie, rassura les Romains épouvantés par la perte de la bataille de Cannes, porta chez les Carthaginois les fureurs d'une guerre cruelle dont ils avoient peu auparavant embrasé l'Italie, domptant enfin Numance & Carthage, délivra Rome de cette orgueilleuse & dangereuse rivale.

[Pages f296 & f297]

Henri IV, à la tête de quelques soldats à demi-nuds & sans argent, sans autre secours que son courage & son bon droit, entreprend de recouvrer la couronne. Il fait la conquête de son royaume usurpé par les ligueurs, par les Espagnols, par les moines, & par la cour de Rome. Il vient à bout de ses desseins: & après s'être établi sur le trône de ses peres, il fait trembler ces mêmes Espagnols qui, quelques années auparavant, joignant le mépris à la présomption, ne l'appelloient que le *Bearnois*. Les affaires de Henri IV étoient bien plus délabrées, après la mort de son prédécesseur, que celles des Romains après la bataille de Cannes. Ils avoient au moins de l'argent, & des moyens de rétablir leur armée. Loin que le héros François eut alors les mêmes secours, dans un tems où il étoit déjà le maître des trois quarts de son royaume, il écrivoit à un de ses généraux que ses finances étoient dans un si pitoyable état, que *depuis huit jours il étoit obligé d'aller manger chez les officiers de son armée: sa marmite étant renversée, & ses pourvoyeurs n'ayant pas un sol.* Sa garderobe n'étoit pas en meilleur état que sa cuisine; car dans la même lettre, il se plaint que *ses chemises commencent à se trouer par le coude, & qu'il n'a pas un seul harnois de cheval complet, quoiqu'il soit à la veille d'en venir aux mains avec les ennemis.* Il faut donc avouer que la situation de Scipion & celle de Henri IV étoient bien différentes; & que cependant l'un a exécuté d'aussi grandes choses que l'autre.

On peut comparer Guillaume III à Jules-César avec autant de justice & d'équité que Henri IV à Scipion. Ce n'est pas à l'étendue des conquêtes qu'il faut mesurer les héros. C'est à la grandeur d'ame, à l'intrépidité qu'il a fallu pour faire ces conquêtes. César soumit les Gaules après dix ans de guerre. Est-ce une chose bien extraordinaire qu'un général qui commande d'excellentes troupes, qui a les moyens de les recruter aisément, qui reçoit en abondance tous les secours dont il a besoin, vienne à bout de conquérir six ou sept provinces?

[Pages f298 & f299]

Si les François entroient en Italie & que tout le reste de l'Europe restât tranquille, s'étonneroit-on beaucoup qu'ils fissent la conquête du Piémont, du Milanès, du Bolonois & du royaume de Naples, après dix ans de guerre? On seroit surpris, au contraire, qu'ils eussent employé tant de tems. Voilà à-peu-près comme on doit regarder la guerre de César dans les Gaules. Je conviens que les peuples contre lesquels il combattoit, étoient beaucoup plus valeureux que des Milanois & des Napolitains. Mais aussi la puissance de la république Romaine n'étoit-elle pas infiniment plus considérable que ne l'est aujourd'hui celle des François? Un consul Romain voyoit autant de rois dans son antichambre, qu'un ministre d'état François voit de ducs & pairs dans la sienne.

César fut sans doute plus grand dans les guerres civiles que dans celle des Gaules. Lorsqu'il eut Pompée pour adversaire, & la plus grande partie de la république contre lui, il eut besoin de toute sa prudence & de toute sa valeur pour dompter ses ennemis. Je conviens qu'alors l'avantage fut égal des deux côtés, & qu'il ne dût ses victoires qu'à lui-même. Mais, quelque célébre que soit la bataille de Pharsale, il est moins difficile de se rendre maître de l'univers, quand on est secouru & appuyé par la moitié de cet univers, que de s'emparer d'un royaume aux yeux de l'Europe entière; & cela sans autre secours que ceux d'une république, dont l'état entier n'est pas aussi grand qu'une seule des provinces d'un monarque puissant & victorieux, intéressé à s'opposer à cette conquête. Qu'on examine les choses sans partialité.

Qu'on regarde Guillaume III, abordant en Angleterre, & s'y faisant reconnoître souverain de trois royaumes; qu'on l'accompagne ensuite en Irlande, domptant la foudre à la main les révoltés; qu'on le considere, conservant, malgré ses ennemis, les états dont il s'étoit rendu maître, & mourant enfin, sur le trône où sa valeur l'avoit conduit, aimé de ses bons sujets, redouté de ses ennemis, & admiré de la plûpart des souverains: l'on avouera que ce prince ne fut point inférieur au vainqueur des Gaules & de Pompée.

Ce n'est pas seulement, mon cher Isaac, chez les généraux & chez les princes qu'on trouve cette égalité que je crois être parmi les grands-hommes anciens & modernes.

[Pages f300 & f301]

On découvre dans tous les siécles des héros de toutes les espéces; & les Romains n'ont eu aucun illustre personnage dans quelque état qu'il ait vécu, auquel on ne puisse en comparer quelqu'un mort dans ces derniers siécles. Les historiens Latins parlent de la clémence, de la probité, de la bonne foi de quelques généraux qui, aux vertus guerrieres joignoient celles qui font l'essence du sage & du véritable philosophe. Bayard, illustre chevalier François, qui vécut sous Louis XII & sous François I, égala la probité des Cantons, la valeur des Coriolans, l'intrépidité des Coclès, la grandeur d'ame des Scévolas, & la retenue des Scipions.

Je ne te parle point ici, mon cher Isaac, d'aucun des faits guerriers de ce héros. Tu les auras sans doute lus dans les histoires des rois qu'il a suivis. Je me contenterai donc de rapporter un seul trait qui regarde ses vertus morales. En revenant de l'armée d'Italie, il s'arrêta quelque-tems à Grenoble chez un de ses parens; & voulant se voulait se délasser des fatigues de la guerre, il ordonna à son valet-de-chambre de lui chercher quelque fille complaisante, avec laquelle il pût passer une nuit. Ce domestique, pour s'acquitter des ordres de son maître, s'adressa à une femme de condition, mais pauvre, qui, forcée par la misère, consentit de livrer sa fille, âgée de seize ou dix-sept ans, moyennant une certaine somme qu'on lui donneroit. Ce ne fut qu'avec une peine infinie que cette mere vint à bout de résoudre sa fille à consentir au marché qu'elle avoit conclu. Enfin soit par crainte, soit par nécessité, cette jeune victime se rendit à l'entrée de la nuit dans le logis du chevalier Bayard, qui fut bien surpris de voir une jeune personne, belle comme l'amour, se jetter à ses pieds & les arroser de ses larmes. *Quel chagrin avez vous, Mademoiselle?* lui dit-il; *je comptois de vous trouver plus disposée à rire qu'à pleurer. Hélas! Monsieur,* répondit la jeune fille, *je n'ignore point pourquoi ma mere m'envoye ici. La misere la force à faire une action indigne d'elle; & je suis obligée de lui obéir. Mais le ciel m'est témoin que je souhaite la mort, & que je m'estimerois heureuse, si depuis longtems elle avoit fini mes jours.*

[Pages f302 & f303]

Bayard, touché des pleurs de cette jeune personne, l'assura qu'elle n'avoit rien à craindre, & qu'elle auroit lieu de se louer de sa façon d'agir. *A Dieu ne plaise,* lui dit-il, *que j'ôte l'honneur à une personne à qui il est aussi cher. Je veux même travailler à le mettre pour toujours à l'abri des attaques de la misére.* Alors il envoya chercher la mere de cette fille, & la lui présentant: *Voilà,* lui dit-il, *quatre cens écus pour marier votre fille, & cent que je vous donne encore pour lui acheter des habits. Le ciel m'est témoin que je voudrois faire davantage pour elle si je le pouvois. Songez donc à la marier au plutôt; & tâchez par son établissement de réparer le tort que vous vouliez lui faire aujourd'hui.*

Qu'on parcoure, mon cher Isaac, les actions les plus belles & les plus généreuses qu'on loue si fort chez les anciens, je doute fort qu'on en trouve beaucoup de plus belles. Combien y a-t'il de faits dignes de l'estime de la postérité, qui sont arrivés dans notre siécle, & qui resteront inconnus, parce qu'ils n'auront point été insérés dans quelques livres? Si nos neveux admirent plus les autres siécles que le nôtre, ce ne sera pas la faute d'un nombre de gens sages & vertueux, qui vivent aujourd'hui, mais celle des historiens & de tous les différens auteurs en général, qui aiment mieux farcir leurs ouvrages de cent rapsodies inutiles, que de quelques histoires instructives.

Je finirai ma lettre, mon cher Isaac, par une pareille avanture, arrivée de nos jours à un illustre cardinal Allemand, mort depuis peu d'années. Il demeuroit ordinairement à Rome, & les pauvres le regardoient comme leur pere; la plus grande partie de ses revenus étant employée pour leur soulagement. Une vieille femme éprouva particuliérement jusqu'où alloit la générosité de ce respectable

pontife. Elle étoit persécutée par un bourgeois Romain, auquel elle devoit quinze écus qu'elle ne pouvoit payer. Ce créancier la menaçoit souvent de la faire mettre en prison: elle demandoit toujours quelque nouveau délai; & lorsque le tems étoit échu, elle se trouvoit encore dans l'impuissance de s'acquiter. Un jour qu'elle alloit chez ce bourgeois tâcher d'obtenir encore une semaine, sa fille jeune & belle l'accompagnoit. Aussitôt le vicieux Italien jetta les yeux sur ce tendron, se sentit émû, & proposa à la mere de la tenir quitte de la dette si elle vouloit qu'il couchât avec sa fille.

[Pages f304 & f305]

La pauvre indigente consentit à conclure ce marché, au cas qu'au bout de huit jours elle n'apportât point l'argent. Pendant ce tems, elle pleura & gémit; mais cela ne fit point venir les quinze écus. Enfin il ne restoit plus qu'un jour, & il falloit, ou aller en prison, ou livrer sa fille. Dans cette extrémité, elle se résolut d'avoir recours au cardinal, de la générosité duquel elle entendoit tant de pauvres se louer. Elle alla se jetter à ses pieds, & lui avoua la triste situation dans laquelle elle se trouvoit. Le cardinal lui donna un ordre par écrit, pour prendre soixante écus chez son trésorier. La bonne femme ignoroit ce qu'il y avoit dans le billet qu'elle portoit. Elle ne sçavoit point lire, & fut fort surprise, lorsqu'on lui compta soixante écus. Elle ne voulut jamais les accepter, disant qu'il falloit que son éminence se fût trompée, & qu'elle n'avoit demandé que quinze écus. Le trésorier qui payoit tous les jours un nombre de pareils billets donnés à des pauvres, ne voulut point recevoir le billet que la femme ne prit la somme entiere: mais il fut impossible de l'y obliger. Elle retourna chez le cardinal, & lui rendant son ordre, *Monseigneur,* lui dit-elle, votre éminence s'est trompée: elle a écrit soixante écus, au lieu de quinze. Votre trésorier ne veut recevoir le billet qu'à condition que je prendrai cet argent. Il n'a jamais voulu me donner simplement ce que je vous avois demandé. Le cardinal admirant la probité de cette pauvre femme la récompensa libéralement. *Vous avez raison,* lui dit-il, *je me suis trompé; au lieu de soixante, je voulois mettre cinq cens. Allez ma bonne femme, ne vous donnez plus la peine de revenir, & employez cet argent à marier votre fille.*

Je ne sçais, mon cher Isaac, laquelle des deux actions est la plus belle, ou celle du cardinal, ou celle de la femme. Si cette avanture étoit arrivée chez les anciens Romains, Tite-Live, Florus, Tacite, Suétone, Valere-Maxime l'auroient insérée dans leurs ouvrages, & peut-être qu'aucun historien moderne n'en dira jamais un seul mot.

Porte-toi bien, mon cher Isaac, vis content & heureux: & rends toujours justice aux actions généreuses que tu découvriras.

De Londres, ce...

***

[Pages f306 & f307]

LETTRE CLXXVI.

Aaron Monceca, à Jacob Brito.

Les catastrophes étonnantes, mon cher Brito, qu'on voit si souvent arriver en Afrique, & les fins tragiques des princes Algériens dont tu m'as parlé dans tes dernieres lettres, m'ont fait réfléchir au sort funeste de plusieurs souverains Européens, qui sembloient par toutes sortes de raisons, devoir être à l'abri de ces cruels revers de la fortune. Leurs malheurs ont été d'autant plus grands qu'il étoit impossible qu'ils eussent jamais songé à se préparer dans leur constance un secours contre le destin fatal qui les accabloit tout-à-coup, & en cela ils étoient beaucoup plus malheureux que les princes Africains.

Lorsqu'un roi d'Alger est couronné, ordinairement la mort de son prédécesseur lui apprend par avance quelle sera la sienne; ou du moins, lui fournit-elle une vaste matiere à réfléchir sur l'instabilité des grandeurs humaines. Mais un monarque François, un souverain Allemand, ne voyent, en montant sur le trône, que la gloire qui l'environne: ils pensent même que la foudre ne sçauroit les en faire descendre. Cependant, malgré la présomption de ces rois enivrés d'orgueil & de vanité, combien ne s'en trouve-t'il pas parmi eux qui du faîte du bonheur & de la gloire, sont enfin tombés dans un abîme d'infortunes? Quelques-uns d'entr'eux ont été traités avec autant d'ignominie que les plus grands scélérats; & le souvenir des maux qu'ils ont soufferts, épouvante encore aujourd'hui ceux qui parcourent les histoires funestes de la chute & de la fin tragique de quantité de souverains.

Sans rappeller les malheurs de tant de princes & de grands hommes, que l'histoire ancienne a conservés jusqu'à nous; en laissant-là les Marius, les Catons, les Régulus, & une infinité d'autres; si l'en s'arrête seulement à la déplorable fin de Pompée, quel vaste champ de réflexions n'y trouve-t'on point sur sur l'incertitude du sort des plus grands hommes, quelque pouvoir & quelque autorité qu'ils ayent?

[Pages f308 & f309]

Pour apprendre à ne se point enorgueillir de son état, un souverain n'a qu'à considérer Pompée quelque tems avant la bataille de Pharsale. Il le voit le maître des maîtres du monde, plus absolu dans le sénat qu'un roi ne l'est au milieu de son conseil privé, commandant une armée nombreuse, & ayant sous ses ordres une foule de rois. La gloire d'un homme ne sçauroit être plus brillante. Mais de quel funeste revers n'est-elle pas suivie; & quelle n'est pas la triste situation de cet illustre Romain, en fuyant des champs de Pharsale? Il est proscrit, il est abandonné de tous ses alliés, il ne peut trouver un asyle dans les lieux mêmes où peu de jours auparavant il commandoit, & il est enfin massacré par de lâches esclaves, par d'infâmes Egyptiens, qui n'eussent pas osé insulter le dernier des soldats Romains. Dans le tems qu'on lui donne la mort, les amis qui lui restent au lieu de songer à le secourir, ne sont occupés que de leur crainte, ne pensent pas même à le plaindre, & ne songent qu'à se sauver. (1)

[(1) *Constabat eos qui occidentem vulneribus Cn. Pompeium vidissent, a cum in illo ipso accerbissimo miserrimoque spectaculo sibi timerent, quod se classe hostium circumsusos viderent, nihil tum aliud egisse nisi ut remiges hortarentur, & ut salutem adipiscerentur fuga, posteaquam Tyrum venissent, tum adflictari lamentarique caepisse.* Cicero, orat. ad Brutum. cap. VII.]

Quelle funeste fin, mon cher Brito! Quel terrible exemple des caprices de la fortune! Quel est le mortel qui eût pu croire, lorsque Pompée montoit au Capitole en triomphe, qu'un jour ce héros, l'admiration de l'univers, seroit condamné à la mort par quelques misérables Egyptiens? un homme, qui auroit prédit une pareille chose, n'eût-il il pas passé pour un insensé?

Ce n'est pas seulement chez les anciens, mon cher Brito, qu'on trouve de pareilles catastrophes. Ces derniers tems n'en fournissent que trop: les histoires modernes en sont remplies; elles ont même quelque chose de plus affreux. Dans la mort de Pompée, il n'y a rien d'infamant: on peut la regarder comme une suite des malheurs de la guerre. Mais depuis quelques siécles il n'est aucun royaume en Europe, même les plus policés, qui ne fournissent quelque funeste tragédie, accompagnée même de circonstances qui étonnent ceux qui sont les plus accoutumés à méditer sur l'inconstance de la fortune.

[Pages f310 & f311]

Avant de venir aux nations les plus civilisées, arrêtons-nous, mon cher Brito, pour quelque tems à Constantinople. Regardons le malheureux Osman, promené dans toutes les rues, attaché sur un âne, & essuyant les injures les plus atroces d'une populace effrénée, & d'une milice insolente. Ces mêmes janissaires, qui crachoient au visage d'Osman, ne lui parloient deux jours auparavant que prosternés à ses pieds, & n'osoient lever les yeux vers lui. Qui eût pu se figurer qu'un empereur, né du sang Ottoman, si respectable aux Turcs, si cher à leurs soldats, souffriroit des affronts auxquels un nazaréen, condamné à la mort pour des crimes énormes, ne fut jamais exposé? Je suis certain, mon cher Brito, que ceux qui outragerent si indignement le sultan Osman, loin de penser un mois avant leur révolte que cela pût jamais arriver, auroient tué quiconque leur auroit proposé de se porter à ces excès. Que les janissaires détrônent un empereur, qu'ils sacrifient sa vie à son successeur, la chose est ordinaire & ne doit pas surprendre. Mais que ces mêmes janissaires insultent le sang & le nom Ottoman; qu'ils ne rendent pas toutes sortes d'honneurs au corps du Prince qu'ils viennent de priver de la vie; qu'ils l'exposent à la risée du peuple, avant de le livrer aux muets armés du fatal cordon: c'est-là une des choses les plus extraordinaires, & qui prouve jusqu'à quel point peuvent aller les caprices de la fortune.

Le sort de Bajazet, quelque cruel qu'il ait été, n'a rien d'aussi frappant que celui d'Osman. Ce premier subit le sort que lui impose un ennemi superbe & vainqueur. Quoiqu'il ne dût point s'attendre à être traité aussi indignement qu'il le fut, rien ne le rassuroit contre la vengeance de Tamerlan. L'autre au contraire avoit pour lui la

coutume, les préjugés, la superstition, la raison & l'équité; tout cela ne put le garantir.

Il seroit à souhaiter,mon cher Brito, que les infortunes qui sont arrivées à plusieurs princes, eussent produit autant d'effet sur les esprits de leurs successeurs, que celles de Bajazet en ont fait sur ceux des princes Ottomans. Combien d'abus n'y auroit-il pas de moins en Europe?

[Pages f312 & f313]

Au lieu que les empereurs Turcs, par une honte fausse & ridicule, ont cessé de se marier, afin d'éviter que le sang Ottoman pût jamais recevoir l'affront qu'essuia ce prince, lorsqu'étant enfermé dans une cage de fer, Tamerlan se faisoit servir en sa présence par ses femmes toutes nues: au lieu, dis-je, de vouloir prévenir des choses qui n'arrivent jamais qu'une seule fois, & d'empêcher un mal imaginaire par un réel, les souverains Européens auroient fait des loix, qui défendroient à leurs successeurs d'empiéter sur les droits de leurs sujets, qui leur ordonneroient de regarder leur peuple comme un pere de famille regarde ses enfans. Les fins tragiques de plusieurs monarques nazaréens leur auroient assez fourni de raisons pour établir ces régles, également utiles à la sureté des souverains & à la tranquillité des sujets.

Lorsque j'examine, mon cher Brito, la mort déplorable de plusieurs princes nazaréens, & de quelques princesses de la même religion, j'en suis encore plus étonné que des sorts de Bajazet & d'Osman. Les actions cruelles & barbares peuvent aisément arriver chez des peuples sujets à de perpétuelles révolutions, qui ne suivent que leurs premiers caprices & leurs mouvemens. Mais que parmi des nations polies, qui font profession de suivre les régles de la raison, on ait vû tant de souverains périr d'une maniere ignominieuse, c'est ce que j'ai peine à comprendre, & ce qui doit fournir une ample matiere de réflexions à quiconque étudie la conduite des hommes.

La premiere mort funeste qui s'offre dans ce moment à mon esprit, est celle de Brunehaud, reine de France. Je ne déciderai point si cette princesse fut véritablement coupable de tous les crimes énormes qu'on lui impute. De grands écrivains ont voulu la justifier dans le siécle passé: & ce qui semble les autoriser dans leur opinion, ce sont les éloges qu'un célébre pontife Romain (1) a donnés à cette reine, dont il élevé la piété jusqu'au ciel.

[(1) Grégoire le Grand.]

Quoiqu'il en soit, quelque condamnable qu'eût été sa conduite, on devoit, dans la punition qu'on lui fit souffrir, respecter son rang, sa naissance & considérer dans sa personne celle des autres souverains. La bienséance, la raison, la dignité du trône, exigent qu'on mette une différence infinie entre la punition d'une reine & celle d'un assassin ou d'un voleur de grand chemin.

[Pages f314 & f315]

Cependant on n'a pas traité si cruellement Cartouche & le jésuite Guignard, que l'infortunée Brunehaud. «Elle fut condamnée, *dit un historien célebre (1)* d'être tourmentée trois jours de suite à huis clos, puis conduite sur un chameau par tout le camp, non tant afin que son armée fût spectatrice de sa misere, que pour lui servir en sa misere d'opprobre, moquerie & illusion. Et finalement elle fut attachée par les bras & les cheveux à la queue d'un cheval fougueux, & traînée par les voiries jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi jugé, & aussitôt en tout & partout exécuté; & cette princesse ainsi liée, au premier coup d'éperon donné au cheval, elle eut la tête écervellée; de-là, sans conduite de frein, traînée par haliers, hayes, buissons, broussailles & rochers, son corps déchiré & mis en piéces, de telle sorte qu'à peine en resta-t'il la carcasse.» Quel sort, mon cher Brito, pour une reine de France! Quel exemple terrible de la justice du ciel! Et quelle leçon pour les grands, que le supplice ignominieux de cette princesse!

[(1) Pasquier, Recherches de la France, livre X, chap XIX, pag. 957.]

Le destin de Jeanne, reine de Naples, fut aussi funeste que celui de cette princesse. Ayant été assiégée dans le fort de Chateau-neuf par Charles Durazzo, cousin du roi de Hongrie, elle se rendit sa prisonniere, ne doutant pas qu'il n'eut pour elle les égards qu'on devoit à son rang & à sa naissance. Mais elle fut bien trompée; car ce général, *par ordre du roi Louis, la fit pendre & étrangler dans le même endroit où elle avoit fait étrangler le roi André, un des quatre maris qu'elle avoit épousés. On employa pour cette cruelle exécution un cordon de soie, comme elle avoit ordonné qu'on s'en servît pour donner la mort à son époux.* Le supplice de cette reine fut une juste punition de ses désordres & de sa cruauté, & doit servir d'exemple aux Princes, qui, enivrés de leur grandeur & de leur pouvoir, s'imaginent que le trône peut les garantir de la vengeance céleste.

Les deux princesses, mon cher Brito, dont je viens de te rappeller les malheurs, trouvent aujourd'hui peu de gens qui les plaignent de la rigueur dont on usa envers elles.

[Pages f316 & f317]

Comme on les accuse de s'être souillées de plusieurs forfaits, la honte de leurs actions diminue de beaucoup l'horreur que l'on a pour ceux qui ont flétri la majesté de tous les souverains, & manqué aux bienséances les plus essentielles. Mais que doit-on penser de gens qui ont fait périr sur un échaffaut des princes & des princesses, dont la vertu, la bonté & la probité étoient reconnues de toute l'Europe? Avec quelle surprise un philosophe, un sage ne considére-t'il point la sage & infortunée Jeanne Gray, perdant la tête sur un échafaud sans être coupable d'autre crime que de la révolte & de l'ambition de ses orgueilleux parens?

Charles I, roi d'Angleterre, fut aussi malheureux sans être aussi innocent. Ce prince, si adoré pendant quelque tems des Anglois qui firent couper le nez & les oreilles à un théologien insolent, qui avoit écrit quelque chose contre le respect qu'on devoit à sa personne, périt sur un échafaud à la vue de ce même peuple qui

l'adoroit peu de tems auparavant. Il fut conduit sur cet échafaud par un homme d'une condition médiocre, qui s'étant élevé insensiblement aux plus grandes charges, osa prendre enfin l'auguste nom de protecteur de la nation Angloise; titre, selon moi, cent fois plus grand, plus expressif & plus magnifique que celui de roi & d'empereur.

Quel exemple, mon cher Brito, des décrets de la providence! Et combien les rois ne devroient-ils point en être touchés! Au lieu des fables & des histoires galantes que les princes font ordinairement peindre dans leurs galeries, je voudrois qu'ils y fissent représenter l'histoire des malheurs de Charles I. & que sous ce tableau, pour leur instruction & celle de leurs successeurs, ils fissent mettre cette utile inscription: ROIS DE LA TERRE, APPRENEZ PAR CET EXEMPLE TERRIBLE, QUE VOTRE RANG ET VOTRE GRANDEUR NE VOUS METTENT POINT A L'ABRI DES PLUS CRUELS REVERS. CELUI QUI VOUS DONNA LE SCEPTRE, PEUT VOUS L'OTER DANS UN INSTANT. SANS LUI QUE POUVEZ-VOUS? VOUS N'ETES QUE DES VERS DE TERRE, A QUI ON A ACCORDÉ QUELQUE POUVOIR SUR D'AUTRES SEMBLABLES VERS. PRIEZ DONC CELUI, PAR LA PUISSANCE DE QUI VOUS EXISTEZ, QU'IL VEUILLE BIEN VOUS DONNER LES MOYENS DE SUIVRE TOUJOURS LES REGLES DE LA JUSTICE, AFIN DE GARANTIR VOS PEUPLES DE L'ESPRIT DE VERTIGE, DE REVOLTE, ET DE PERVERSION.

[Pages f318 & f319]

Je crois, mon cher Brito, qu'une pareille inscription seroit encore plus utile que celle qu'on voit en France dans tous les tribunaux de justice: DISCITE JUSTITIAM MONITI, ET NON TEMNERE DIVOS. (1)

[(1) Virgil. Aeneid, Lib. VI.]

Ce n'est pas, mon cher Brito, qu'en désapprouvant la cruauté des peuples sur leurs souverains, je prétende autoriser l'injustice & la tyrannie des souverains sur leurs peuples. Dieu me préserve d'un tel excès. Je voudrois seulement qu'ils se rendissent mutuellement justice, & qu'on ne confondît point dans les rois les vertus avec les vices. Quand je lis les grandes actions d'Alexandre, je le loue comme le mérite un illustre conquérant. Mais quand je jette les yeux sur le meurtre de Clitus, je me sens saisi de cette indignation qu'inspirent les assassins. Je ne vois plus Alexandre: je n'apperçois qu'un furieux. Les grandes actions des héros & des héroïnes ne doivent point faire adopter leurs défauts & leurs crimes comme des vertus & de bonnes qualités.

Porte-toi bien, mon cher Brito: vis content & heureux; & détestant ceux qui fomentent les meurtres & les révoltes, crains toujours très respectueusement le Dieu d'Israël.

De Londres, ce...

***

[Pages f320 & f321]

LETTRE CLXXVII.

Aaron Monceca,à Isaac Onis, Caraïte, autrefois Rabbin de Constantinople.

Toujours attentif, mon cher Isaac, à m'instruire le plus qu'il m'est possible des moeurs & de la façon de parler des Anglois, j'examine avec soin leurs moindres actions, & j'écoute attentivement tous leurs discours, quelque indifférens qu'ils paroissent. J'ai fait connoissance avec deux Anglois qui viennent de faire un voyage en France & en Italie: & comme ils sont d'un caractère bien différent, je compare avec plaisir les relations différentes de leurs avantures, & des choses qui les ont le plus vivement frappés. Le premier est un homme sage & discret, regardant tous les peuples comme freres & nés dans la même patrie, plaignant ceux qui sont en proie à la superstition sans les mépriser, & accusant de leurs erreurs la force des préjugés & le malheur des situations, plutôt que la foiblesse de leur génie. Le second au contraire est un véritable Anglois, n'approuvant que ce qu'il voit à Londres, haïssant toutes les nations étrangères, & ne se contentant pas des louanges qui sont dues aux grands-hommes & aux illustres écrivains que l'Angleterre a produits; mais croyant que hors de sa patrie, il ne peut y avoir ni bons généraux ni savans auteurs: comme si la valeur & l'esprit étoient uniquement le partage des Anglois, & que Dieu ne créât les hommes dans les autres pays seulement qu'avec trois sens de nature.

Je demandois l'autre jour à ce voyageur si prévenu en faveur de sa patrie, quelles étoient les raisons qui l'avoient porté à parcourir les pays étrangers. «Qu'êtes-vous allé faire, lui dis-je, en Italie & en France? Pourquoi vous être donné la peine de traverser tant de pays inutilement pour ne rien voir qui pût vous être utile? Si vous n'aviez envie que de considérer des maisons, des forêts, des montagnes & des rivieres, vous pouviez trouver tout cela en Angleterre, sans courir si loin.

[Pages f322 & f323]

«*J'ai été en Italie, me répondit-il, pour voir l'opéra à Venise, & la publication du jubilé à Rome.* Comment, repliquai-je, vous avez fait plus de cinq cens lieues pour entendre chanter une femmelette, & pour être le témoin de quelques cérémonies puériles, que vous tournez le premier en ridicule, & vous n'avez pas daigné vous informer si dans tant de villes que vous avez traversées, il n'y avoit pas quelque philosophe, quelqu'homme sensé qui méritât votre visite, & des sages entretiens duquel vous eussiez pû profiter? Combien n'y a-t'il pas dans cette Italie, où vous n'avez vû que des prêtres habillés grotesquement grimacer devant des autels de marbre, où vous n'avez entendu que des femmes & des demi-hommes chanter sur un théâtre; combien n'y a-t'il pas d'habiles mathématiciens, d'illustres géometres & de grands physiciens, en un mot d'excellens philosophes, qui auroient pû vous tenir des discours bien plus flatteurs pour l'ame & pour l'esprit, que les sons attrayans, mais passagers, de la voix de la Faustine & de la Cossoni? Je ne m'étonnerois point

qu'un homme qui cherche à s'instruire, qu'un Anglois passionné de cultiver son génie, partît de Londres pour aller à la Chine étudier la philosophie de Confucius. Mais qu'on parcoure comme un fou pendant deux ou trois ans une partie de l'Europe pour voir des portiques, des colonnes, pour ouir des Musiciens, & qu'on ignore entiérement les habiles gens qui se trouvent dans les pays où l'on voyage; que de retour chez soi, l'on méprise des hommes illustres qu'on n'a point connus; qu'on juge de la science d'Algaroli par les chants d'une actrice d'opéra, du mérite du marquis Mafféï par la façade du palais de S. Marc, des vastes connoissances de quelques antiquaires Romains par les bénédictions du souverain pontife, & par l'avarice & la luxure des prélats de sa suite: c'est-là une chose qui me paroît toujours plus extraordinaire, sur-tout dans un Anglois qui se pique de réfléchir.

«Je vous prie, poursuivis-je, dites-moi ce qui vous a conduit en France. Les motifs qui ont déterminé votre voyage dans ce pays-là, sont-ils aussi frivoles que ceux qui vous ont fait aller en Italie?

[Pages f324 & f325]

«J'ai été, me répondit l'Anglois, voir la France parce que tous les gens d'une certaine distinction font ce voyage. Il faut bien suivre la mode. Au reste, quoi que je me sois amusé à Paris, je n'y ai rien vû qui m'ait fait concevoir une grande opinion du génie des François. Tous ceux à qui j'entendois dans le monde accorder de l'esprit, étoient des petits-maîtres superficiels, qui disoient quelques plaisanteries, ou plutôt quelques polissonneries, assaisonnées de quelques saillies vives. Ce n'est pas là ce que nous appellons *esprit* en Angleterre: il faut que la vivacité soit soutenue par la raison & par de sages réflexions.

«Voilà donc, repliquai-je, votre jugement sur la nation Françoise? Et vous le fondez sur les connoissances que vous ont données ceux que vous avez fréquentés à Paris? Dites-moi, poursuivis-je, connoissez-vous Fontenelle, le président de Montesquiou, Voltaire? Avez-vous vû quelquefois Cassini, Maupertuis? Ces derniers passent pour avoir quelque chose de plus que de l'esprit? Non, reprit l'Anglois, vous me parlez là de gens qui me sont entièrement inconnus. Il faut qu'ils n'aillent point à l'opéra: du moins ne les y ai-je jamais entendu nommer dans l'amphithéâtre, & encore moins dans les chaufoirs: je n'en ai oui faire aucune mention à l'hôtel de Gêvres, ni chez la marquise de ***, ni chez la comtesse du * * *, ni aux promenades publiques. Où vouliez-vous donc que je pusse les connoître? Partout ailleurs, répondis-je, que dans les endroits que vous me nommez. Vous les auriez rencontrés aisément dans les assemblées de gens de lettres, dans les académies, chez les sçavans illustres, dans les maisons religieuses où l'on cultive les sciences, &c. Que penseriez-vous de moi, si lorsque je serai retourné à Constantinople, je jugeois du mérite de la nation Angloise par les gens que j'ai vus dans les caffés, par quelques auteurs du dernier ordre, & par quelques politiques impertinens qui fondent les projets ridicules qu'ils inventent sur la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes & de leurs compatriotes? Ne croiriez-vous pas que je suis, ou fou ou stupide, si vous me rencontriez dans la place de l'Atmeidan (1), & que vous m'entendissiez parler ainsi à quelque Turc?

[(1) C'est l'ancien Hippodrome.]

[Pages f326 & f327]

«*Londres, où j'ai resté six mois, est une ville remplie de glorieux insensés, dont la principale manie est de se figurer qu'il n'y a qu'eux qui soient de véritables hommes. L'occupation de ces gens, attaqués d'une aussi bizarre maladie que celle-là, est de cabaler contre le ministere. Ils parlent sans cesse des gouvernemens de l'ancienne Grece: & tel d'entr'eux qui ne connoît pas ce qui se passe chez lui, dispute incessamment sur les loix de Solon & de Lycurgue, & cite à tort & à travers les coutumes d'Athènes & de Lacédémone. Tel autre qui n'entend pas un seul mot de françois, condamne tous les auteurs qui ont écrit dans cette langue & traite insolemment Moliere de sot, Racine de rimailleur & Bourdaloue de vrai bavard. Quelques uns qui croient peut-être la lune dix fois plus grande que les étoiles fixes donnent à Descartes le titre de rêveur: & il en est même plusieurs qui agitent si un François peut penser sensément. Cependant ces gens si vains & si présomptueux, n'ont eux-mêmes aucun bon auteur.*

«Je suis certain, continuai-je, que si vous m'entendiez tenir un pareil discours, vous ne pourriez vous vous empêcher de me demander sur quel fondement je fais de la nation Angloise un portrait si faux & si ridicule? Seriez-vous fort content lorsque je vous répondrois: je juge des Anglois par les discours que j'ai entendu faire dans les caffés, dans les cabarets, & dans les lieux publics. Hé quoi! Monsieur, repliqueriez-vous, vous n'avez pas pris de meilleurs mémoires dans vos voyages? J'ose vous dire que vous avez perdu vos peines, & vos soins: autant vaudroit-il que vous eussiez resté chez vous. Lorsque vous étiez en Angleterre, Locke & Newton vivoient-ils encore? Les avez-vous connus? Avez-vous parlé à tant d'illustres savans qui demeurent dans Londres? Connoissez-vous Tindal, Pope, Gordon, &c. C'est par des gens de cette sorte, qu'il faut juger du mérite d'une nation, & non pas par un tas de grimauds, dont tous les pays sont également surchargés.»

[Pages f328 & f329]

Mes discours, mon cher Isaac, n'ont pû faire changer d'opinion à cet Anglois entêté: ses préjugés outrés en faveur de sa patrie, opposoient une barriere insurmontable, que les raisons les plus évidentes ne purent renverser; & tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut d'accorder quelque mérite aux nations étrangeres. mais si foible en comparaison de celui dont l'Angloise est abondamment pourvue, qu'en vérité il y a toujours, selon lui, plus de différence en ce monde entre un François, un Italien, ou un Allemand & un Anglois, que les jansénistes n'en mettent dans l'autre entre saint Augustin & le patriarche des Jésuites.

J'ai parlé plusieurs fois avec le voyageur sensé de la prévention de son compatriote. Comme il est sage & prudent, il déplore son aveuglément, & parle en homme désinteressé des défauts & des vertus des nations qu'il a connues. «L'Italie, m'a-t'il dit, est un pays qui n'offre d'abord aux yeux que le luxe, la

débauche & la superstition. Il semble qu'un philosophe ne puisse y rien trouver digne de son estime & de son attention. Cependant lorsqu'il agit d'une maniere prudente & retenue, qu'il cherche à faire connoissance avec les gens de lettres, il en trouve un nombre d'habiles dont les noms ne sont point aussi connus que ceux de bien d'autres sçavans; parce qu'ils sont contraints de garder le silence, & qu'il ne leur est permis de sçavoir que pour eux. Si l'on abolissoit aujourd'hui l'inquisition en Italie, demain l'on verroit paroître un nombre infini d'ouvrages excellens, & qui ne seroient point inférieurs à ceux qu'ont produits les autres nations. Je regarde un homme de lettres comme un oranger; si l'on plante cet arbre dans une caisse, il sera contraint, & ne produira que des fruits d'une médiocre grosseur. S'il est au contraire en pleine terre, il en portera d'infiniment plus beaux. Il y auroit en Italie dix historiens tels que Fra-Paolo, si l'on eût écrit à Rome, à Naples & à Florence, aussi librement qu'à Venise. Un voyageur qui veut s'instruire, doit chercher à déterrer les savants qui sont obligés de cacher une partie de leur mérite, & juger de ce qu'ils pourroient être par ce qu'il leur est permis de paroître.

[Pages f330 & f331]

«Quant à la débauche outrée qu'on reproche aux Italiens, je conviens qu'il est difficile de n'en être pas indigné. On voit toujours avec une surprise nouvelle des lieux infâmes, protégés par le magistrat dans une ville qui porte le nom de*Sainte*; & c'est-là un préjugé bien grand contre la vertu & la pudeur de ces mêmes magistrats. *Le peuple,* a dit un sage payen, *se conduit toujours d'une maniere modeste dans les républiques où ceux qui gouvernent craignent l'infâmie.* (1) On punit à Rome un homme qui dit que la pantoufle du pape n'est pas bénite; & on y souffre qu'une femme se prostitue publiquement, & qu'elle paye un tribut qui lui acquiert le droit de mettre ses débauches à couvert de l'autorité du prince.»

[(1) *Malis(t)a s(ô)phroneï o dêmos, epou ton logon mallon, eï politeuomenoi dedoïkasi (lacune) ê ton nomon.**

[*(Voir note en tête de la table des matières au sujet de la translittération du texte grec de l'ouvrage original)]

Ibi demum populus modestè se gerit, ubi qui Rempublicam gubernant, infamiam potius quam leges verentur. Septem sapientum, & eorum qui iis connu connumerantur, Apophteg. & Praecepta, P. 8.

La façon sage & désintéressée dont me parloit cet Anglois sur les Italiens, me fit naître, mon cher Isaac, la curiosité de lui demander ce qu'il pensoit des François. «Ils ont, me répondit-il, de grandes qualités, mais ils ont aussi de grands défauts. On les accuse généralement en Angleterre de penser superficiellement, & d'avoir plus d'esprit que de science. Ce reproche a quelque chose de réel. Il est certain que parmi le grand nombre d'auteurs dont la France fourmille, la plupart n'écrivent que des bagatelles & des contes, des romans & des poësies galantes; & qu'on donne trop libéralement à Paris le nom de *sçavant* à un homme qui ne fait que des

comédies. Il y a cependant des génies de la premiere volée & qui ne doivent nullement être confondus dans cette classe. L'académie des sciences, infiniment supérieure aux autres académies littéraires du royaume, est généralement composée d'un nombre d'habiles gens, dont les ouvrages sont des preuves convaincantes qu'il se trouve en France, ainsi qu'en Angleterre, des personnes d'une vaste pénétration. Il est vrai que dans certains ouvrages on apperçoit que le génie Anglois atteint où le François ne pense pas seulement à aller. Il s'éleve jusqu'aux cieux, rompt la chaîne des préjugés, & dévoile la vérité malgré les cris de la superstition & les ruses du mensonge.

[Pages f332 & f333]

«Les François jouiroient sans doute du même avantage, s'ils étoient les maîtres de donner l'essor à leur génie; mais malheureusement pour eux, ils sont obligés de le tenir captif. Ce n'est pas le moyen de réfléchir qui leur manque, mais la liberté de le pouvoir faire. Cette gêne les accoutume, pour la plûpart, à s'occuper de bagatelles: & ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils se font peu-à-peu une habitude de les régarder comme des choses sérieuses, importantes & nécessaires. Ce défaut leur a acquis chez les étrangers la réputation d'être superficiels: les asservit despotiquement aux modes nouvelles qu'ils regardent comme des affaires bien essentielles; leur donne un caractère d'inconstance & de légereté fort remarquable; & les remplit d'une bonne opinion d'eux-mêmes, qui ne peut rendre que ridicules ceux qui ne font point difficulté de s'y livrer.»

Je ne sais, mon cher Isaac, comment tu trouveras les sentimens de cet Anglois. Mais ils m'ont paru aussi raisonnables que ceux de son compatriote m'ont semblé ridicules.

Porte-toi bien, mon cher Isaac, vis content & heureux; & garantis toi toujours soigneusement des préjugés & de la prévention.

De Londres, ce...

***

LETTRE CLXXVIII.

Aaron Monceca, à Isaac Onis,*Caraïte, autrefois rabbin de Constantinople.*]

Les pontifes Anglicans, mon cher Isaac, ne sont point engagés au célibat ainsi que les Italiens & les François. Depuis qu'ils se sont séparés de la communion romaine, ils ont contracté des mariages comme les séculiers; & en conservant toutes les prérogatives de leur rang, ils ont adouci les rigueurs & les austérités qui les accompagnent. Cette conduite adroite, politique & intéressée de ne rien changer à l'ancienne hiérarchie de l'église, a causé un préjudice très-considérable à la cour de Rome,

Il est certain que si, lorsqu'on établit la réforme en Angleterre, on eût proposé aux pontifes Anglois de devenir de simples curés, & d'établir les usages de l'église réformée de Genève, il n'y eût eu aucun d'eux qui ne se fût révolté contre une innovation qui leur eût été si désavantageuse. Ils se seroient tous fortement opposés aux nouveaux dogmes qu'on vouloit introduire: ils eussent excité le peuple sur l'esprit duquel leur caractère leur donne beaucoup de crédit, à se révolter; & s'ils n'avoient pu entiérement empêcher l'établissement des nouveaux dogmes, du moins en eussent-ils considérablement arrêté les progrès.

[Pages f334 & f335]

Les princes, qui secouerent le joug du pontife Romain, se servirent d'un excellent expédient pour mettre les ecclésiastiques dans leurs intérêts. Ils les laisserent maîtres des biens dont ils jouissoient: ils ne toucherent point à leurs priviléges: ils leur permirent d'avoir des*femmes lestes & fringantes*, pour leur aider à manger gracieusement les revenus de leurs bénéfices. Si l'on eût agi en France de la même maniere, & qu'au lieu de s'amuser à écrire des invectives contre les pontifes, on leur eût dit: *Nous consentons que vous jouissiez de cinquante mille livres de rente, nous nous soumettons à vous appeller* Messeigneurs,_vous ne perdrez aucun de vos droits sur votre clergé: consentez à secouer le joug sur lequel vous gémissez, ainsi que le reste de la nation; & pour prix de votre complaisance, il vous sera permis de travailler à la procréation des petits évêques futurs,

Et vous pourrez *faire une amie,*
Fringante_ & de belle grandeur,
En son esprit non endormie,
En son tétin bonne rondeur,
Douceur,
En coeur,
Langage
Bien sage,
Dansant, chantant par bons accords,
Et ferme de coeur et de corps. (1)

[(1) Oeuvres de Marot,*chanson* XXV.]

Si, dis-je, on s'y fût pris ainsi à l'égard des prélats françois,je suis assuré qu'il n'y en avoit aucun d'entr'eux qui n'eût galamment accepté une pareille proposition.*Hé bien,* auroient-ils dit, *puisqu'il faut que le nombre des élus soit accompli, autant vaut-il que des évêques travaillent à le remplir que de simples particuliers.* Mais, à moins que d'avoir perdu le bon sens, pouvoit-on se figurer de ne pas révolter tout le haut clergé, en voulant le réduire au simple état de prestolets, ou de chetifs curés de village?

[Pages f336 & f337]

Beze ne l'éprouva que trop au colloque de Poissi. Interrogé par quelques prélats désabusés sur ce que deviendroient leurs bénéfices s'ils se déclaroient ouvertement pour sa doctrine, & leur ayant franchement répondu, qu'il falloit *en faire un sacrifice au pied de la croix de Christ*, ces prélats intéressés lui tournerent brusquement le dos; & faute d'avoir été aussi politique que les réformateurs Anglois, il perdit une si belle occasion de réformer toute l'église gallicane.

Je ne doute pas que dans les commencemens de la réforme, il n'y ait eû beaucoup de prélats, que la tentation d'avoir femme & enfans a fait pencher dans le fond du coeur pour le protestantisme: & s'il n'avoit point fallu se réduire à l'état de simple ministre en prenant une épouse, il eût été aussi facile de faire changer de sentimens les évêques en France, qu'il l'a été en Angleterre. Je suppose, par exemple, que le cardinal de Lorraine eut envie de se marier. La crainte de perdre les biens immenses dont il jouissoit, ne pouvoit que l'en détourner: & pour satisfaire en même tems son ambition & sa volupté, il se fût bien plutôt déterminé à user de la femme de son prochain, qu'à en prendre une qui n'eût servi qu'à l'appauvrir. Aussi le faisoit-il bien sans cela: car on sait de lui-même qu'il aimoit extrêmement le déduit, & qu'il avoit couché avec les plus jolies femmes de la cour; & il en étoit si peu scrupuleux, qu'il ne fit aucune difficulté de s'en vanter un jour publiquement à la duchesse de Savoye, dans une de ces occasions où la vivacité des mouvemens ne laisse aucun lieu de douter de la vérité de ce qu'on avance. C'est Brantôme qui nous apprend cela avec son enjoûment ordinaire. «Le cardinal de Lorraine, dit-il, passant une fois par le Piémont, allant à Rome pour le service du roi son maître, visita le duc & la duchesse. Après avoir assez entretenu monsieur le duc, il s'en alla trouver madame la duchesse en sa chambre pour la saluer; & s'approchant d'elle, elle qui étoit la même arrogance du monde, lui présenta la main pour la baiser: monsieur le cardinal, impatient de cet affront, s'approcha pour la baiser à la bouche, & elle de se reculer.

[Pages f338 & f339]

«Lui perdant patience, & s'approchant de plus près encore d'elle, la baisa deux ou trois fois; & quoi qu'elle en fît les cris & exclamations à la Portugaise & Espagnole, il fallut qu'elle passât par-là.» *Comment,* dit-il, *est-ce à moi à qui il faut user de cette mine & façon? Je baise bien la reine ma maîtresse, qui est la plus grande reine du monde; & vous je ne vous baiserai pas, vous qui n'êtes qu'une petite duchesse crotée! Et je veux que vous sachiez que j'ai couché avec des dames aussi belles & d'aussi grande maison que vous.* (1)

[(1) Brantôme, Dames Galantes, Tome II, pag. 364.]

Après cela, mon cher Isaac, il est difficile aux plus zélés nazaréens de soutenir que le cardinal de Lorraine ne se fût point marié, s'il avoit pû le faire sans s'appauvrir. Il faut ou qu'ils avouent que ce pontife, qu'ils considérent comme un des plus fermes soutiens de leur religion, fût un homme qui regardoit l'adultere comme une badinerie, & qui ne croyoit pas devoir chercher des moyens pour l'éviter? ou qu'ils conviennent que s'il eût pû trouver quelqu'expédient, sans se ruiner totalement, il

en eût sans doute profité: car son tempérament étoit si violent à cet égard, qu'il falloit absolument qu'il optât entre le concubinage & le mariage. On sait qu'il étoit agité d'une espèce de fureur amoureuse; & l'on eût dit que Vénus avoit fait couler dans ses veines ce funeste poison qui perdit les filles de Minos. «J'ai oui conter, dit le même auteur que je viens de citer, que quand il arrivoit à la cour quelque fille ou dame nouvelle qui fût belle, il la venoit aussi-tôt accoster; & l'arraisonnant, il lui disoit qu'il la voulait dresser de sa main. Quel dresseur! Je crois que la peine n'y étoit pas si grande comme à dresser quelque poulain sauvage. Aussi pour lors, disoit-on, qu'il n'y avoit gueres, ou filles résidentes à la cour, ou fraîchement venues, qui ne fussent débauchées ou attrapées par la largesse dudit monsieur le cardinal; & peu ou nulles, sont-elles sorties de cette cour femmes ou filles de bien. Aussi voyoit-on pour lors leurs robes & grandes garderobes plus pleines de robes, de cottes d'or, d'argent & de soie, que ne sont aujourd'hui celles de nos reines & de nos princesses. J'en ai fait l'expérience, pour l'avoir vu deux on trois fois, en plusieurs qui avoient gagné tout cela;... car leurs peres, meres & maris, ne leur eussent pû donner en si grande quantité.» (1)

[(1) Brantôme, Dames Galantes, Tome II, pag. 362.]

[Pages f340 & f341]

Il est étonnant, mon cher Isaac, qu'un homme tel que le cardinal de Lorraine, qui sentoit si bien par lui-même la nécessité du mariage des ecclésiastiques, & qui étoit un des plus illustres membres de l'assemblée que les pontifes nazaréens tinrent à Trente au sujet des opinions de Luther & de Calvin, n'ait pas opiné fortement à mettre un frein à la débauche des prêtres, en leur permettant de prendre une femme. Comment est-ce qu'un prélat, à qui la cour de France pouvoit à peine fournir assez de concubines, croyoit qu'un curé retiré dans son village, avoit assez de force pour ne pas coucher avec sa servante?

Livros Grátis

(http://www.livrosgratis.com.br)

Milhares de Livros para Download:

Baixar livros de Administração
Baixar livros de Agronomia
Baixar livros de Arquitetura
Baixar livros de Artes
Baixar livros de Astronomia
Baixar livros de Biologia Geral
Baixar livros de Ciência da Computação
Baixar livros de Ciência da Informação
Baixar livros de Ciência Política
Baixar livros de Ciências da Saúde
Baixar livros de Comunicação
Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE
Baixar livros de Defesa civil
Baixar livros de Direito
Baixar livros de Direitos humanos
Baixar livros de Economia
Baixar livros de Economia Doméstica
Baixar livros de Educação
Baixar livros de Educação - Trânsito
Baixar livros de Educação Física
Baixar livros de Engenharia Aeroespacial
Baixar livros de Farmácia
Baixar livros de Filosofia
Baixar livros de Física
Baixar livros de Geociências
Baixar livros de Geografia
Baixar livros de História
Baixar livros de Línguas

Baixar livros de Literatura
Baixar livros de Literatura de Cordel
Baixar livros de Literatura Infantil
Baixar livros de Matemática
Baixar livros de Medicina
Baixar livros de Medicina Veterinária
Baixar livros de Meio Ambiente
Baixar livros de Meteorologia
Baixar Monografias e TCC
Baixar livros Multidisciplinar
Baixar livros de Música
Baixar livros de Psicologia
Baixar livros de Química
Baixar livros de Saúde Coletiva
Baixar livros de Serviço Social
Baixar livros de Sociologia
Baixar livros de Teologia
Baixar livros de Trabalho
Baixar livros de Turismo